

L'Observateur ^{ocde}

N° 239 – Septembre 2003

www.observateurocde.org

Table ronde ministérielle
Examen de l'éducation
Cybertaxe

URGENT

cherche
EMPLOIS
~ POUR tous ~

Stables avec Formation

Offres sérieuses exigées

B.P. 42858

Automobiles

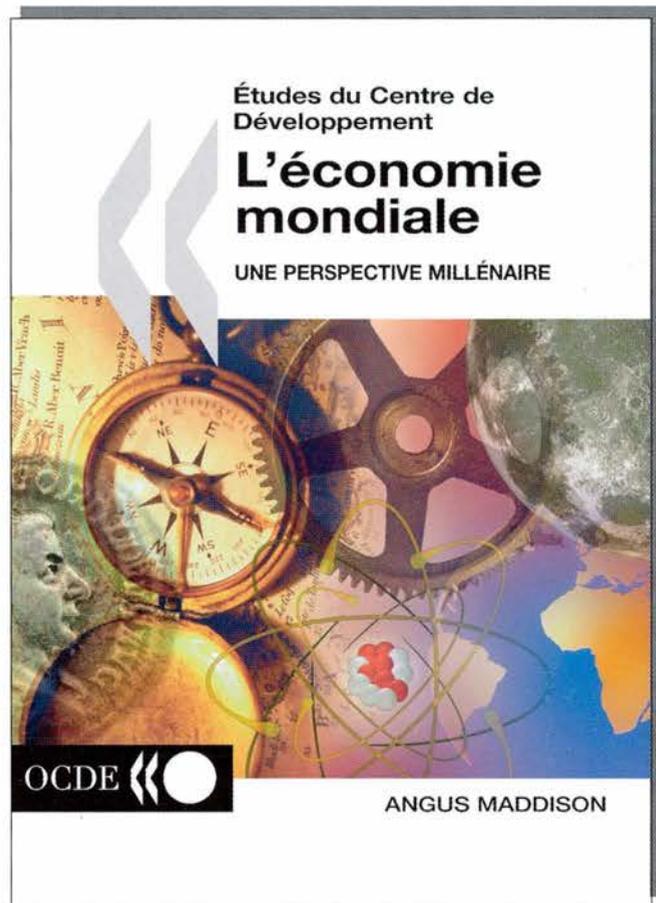
Emploi
Le défi

OCDE 

9 770304 339007

Réunion des Ministres de l'Emploi et du Travail de l'OCDE, 2003
Vers des emplois plus nombreux et meilleurs

Vient de paraître



«Cet ouvrage exceptionnel vient à son heure, à un moment où la mondialisation est au cœur de tant de débats.»

François Crouzet, Professeur émérite d'histoire,
Université de Paris-Sorbonne.

ISBN: 92-64-28608-X

OECD
ONLINE BOOK
SHOP

www.TheWorldEconomy.org

OCDE

Sommaire

N° 239 – SEPTEMBRE 2003

COURRIER DES LECTEURS

- 2 Hommage à Anna Lindh ; Mondialiser l'OCDE

ÉDITORIAL

- 3 Vers des emplois plus nombreux et meilleurs

EN BREF

- 4 Après Cancún ; Alerte sur les transports maritimes ; Sécurité chimique ; Pourparlers sur l'acier ; Des signes de reprise ; Le combat contre le financement du terrorisme ; Échanges : tableau mitigé ; Hausse du chômage ; Éradiquer la corruption

ÉCONOMIE

- 9 La reprise est sur les rails : Mise à jour des prévisions économiques
11 Qui doit prélever la cybertaxe ?
David Holmes

DOSSIER SPÉCIAL : EMPLOI

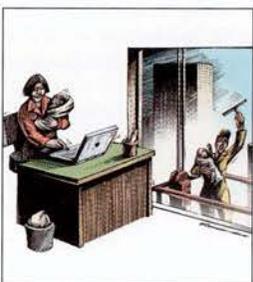
- 13 Sur la route de l'emploi
Raymond Torres
15 Table ronde ministérielle avec les ministres de l'emploi et du travail de la France, du Canada, de la Finlande, du Japon, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni.
19 Vieillesse démographique : relever le défi
Jean-Philippe Cotis
21 Mettre au travail les inactifs
Glenda Quintini et Paul Swaim
23 Des prestations bien employées
David Grubb
25 Le temps... d'apprendre
26 Plus d'emplois et de meilleurs salaires
Anne St. Martin et Peter Whiteford
28 Le travail c'est la santé
29 Davantage d'emplois, davantage de choix
Thomas R. Vant
30 Lutter contre le chômage : réexamen de la Stratégie pour l'emploi
Roland Schneider
31 Frankie.org



La reprise est sur les rails, page 9



Table ronde : François Fillon, Ministre français des affaires sociales, de l'emploi et de la solidarité, page 15



Des prestations bien employées, page 23



Les progrès de l'éducation, page 33

SOCIÉTÉ

- 33 Les progrès de l'éducation : étudier les signes
Andreas Schleicher
35 Lancez-vous !

DÉVELOPPEMENT

- 36 Les défis de Doha
Déclaration des Dirigeants du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale

OCDE.ORG

- 38 Développer les échanges ; Visite du Président tchèque ; L'énergie à long terme ; Le forum du savoir
39 Calendrier

LIVRES

- 40 L'enfance en jeu ; Les femmes au travail ; Panne de marché ? ; De l'énergie à revendre ; Une vie de cochon
42 Nouvelles publications
44 **Bon de commande**

BANQUE DE DONNÉES

- 45 Administration électronique ; À votre service ; Un bon rapport ; Énergie sans frontières
46 Indicateurs

À la une **Urgent : Recherche emplois** par David Rooney

Le chômage augmente à nouveau dans les pays de l'OCDE. Cette hausse est un rappel à l'ordre sévère indiquant que la lutte contre le chômage élevé et durable doit rester une priorité sur le plan politique. Les gouvernements de l'OCDE doivent faire face au défi difficile de l'emploi. Si le taux de participation n'augmente pas, le vieillissement de la population menacera la solvabilité d'importants programmes d'aide sociale et freinera la hausse des niveaux de vie. Heureusement, ce scénario n'est pas une fatalité.



L'Observateur^{ocde}

www.observateurocde.org
© OCDE 2003

Abonnement 2003 :
€50 – US\$50 – £31 – ¥5 900
ISSN 0304-3390
Tél. : +33 (0) 1 45 24 82 00
Télécopie : +33 (0) 1 45 24 82 10
sales@oecd.org

Créé en 1962
Le magazine de l'Organisation de coopération
et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE
2 rue André-Pascal
75775 Paris, cedex 16, France
observer@oecd.org
www.oecd.org

Publié en français et en anglais
par l'OCDE et Financial Times Business Ltd,
Tabernacle Court, 16-28 Tabernacle Street,
London EC2A 4DD.
Tel : +44 (0)20 7382 8000

RÉDACTEUR EN CHEF : Rory J. Clarke
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :
Sue Kendall-Bilicki
RÉDACTEUR STATISTIQUES :
Eileen Capponi
ASSISTANTES :

Alison Benney, Rosemary Chas,
Alexandra Gaskell, Claire Geyelin
RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :

Silvia Thompson
VERSION INTERNET :
Rory J. Clarke, Sue Kendall-Bilicki
MARKETING :

Toby Green
CHEF DE PRODUCTION (FTB) :

Mhairi Swann
MISE EN PAGE (FTB) :
Celine Bijleveld, Kay Burton
RÉALISATION DE LA COUVERTURE :
David Rooney, Paramjit Virdee
RESPONSABLE D'ÉDITION (FTB) :

Angus Cushley
RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ (FTB) :
Simon Blackmore +44 (0)20 7382 8443

IMPRESSION : St Ives

Les demandes de reproduction ou de
traduction totales ou partielles des articles de
L'Observateur de l'OCDE doivent être
adressées au chef des éditions de l'OCDE :
2 rue André-Pascal,
75775 Paris, cedex 16, France.

Les articles signés expriment l'opinion de
leurs auteurs et non pas nécessairement celle
de l'OCDE.

Les articles reproduits ou traduits doivent être
accompagnés de la mention « Reproduit (ou
traduit) de L'Observateur de l'OCDE » et de la
date du numéro. Les articles signés ne
peuvent être reproduits ou traduits qu'avec
leur signature. Deux exemplaires significatifs
doivent être envoyés au rédacteur en chef.
Toute correspondance doit être adressée au
rédacteur en chef. La rédaction n'est pas
tenue de rendre des manuscrits nonsollicités.

FT Business
FINANCIAL TIMES



©ALEXANDER DEMIANCHUK/REUTERS 2003

Madame Anna Lindh, Ministre des affaires étrangères de Suède, personnage politique très estimé, est décédée tragiquement le 11 septembre 2003 des suites de ses blessures après avoir été poignardée sauvagement la veille dans un grand magasin à Stockholm.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis ainsi qu'au peuple suédois. *Med vår djupaste medkänsla.*

Mondialiser l'OCDE

Dans son article « Réaliser le progrès mondial » (*L'Observateur de l'OCDE* N° 236, Mars 2003), Ron Gass examine les progrès difficiles de la mondialisation et propose que l'OCDE serve de guide dans « le volet sociopolitique de la répartition des richesses » de la théorie sur le progrès d'Arnold Toynbee. Il propose également que l'organisation devienne un pont politique entre les forces de « Davos » et celles de « Porto Alegre ». Bien que ce raisonnement vienne d'une noble idée, il apparaît défectueux aux yeux de ceux qui se placent du côté du second volet, engagés dans le mouvement alter mondialiste. En effet, selon eux, l'OCDE a malheureusement sacrifié son impartialité tant

renommée en servant de tribune principale pour le développement et la réalisation finale de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), une stratégie qui, selon certains, était en dehors du mandat d'origine de l'OCDE.

De plus, M. Gass déclare que, en tant que successeur de l'OECE (l'Organisation européenne de coopération économique), l'OCDE devrait garder en tête l'esprit du Plan Marshall et « porter haut les couleurs de la notion de progrès » pour le monde dans son ensemble. Hélas, la définition du progrès de l'OCDE est filtrée à travers le regard des pays membres – comme le note M. Gass, l'organisation est considérée par certains comme « le club des pays riches » – et manifestement, cela l'a induit à promouvoir les

préoccupations des pays privilégiés. Et, comme l'ont montré les manifestations contre l'AMI, la définition du progrès n'est même pas partagée par tous les citoyens des pays de l'OCDE.

Si l'OCDE souhaite réellement que ses rapports et conclusions soient entendus et utilisés par les individus des deux camps du débat sur la mondialisation et que « davantage de pays puissent avoir un rôle autonome dans l'économie mondiale », l'organisation devra se faire plus discrète sur les sujets controversés, allant de la biodiversité au commerce, afin de conserver son impartialité professionnelle et retrouver sa crédibilité.

Claude Théoret
Paris, France.

Vers des emplois plus nombreux et meilleurs

Après 10 années marquées par une progression de l'emploi, l'apparition des *start-ups* et une euphorie générale dans le monde des affaires, le chômage repart à la hausse dans la zone OCDE. Certes, cette remontée semble moins prononcée que lors des précédents ralentissements de l'économie, et cela reflète des améliorations encourageantes de l'emploi sur un plan structurel. Cependant, cela nous rappelle clairement que la lutte pour améliorer l'emploi doit rester une priorité pour les gouvernements.

La détérioration du marché du travail depuis deux ans pourrait affecter certaines catégories plus que d'autres, en particulier les travailleurs âgés, les femmes, les parents seuls, les personnes handicapées, les immigrants et les jeunes défavorisés. Or, ces catégories sont déjà sous-représentées dans le monde du travail. En faisant appel à ces populations, on doperait pourtant l'emploi, tout en contribuant à lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Plusieurs pays ont en effet montré qu'il était possible de faire progresser l'emploi en augmentant le taux d'activité de ces catégories sous-représentées.

Pendant des années, les gouvernements se sont attachés à lutter contre le chômage. Or, si cette bataille doit être poursuivie, elle doit s'accompagner de mesures destinées à attirer dans l'activité un plus grand nombre de personnes actuellement dans le non-emploi. Après tout, le principal vecteur de la création d'emplois n'est pas la baisse du chômage mais une plus large participation de la population au marché du travail. C'est là un fait que nos sociétés vieillissantes ne peuvent ignorer. Le vieillissement de la population pèse sur les dépenses sociales ; des mesures urgentes seront donc nécessaires pour stimuler l'activité. Si les taux d'activité n'augmentent pas, le vieillissement de la population freinera l'expansion de la main-d'œuvre, sapant la croissance et la productivité. Les bénéfices d'une plus grande participation à l'activité sont donc nombreux.

Faire reculer le non-emploi – et pas simplement le chômage – sert des objectifs sociaux tout autant que des objectifs économiques. De nombreuses politiques mal conçues qui ont cherché à réduire le chômage en subventionnant le retrait des actifs du marché du travail se sont révélées contre-productives. Pourtant, s'ils y étaient convenablement encouragés et aidés, de nombreux bénéficiaires de prestations sociales, parmi ceux qui sont d'âge actif, pourraient reprendre le travail. Les intéressés, comme la collectivité, auraient tout à y gagner.

Le non-emploi est souvent le résultat de décisions individuelles. Certains parents font par exemple le choix de s'occuper de leurs enfants. La retraite peut aussi être le fruit d'une décision du ménage : il est fréquent que, lorsque l'un des membres du couple prend sa retraite, l'autre cesse de travailler, même au prix d'une perte de revenu. Ces choix doivent être respectés et soutenus.

Mais il y a aussi des obstacles à la participation à l'activité. Un salaire minimum élevé et des réglementations imposant des normes de qualité minimales pour les emplois peuvent restreindre les possibilités

d'embauche, en particulier pour les femmes et les travailleurs âgés. Le système fiscal peut aussi décourager l'activité, en créant des niches d'inactivité ou de pauvreté. Enfin, souvent, les systèmes publics de retraite et les plans de départs anticipés n'incitent pas, financièrement, à poursuivre une activité jusqu'à l'âge officiel de la retraite.

Autrement dit, loin de faire un choix, de nombreuses catégories ont le sentiment que le marché du travail est hors d'atteinte pour elles. Et ce sentiment persiste même lorsqu'elles ont réussi à trouver un emploi. Les femmes, par exemple, ne bénéficient pas du même accès que les hommes à la formation dans l'emploi. Nombre d'entre elles ont également du mal à gravir les échelons une fois en poste.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la formation liée à l'emploi pour améliorer les parcours professionnels. L'éducation réduit le risque pour les travailleurs de tomber dans le piège des bas salaires. Elle les aide aussi à améliorer leur productivité et leur rémunération. Pourtant, les catégories sous-représentées ne bénéficient pas suffisamment de formation, loin de là. C'est un problème dont il faut se préoccuper, et les politiques destinées à aider les travailleurs à avoir une progression professionnelle devraient faire partie de toute stratégie à moyen terme en faveur de l'emploi.

En un mot, ramener vers le travail les bénéficiaires de prestations de non-emploi doit être le maître mot de toute stratégie d'activation. Les services de l'emploi doivent rester proches des demandeurs d'emploi et maintenir avec eux des contacts constructifs, leur apportant le soutien et le conseil dont ils ont besoin et mettant tout en œuvre pour éviter qu'ils ne s'éloignent complètement du marché du travail. Certains gouvernements pourraient valoriser le travail par des compléments de revenus d'activité et des crédits d'impôt. Ils devraient réduire les charges qui pèsent sur les employeurs chaque fois que c'est possible. L'accès à l'emploi devrait aussi aller de pair avec tout un éventail de services et des modalités de travail souples pour faciliter l'articulation entre le travail et la vie de famille. La réorganisation du lieu de travail devrait aussi tenir compte des contraintes propres aux personnes handicapées. On pourrait mettre en place des systèmes de retraite plus souples, et veiller à en éliminer toute disposition qui joue contre l'embauche ou le maintien en activité des travailleurs âgés.

Les Ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE qui se sont réunis les 29 et 30 septembre 2003, ont eu de quoi faire pour mettre en œuvre l'objectif proclamé : « Vers des emplois plus nombreux et meilleurs ». L'action des gouvernements doit-elle viser essentiellement les catégories qui sont les plus défavorisées au regard du marché du travail, comme les personnes handicapées, ou celles qui représentent le plus grand potentiel sur un plan économique, en l'occurrence les femmes et les travailleurs âgés ? Il est difficile de se prononcer. Aucune de ces approches ne peut être négligée, car, comme les ministres de l'emploi le savent fort bien, une meilleure intégration sociale passe aussi par plus de prospérité. ■

● En bref ●

Alerte sur les transports maritimes

Les exploitants de navires devraient dépenser plus d'un milliard de dollars pour mettre en place les nouvelles mesures de sécurité destinées à contrer la menace d'attentats terroristes ; mais ce chiffre reste très inférieur aux coûts potentiels d'un attentat terroriste. Telle est la conclusion d'un nouveau rapport de l'OCDE intitulé *Security in Maritime Transport : Risk Factors and Economic Impact* (La sûreté des transports maritimes : facteurs de risque et impacts économiques).

Les échanges mondiaux sont tributaires des transports maritimes – plus de 80 % du commerce mondial est acheminé par voie maritime – et de grands efforts ont été accomplis ces dernières années pour renforcer, dans la mesure du possible, l'ouverture et la fluidité afin de stimuler encore davantage la croissance économique. Toutefois, selon le rapport, cette ouverture, qui a permis aux transports maritimes de se développer et de contribuer à dynamiser les économies, les rend aussi particulièrement vulnérables à des attentats terroristes qui pourraient bloquer le fonctionnement du système tout entier, par suite des mesures d'urgence que les pays pourraient être amenés à prendre.

Les risques sont nombreux et concernent aussi bien les transporteurs de vrac que les transporteurs de marchandises en

conteneurs. Les enjeux sont élevés, étant donné que toute interruption importante du système de transports maritimes causerait des dommages à l'économie mondiale.

Suite aux attentats terroristes perpétrés aux États-Unis en 2001, les pays ont renforcé les mesures de sûreté applicables au réseau de transports maritimes, en exigeant par exemple, l'établissement de plans de sûreté pour les navires et pour les ports ainsi que l'installation de systèmes d'alarme sur les navires. La plupart de ces mesures entreront en vigueur en juillet 2004. Les États-Unis ont développé leur propre arsenal de mesures de sécurité maritime qui vont de la notification préalable du contenu des cargaisons acheminées à bord de navires à destination de leur territoire jusqu'à la vérification préalable des cargaisons à haut risque dans les ports de chargement.

Selon le rapport, pour respecter ces nouvelles règles, les exploitants de navires devront installer des systèmes de sécurité et recruter du personnel supplémentaire, pour un coût d'investissement initial estimé à US\$1,3 milliard et un renchérissement des coûts annuels d'exploitation de US\$730 millions par la suite. ■

- Pour lire le rapport complet, consultez : www.oecd.org/sti/maritime-transport/

Après Cancún

La Conférence ministérielle de Cancún s'est terminée le 14 septembre. À l'issue de la réunion, son Président, M. Luis Ernesto Derbez, a déclaré que, malgré de grandes avancées dans les consultations, les membres étaient restés sur leurs positions, en particulier au sujet des questions de Singapour – échanges et investissement, échanges et politique de la concurrence, transparence des marchés publics, facilitation des échanges.

M. Derbez a finalement proposé une déclaration ministérielle en six paragraphes, qui a été approuvée à la session de clôture. Cette déclaration donne pour instruction aux représentants des gouvernements membres « de continuer à travailler sur les questions en suspens avec un sens de l'urgence et une motivation renouvelés ». Le Directeur général, M. Supachai Panitchpakdi, a estimé qu'il ne fallait pas cacher que ce blocage constituait un contretemps. Il était déçu mais non découragé. Si le Programme de Doha pour le développement est un échec, les perdants seront les pauvres du monde, déclara-t-il. ■

- Les conséquences de ce développement dans les négociations seront examinées dans le prochain numéro de l'Observateur de l'OCDE et, en ligne, sur le site www.observateurocde.org.

Sécurité chimique

L'OCDE vient de réviser ses orientations concernant la sécurité de la conception et de l'exploitation des installations chimiques et les mesures à prendre en cas d'accident. Les *Principes directeurs pour la prévention, la préparation et l'intervention en matière d'accidents chimiques* aideront les autorités publiques, l'industrie et les collectivités dans le monde entier à prévenir les accidents chimiques d'origine technologique et naturelle ou imputables à de possibles actes terroristes. Ils aideront également à se préparer pour les cas d'urgence et à

communiquer efficacement, ainsi qu'à intervenir en cas d'accident et en contenir au maximum les effets préjudiciables. Les Principes directeurs portent aussi sur le suivi des incidents, dont la dépollution et la notification des accidents.

Les nouveaux Principes directeurs constituent une version actualisée de ceux qui avaient été adoptés en 1992. Ils s'appliquent à toutes les installations dangereuses, c'est-à-dire aux sites et aux installations fixes qui produisent, transforment, utilisent, manipulent, entreposent ou éliminent des substances dangereuses. Ils concernent donc non seulement les usines chimiques, mais aussi les installations industrielles et commerciales qui sont amenées à employer ou stocker des substances dangereuses.

Les Principes directeurs révisés n'abordent pas la question des substances et matières radioactives, qui est couverte par d'autres instruments internationaux, ni le transport routier, ferroviaire, maritime, aérien ou par pipeline de substances dangereuses. En revanche, ils valent pour les installations de transfert dans lesquelles ces substances sont chargées et déchargées. Le principe de base est que toutes les installations devraient logiquement adhérer aux mêmes objectifs généraux de sécurité, qu'elles soient publiques ou privées et quels que soient leur taille et leur lieu d'implantation. Les Principes directeurs sont conçus pour être applicables partout dans le monde et conformes au concept de développement durable. ■

- Voir : www.oecd.org/ehs

A Solution to Monetary Insecurity?

By Bernard Lietaer

A member of the Global Future Forum; Professor, Naropa University, Boulder Co; Author of "Future of Money" (UK: Random House) and "Access to Money beyond Greed and Scarcity" (US: Access Foundation).



According to Paul Volcker, ex-Chairman of the Federal Reserve Board, "The ultimate logic of economic globalization is a stable and common unit of account... in other words, a common world currency." But what steps can be made towards this goal?

Three unresolved issues are haunting the global monetary scene. Firstly, there is no international standard of value – a critical function of any money system. Secondly, currency instability persists. According to the World Bank, 87 countries have experienced monetary crises in the past 25 years, and still counting. Thirdly, institutional deadlock: the banking system isn't pushing for monetary reforms because 'hedging' products (insurance against monetary instabilities) constitute significant profit centres. Furthermore, the current geopolitical environment makes a new Bretton Woods agreement unlikely.

One effect: investments in less

developed countries have proportionally dropped by one third over the past two decades. This has resulted in a demonstrable drop in the standard of living for eighty-nine of those countries. Given the institutional deadlock, what can be done?

"The TRC would operate as a complement to conventional national currencies, in parallel with them."

The TRC Currency

One solution is what the International Air Transport Association (IATA) successfully did 20 years ago through internal currency arrangements among its members, i.e. it created its own Trade Reference Currency (TRC). What is proposed here is to implement a general TRC, useable across industries. Furthermore, this TRC would be designed to provide an inflation-resistant international standard of value, stabilize the business cycle, and realign stockholder's interests with long-term sustainability.

This Trade Reference Currency – let's call it a Terra – would be backed by a standard basket of the most important commodities and services traded in the global market (e.g. oil, wheat, copper, etc., and some standardizable services like international freight or telecom units.) The Terras would be issued by a Terra Alliance as electronic inventory receipts for commodities sold to it by producers.

The cost of storage of the physical commodities would be paid by the bearer of the Terra (estimated at 3.5-4% per annum). This makes the Terra a 'demurrage' currency,

which encourages its use as a contractual, planning and trading device, not as a store of value.

What are the benefits of such a TRC compared to conventional money? First of all, the three issues identified above would be resolved. Terra would indeed be an ideal standard of international value, given that its basket would capture main elements of global trade. It would be a robust standard, given that it is a fully backed currency. Finally, as any TRC trade is basically standardized countertrade (international barter), it doesn't require new legal agreements. Countertrade is routinely practiced today in over 100 countries, with a volume of more than \$1 trillion per year. The Terra would operate as a complement to conventional national currencies, in parallel with them.

There are also three additional benefits to the Terra approach. By definition, it would be an inflation-resistant currency, ideal to track results over long-time periods or across countries. In addition, the Terra would be counter-cyclical to the conventional money creation process, thereby stimulating the world economy in downturns and cooling it off in boom periods. And, last but not least, the demurrage feature would realign financial interest with long-term thinking, thereby resolving the conflict between shareholders' optimization and long-term sustainability.

To read more about this mechanism and the evidence for its claims, visit www.thegff.com/oecd2

• En bref •

Pourparlers sur l'acier

Les principales économies mondiales productrices d'acier ont progressé vers la définition des éléments d'un accord visant à réduire ou à éliminer les subventions dans le secteur de l'acier et sont convenues de poursuivre les travaux à un rythme accéléré durant la fin de l'année 2003 et en 2004.

De hauts responsables publics sont convenus lors d'une réunion tenue au siège de l'OCDE à Paris en juillet, de poursuivre les travaux menés en vue d'une interdiction générale de l'octroi de subventions spécifiques en faveur de l'industrie sidérurgique. Ces travaux viseront à prévoir un nombre limité d'exceptions, comme l'autorisation de l'octroi des aides pour compenser les coûts entraînés par les fermetures permanentes des capacités. Le Groupe d'étude sur les disciplines qui

travaille sur cet accord envisagera un traitement spécial et différencié en faveur des économies en développement, et éventuellement des économies en transition.

Les participants à la réunion ont été encouragés par les rapports faisant état de la poursuite de l'ajustement dans l'industrie sidérurgique. Les économies qui participent à ces discussions ont fermé 105 millions de tonnes de capacités entre 1998 et 2002 et il est prévu d'en fermer encore 36 millions entre 2003 et 2005.

Dans le même temps, l'écart entre la production d'acier et les capacités de production tend à se réduire, la hausse de la consommation dépassant actuellement celle des capacités. Cette évolution favorable devrait être renforcée par la restructuration et les investissements dictés par le marché ainsi que par l'élimination des aides et des pratiques qui en faussent le fonctionnement. ■

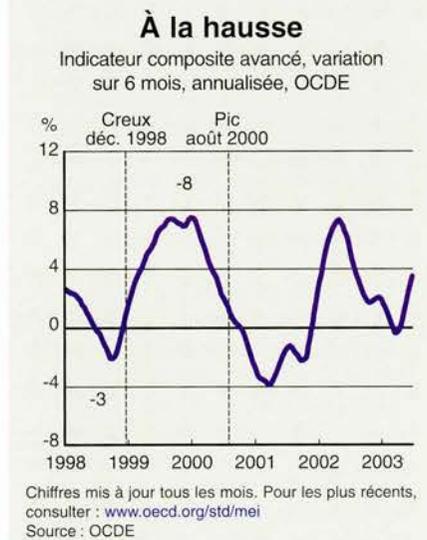
• Voir : www.oecd.org/sti/steel

Des signes de reprise

La zone OCDE devrait connaître une croissance modérée, la performance des États-Unis s'améliorant fortement et celle de la zone euro et du Japon marquant une légère progression, d'après le calcul le plus récent de l'indicateur composite avancé de l'OCDE.

L'indicateur pour la zone OCDE, qui donne une indication des évolutions économiques à venir, a marqué une hausse de 1,1 point en juin, s'établissant à 122,1 contre 121 en mai. Son taux de variation sur six mois a également augmenté significativement depuis avril 2003, après un mouvement de baisse qui s'était amorcé en mai 2002. L'indicateur composite avancé pour les États-Unis a fortement progressé en juin, de 1,7 point, tandis que celui de la zone euro s'est accru de 0,4 point et celui du Japon de 1,1 point.

Le taux de variation sur six mois de l'indicateur des États-Unis a accusé une hausse prononcée pour le troisième mois consécutif. Dans le cas de la zone euro et du



Japon, le taux de variation a augmenté pour le deuxième mois de suite.

Les indicateurs composites avancés, qui font la synthèse d'un large éventail d'indicateurs clés de la conjoncture économique, sont conçus pour signaler à l'avance les points de retournement (pics et creux) de l'activité économique. Le graphique met en évidence ces signaux précurseurs ; par exemple, le creux de décembre 1998 avait été détecté trois mois plus tôt (-3). ■

Le combat contre le financement du terrorisme

Deux ans après les événements du 11 septembre aux États-Unis, le Groupe d'action financière (GAFI), basé à l'OCDE, demeure à la tête des efforts entrepris à l'échelle mondiale pour la détection, la prévention et le tarissement des flots financiers des terroristes. « Le terrorisme et son financement représentent une menace très sérieuse en termes de stabilité nationale, régionale et internationale et de croissance économique. S'opposer à cette menace exige une approche rapide et coordonnée » a déclaré le nouveau Président du GAFI, Claes Norgren.

Le GAFI est en train de concevoir un mécanisme solide visant à geler et à confisquer les biens des terroristes. Ce mécanisme, détaillé dans une Note interprétative à la troisième des Huit recommandations spéciales sur le financement du terrorisme, servira de guide aux pays lors de l'adoption et de la mise en œuvre de mesures permettant aux autorités de geler et de confisquer les biens présentant des liens avec le financement du terrorisme. Complété par des mesures telles que les Meilleures pratiques internationales relatives aux systèmes informels de remise de fonds et aux obligations en matière de virements électroniques, ce mécanisme met en place un cadre vaste et cohérent de mesures de lutte contre le financement du terrorisme.

Une initiative conjointe du GAFI, du FMI et de la Banque Mondiale est en cours qui a pour objectif d'évaluer la conformité de tous les pays du monde avec les normes établies par le GAFI en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Dans le cadre d'une autre initiative, le GAFI se joint aux Nations unies et à la communauté des donateurs afin d'identifier les lacunes des systèmes financiers nationaux. ■

• Voir : www.fatf-gafi.org



Imagine it:

An IT services
company
that actually
understands
the business
of government.

Done:

More than 1,500
government agencies
worldwide rely on Unisys.

From integrating 13 different IT systems into one for the Belgian Courts of Justice to providing IT security integration for 429 U.S. airports. Unisys delivers. Imagine what we can do for you. To find out, visit www.unisys.com/publicsector1

Precision thinking, relentless execution to drive your vision forward.

- > Systems Integration.
- > Outsourcing.
- > Infrastructure.
- > Server Technology.
- > Consulting.

UNISYS

Imagine it. Done.

[unisys.com/publicsector1](http://www.unisys.com/publicsector1)

• En bref •

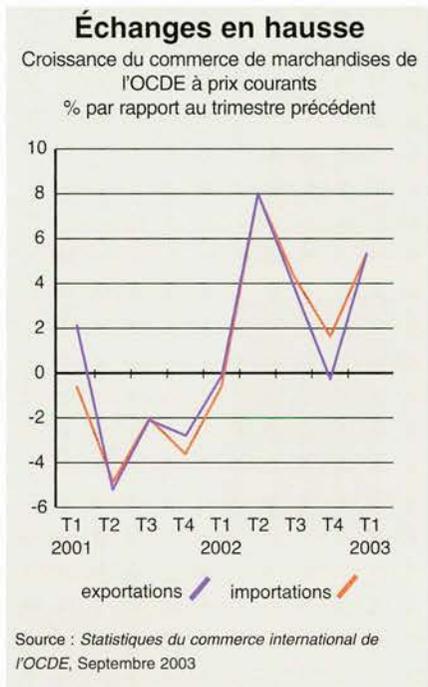
Échanges : tableau mitigé

Au premier trimestre 2003, le volume des échanges de marchandises a baissé dans la plupart des grands pays industriels ; les importations des pays du G7 ont fléchi de 1,2 % par rapport au trimestre précédent et les exportations de 0,8 %. Les importations des États-Unis ont reculé de 1,7 % par rapport au trimestre précédent, mais les exportations ont augmenté de 0,5 %. Le Japon a enregistré une hausse de ses exportations (+ 0,5 %) comme de ses importations (+ 0,7 %) ; par rapport à l'année précédente, le taux d'accroissement de ses exportations a été le plus élevé des pays du G7, à + 9,4 %.

En Allemagne, les exportations ont peu évolué en volume au premier trimestre 2003, avec une hausse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent, mais la croissance des importations, qui a atteint 2,5 %, a été la plus forte du G7. La France et l'Italie ont toutes deux enregistré une baisse de leurs exportations et de leurs importations par rapport au trimestre précédent. En volume, les exportations de la France ont reculé de 4,5 % et ses importations de 5,7 %, tandis que l'Italie a vu ses exportations fléchir de 3,0 % et ses importations de 4,4 %.

Hausse du chômage

Le taux de chômage standardisé pour la zone OCDE est revenu de 7,3 % en juin à 7,2 % en juillet, chiffre qui reste toutefois supérieur de 0,2 point de pourcentage à celui enregistré un an auparavant. Le pourcentage de sans emploi dans la zone euro est, lui, demeuré inchangé, à 8,9 %, en juillet par rapport à son niveau du mois précédent, et à 0,5 point de plus que celui d'un an plus tôt. Aux États-Unis, ce pourcentage est tombé à 6,2 % en juillet, contre 6,4 % en juin, mais a excédé de 0,4 point celui recensé un an auparavant. Au Japon, où il est resté



Dans l'ensemble de la zone OCDE, les échanges de marchandises sont restés positifs en valeur durant le premier trimestre de 2003, les exportations comme les importations étant en hausse de 5,3 % par rapport au trimestre précédent. Les exportations ont été supérieures de 18,1 % à celles de l'année précédente et les importations de 20,4 %.

• Voir : www.oecd.org/std/mei

inchangé à 5,3 % comme en juin, il a par contre diminué de 0,1 point par rapport à il y a un an.

Au cours des 12 mois achevés en juillet 2003, le taux de chômage standardisé de la France a augmenté, de 8,9 % à 9,4 %, de même que ceux de l'Allemagne et du Canada qui sont passés, respectivement, de 8,6 % à 9,4 % et de 7,6 % à 7,8 %. Au Royaume-Uni, le pourcentage de sans emploi a en revanche diminué au cours de cette même période, revenant de 5,1 % à 4,9 %.

Les chiffres du chômage sont considérés comme ayant un certain retard sur l'évolution de l'activité économique. En avril dernier l'OCDE annonçait une prudente reprise (voir la section Économie, page 9).

• Voir : www.oecd.org/statistics/data

Éradiquer la corruption

Six pays en transition de l'ex Union soviétique ont adopté un nouveau plan d'action régionale avec le concours de l'OCDE pour lutter contre la corruption. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Fédération de Russie, le Tadjikistan et l'Ukraine ont officiellement adopté ce plan lors d'une réunion sous les auspices de l'OCDE et du gouvernement turc à Istanbul le 10 septembre.

Aux termes de ce plan, les pays participants s'engagent à accroître l'intégrité et la transparence dans les services publics par le biais de mesures visant notamment à encourager l'impartialité dans l'administration publique et à mettre un terme au favoritisme et au népotisme. Les pays sont également convenus de renforcer leurs systèmes anti-corruption, de veiller à l'application effective de la législation anti-corruption et d'encourager un débat public sur la corruption et le rôle que peuvent jouer les citoyens pour lutter contre ce fléau. Le plan prévoit la mise en place de dispositifs de surveillance et de divulgation des patrimoines des agents publics et fixe des objectifs pour donner aux fonctionnaires, aux salariés du secteur privé et au grand public un rôle plus important dans la lutte contre la corruption, en protégeant par exemple ceux qui signalent les comportements répréhensibles.

Le plan d'action est le fruit de la coopération au sein du Réseau anti-corruption pour les économies en transition et a été adopté lorsque le Réseau a tenu sa réunion annuelle au Centre de l'OCDE pour le développement du secteur privé à Istanbul.

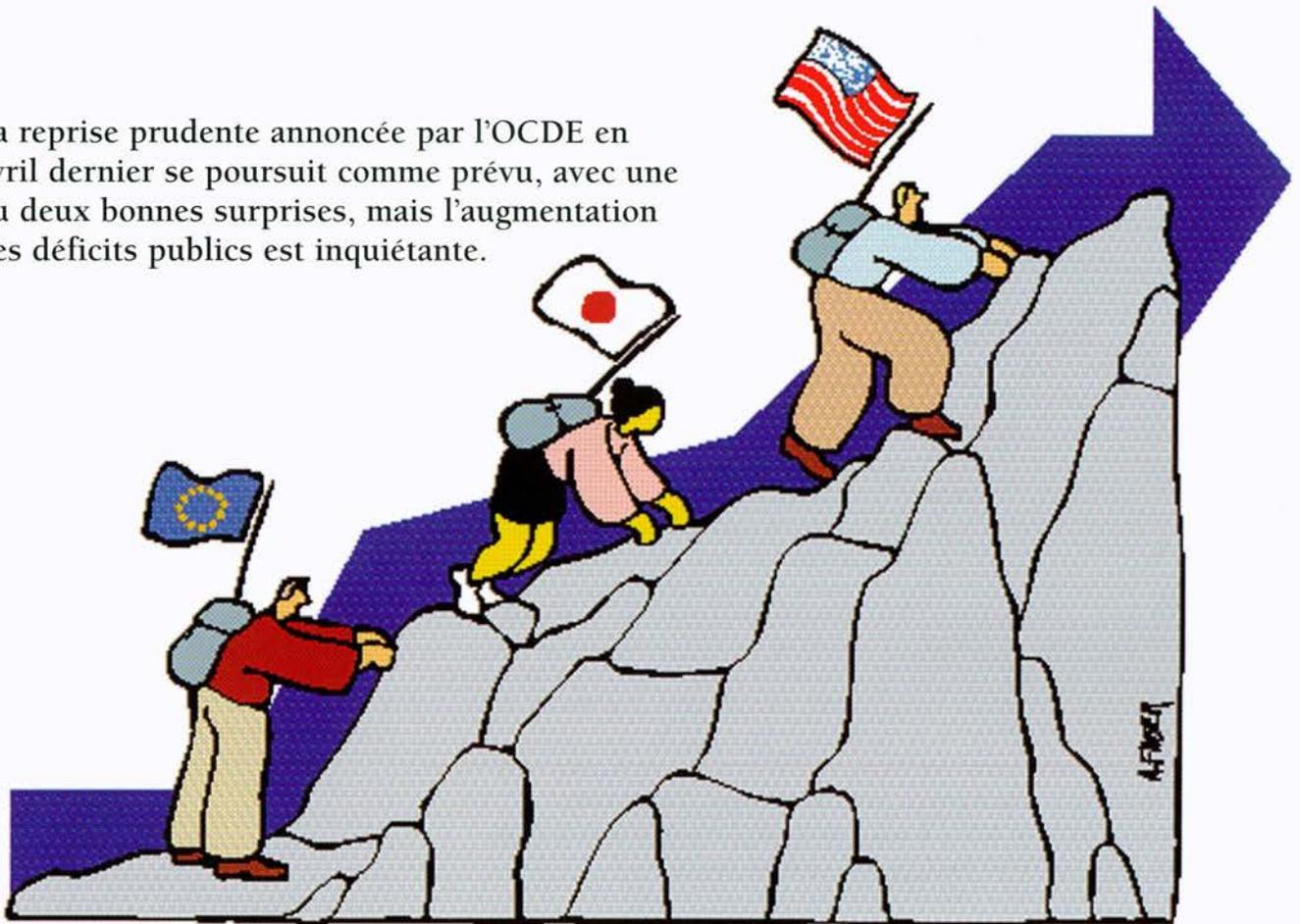
L'OCDE assure le secrétariat de ce Réseau et sera chargée à ce titre de l'administration du plan.

• Voir : www.anticorruptionnet.org et www.oecd.org/corruption

La reprise est sur les rails

Mise à jour des prévisions économiques*

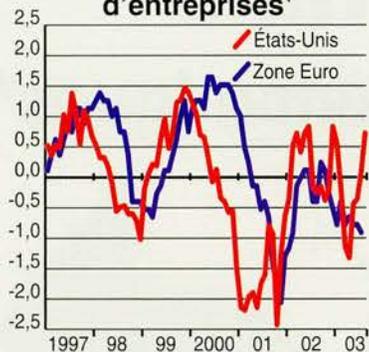
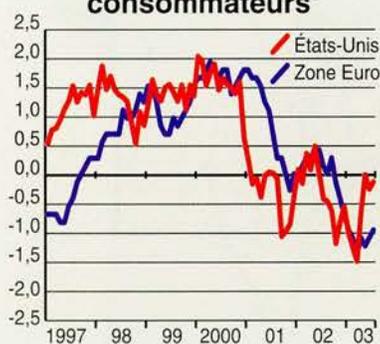
La reprise prudente annoncée par l'OCDE en avril dernier se poursuit comme prévu, avec une ou deux bonnes surprises, mais l'augmentation des déficits publics est inquiétante.



La reprise aux États-Unis se poursuit *grosso modo* comme prévu par les *Perspectives économiques de l'OCDE* publiées en avril dernier. Au Japon, la croissance est plus soutenue. En zone euro, elle ne s'est pas encore matérialisée. La reprise pourrait s'accélérer dans les derniers mois de 2003, grâce à des mesures de stimulation, notamment aux États-Unis. Toutefois, la vigueur de la reprise ne sera pas la même dans toutes les grandes régions de l'OCDE, la zone euro se trouvant la moins bien placée. Malgré le redressement attendu de la production, il faudra quelque temps pour que le chômage recule et que la production atteigne son

potentiel. Des pressions à la baisse devraient donc continuer de s'exercer sur l'inflation pendant quelque temps, mais le risque de déflation paraît aujourd'hui très éloigné. En supposant que les cours du pétrole ne montent pas et que les taux de change restent à peu près inchangés, la reprise mondiale continuera manifestement d'être tirée principalement par les États-Unis, où d'importantes mesures de stimulation monétaire et budgétaire se font sentir. Mais le Japon a aussi contribué à soutenir, plutôt qu'à freiner, l'activité mondiale. La performance dans la zone euro a été décevante jusqu'ici en 2003.

D'après les modèles prévisionnels de l'OCDE, cette configuration de la croissance se maintiendra vraisemblablement dans la deuxième moitié de 2003. Ces perspectives sont fondées sur les récents indicateurs de la confiance des entreprises et sur les enquêtes auprès des responsables d'achats ainsi que sur les données de haute fréquence concernant la production, les ventes et le logement. Aux États-Unis, la plupart de ces indicateurs sont à la hausse et les enquêtes permettent de penser que le secteur manufacturier comme le secteur des services seront dynamiques. La confiance des consommateurs s'améliorant depuis la guerre en Irak, les ventes au détail et les

Opinions des chefs d'entreprises¹Confiance des consommateurs¹

1. Les données sont centrées sur la moyenne de la période pour laquelle les données sont disponibles pour prendre en compte les disparités nationales et sont présentées en unités d'écart type.

Source : OCDE

commandes de biens durables laissent augurer un renforcement de la demande finale. En outre, une reconstitution des stocks est probable après un déstockage récent.

Au Japon, pour lequel nous n'avons pas encore de modèle d'indicateurs, la confiance des entreprises s'est récemment améliorée grâce au redressement des bénéfices et au progrès dans la restructuration des sociétés. À cela s'ajoutent de meilleures perspectives de croissance aux États-Unis et en Asie et une réduction de l'incertitude mondiale, alors que la confiance des ménages se raffermi. Dans la zone euro, en revanche, seuls les premiers signes d'un redémarrage de l'activité sont perceptibles. L'amélioration de la confiance des entreprises, lorsqu'elle est présente, tient essentiellement aux anticipations de leur propre production, alors que l'appréciation de l'environnement immédiat reste peu optimiste face à une contraction des commandes et à des stocks jugés trop lourds. Le Département des affaires économiques de l'OCDE n'a pas réalisé une nouvelle série complète de prévisions. Cependant, en rapprochant les données sur la croissance du premier semestre de 2003 et les estimations de la croissance probable du PIB aux troisième et quatrième trimestres, il semblerait que la

résorber la sous-utilisation actuelle des ressources dans l'économie. Compte tenu de la dynamique de la reprise, il semble que le risque de déflation soit désormais très éloigné. Au Japon, l'inflation sous-jacente est négative depuis cinq ans, mais elle devrait se rapprocher progressivement de zéro, sous l'effet du renforcement de l'activité et d'une politique monétaire plus active. Du fait d'un creusement de l'écart de production et d'une aggravation du chômage, l'inflation sous-jacente est maintenant sensiblement inférieure à 2 % en zone euro. Mais le processus de désinflation pourrait se ralentir. Jusqu'ici en 2003, la hausse des prix à la consommation a continué de fluctuer autour du seuil de 2 % de la Banque centrale européenne, en partie en raison de la hausse récente des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

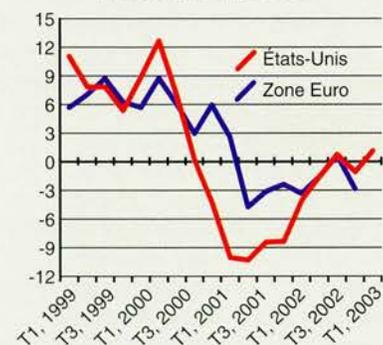
La détente de la politique monétaire devrait être maintenue dans l'ensemble de la zone OCDE jusqu'à ce que la reprise soit fermement établie. Aux États-Unis, avec une inflation sous-jacente encore en baisse, l'orientation expansionniste de la politique monétaire peut être conservée. Au Japon, la politique monétaire non conventionnelle commence à porter ses fruits et devrait être poursuivie avec vigueur tant que la déflation ne sera pas éliminée. Dans la zone euro, un assouplissement monétaire plus marqué sera toutefois requis si les signes clairs d'une reprise ne se matérialisent pas dans un avenir proche.

Par ailleurs, un effort déterminé doit être fait pour endiguer le dérapage actuel des finances publiques. Beaucoup de grandes économies de l'OCDE voient aujourd'hui leur déficit public, déjà important, se creuser de plus en plus, alors que les stratégies à moyen terme qu'exige une telle situation sont soit inexistantes soit soumises à rude épreuve. Cette tendance inquiétante appelle une action correctrice vigoureuse dès que la reprise aura acquis un certain rythme. ■

La reprise mondiale continuera manifestement d'être tirée principalement par les États-Unis, où d'importantes mesures de stimulation monétaire et budgétaire se font sentir.

Investissement prudent

Investissement fixe non-résidentiel privé, % de variation par rapport aux deux trimestres précédents, taux annuels



Source : OCDE, Eurostat

croissance du PIB réel aux États-Unis pourrait s'approcher de 2,5 % pour l'ensemble de 2003. En revanche, les chiffres font ressortir une croissance annuelle dans la zone euro de seulement 0,5 % environ. Pour le Japon, si la croissance au deuxième semestre de 2003 est identique à celle du premier, la croissance en année pleine devrait dépasser les 2 %.

Les perspectives d'inflation à court terme divergent aussi dans la zone de l'OCDE. Aux États-Unis, l'inflation sous-jacente (qui exclut les denrées alimentaires et l'énergie) continuera à diminuer progressivement car, même avec un redressement rapide de la croissance, il faudra quelque temps pour

* Cette mise à jour est fondée sur un point de presse tenu par l'Économiste en chef de l'OCDE, M. Jean-Philippe Cotis, à Paris le 3 septembre 2003 et pourrait faire l'objet de révisions en fonction de nouveaux éléments intervenus depuis cette date. Le prochain numéro des *Perspectives économiques de l'OCDE* (N° 74) sera publié en décembre, avec une version préliminaire en ligne fin novembre. Pour le précédent numéro des *Perspectives économiques* (N° 73), voir : www.oecd.org/eco ou www.observeurocde.org/reprishesitante2003

Qui doit prélever la cybertaxe

David Holmes, Centre de la politique et de l'administration fiscales, OCDE

La tâche de prélever les taxes sur les ventes Internet ne devrait pas revenir aux entreprises.

Éclatement de la bulle ou pas, l'économie du numérique poursuit sa croissance : les entreprises traditionnelles traitent de plus en plus en ligne, et des spécialistes du commerce électronique comme le Music Store d'Apple, e-Bay ou Amazon prospèrent. Aussi les États sont-ils très désireux de percevoir des taxes sur les ventes en ligne. Ils sont particulièrement à l'affût du marché des produits à télécharger qui promet de connaître une croissance considérable maintenant que la couverture de la large bande s'étend. Certains acteurs de ce segment ont déjà enregistré un triplement de leurs ventes depuis 12 mois, et les gouvernements verraient d'un très mauvais œil le développement d'une « zone franche » dans le cyberspace.

De nouveaux règlements européens concernant la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sur le commerce électronique sont entrés en vigueur le 1er juillet 2003. L'Union européenne a mis en place un système en ligne pour que les entreprises non européennes payent une taxe lorsqu'elles effectuent une vente, via Internet, à un consommateur de l'Union. Il faut s'attendre à ce que d'autres pays emboîtent le pas à l'Europe, en appliquant leurs propres règles.

Si c'est le cas, les commerçants en ligne se trouveront confrontés à une collection de mécanismes de collecte fiscale établis par les différents États, complexité extrêmement pénalisante pour les entreprises – particulièrement les PME qui peuvent avoir des moyens limités – et risquerait d'étrangler le développement du commerce électronique transnational.

La collecte fiscale sur les ventes en ligne est un problème particulièrement épineux, surtout pour les produits comme les logiciels et la musique, qui peuvent être téléchargés

du web depuis n'importe quel point du globe. En 2001, les pays de l'OCDE sont convenus que l'impôt sur la consommation sur les achats en ligne devait être payé au pays de résidence du consommateur, où que soit basé le vendeur. Par exemple, si un adolescent habitant Hambourg télécharge une chanson du serveur de Music City aux États-Unis pour un montant de 99 cents, la société doit prélever les 16 % de TVA en vigueur en Allemagne et les envoyer à l'administration fiscale allemande. Mais il y a

Le volume mondial des ventes au détail de produits numérisés ne justifie pas l'investissement nécessaire pour créer et faire fonctionner de nouveaux systèmes de prélèvement fiscal.

de bonnes chances pour que les entreprises des États-Unis – et d'ailleurs – se rebiffent si on leur demande de prélever des taxes pour le compte de plusieurs dizaines de pays situés à l'autre bout de la planète.

Peut-on faire plus simple ? La solution serait que les pays renoncent à leur pratique habituelle d'attendre du vendeur – et non de l'acheteur – qu'il prélève les taxes. Pour débloquer la situation, il faut que gouvernements et entreprises s'entendent pour définir une nouvelle méthode à la fois simple et économique. Les gouvernements devront s'engager à réduire la charge administrative qui pèse sur les entreprises, et le secteur privé devra quant à lui rechercher des moyens innovants s'appuyant sur des solutions technologiques, pour remplacer le système actuel.

Par exemple, les services de paiement traditionnels bénéficiant déjà d'une bonne

implantation mondiale, comme les sociétés de cartes de crédit, pourraient par exemple se charger de collecter et de restituer la TVA perçue. On pourrait aussi s'appuyer sur les nouveaux spécialistes du paiement en ligne, comme PayPal de e-Bay, qui gère les ventes aux enchères en ligne. Naturellement, il faudrait régler les problèmes de confidentialité et de sécurité de manière à protéger les droits des consommateurs et des administrations fiscales.

De telles transformations ne vont pas se produire du jour au lendemain. Pour l'instant, le volume mondial des ventes au détail de produits numérisés ne justifie pas encore l'investissement nécessaire pour créer et faire fonctionner de nouveaux systèmes de prélèvement fiscal. Mais les pressions pour le changement se feront de plus en plus fortes, à mesure que la reprise économique se confirme et que le marché des produits téléchargeables prend de l'ampleur.

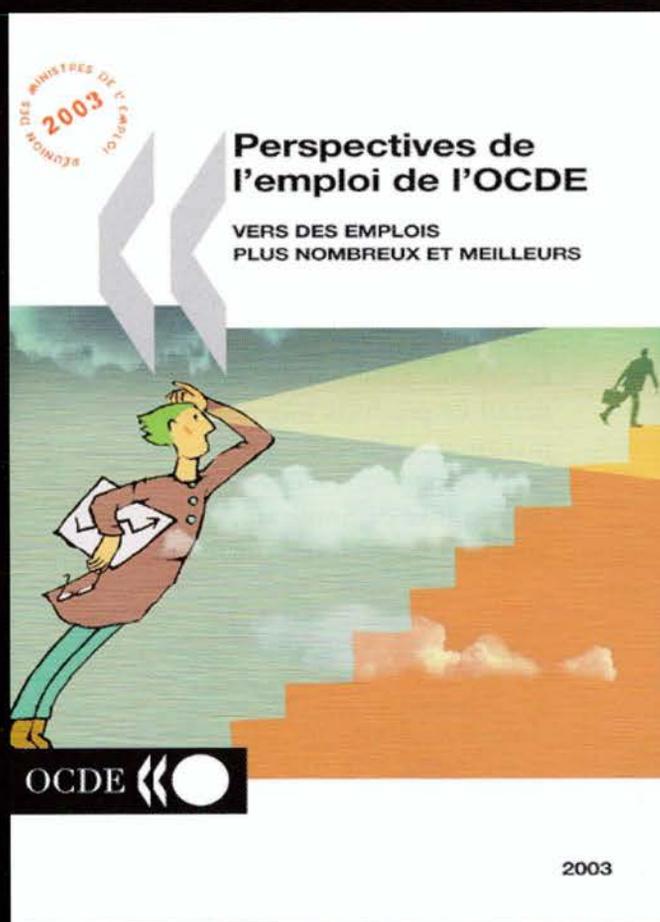
Un nouveau système pourrait être adapté à d'autres utilisations, comme le prélèvement des droits de douane sur les millions de dollars de produits importés dans le monde. Plutôt que de réserver au consommateur la mauvaise surprise de voir arriver le postier avec un colis assorti de US\$20 de droit de douane (avec en prime US\$5 de frais d'administration), le paiement pourrait s'effectuer à la commande. Ce système fonctionne déjà parfaitement pour le commerce de détail entre le Canada et les États-Unis.

Quelle que soit la solution adoptée, il est temps de remettre à plat sans a priori la manière dont les autorités fiscales et les entreprises assurent l'application des règlements fiscaux, et d'en profiter pour faciliter les échanges transnationaux pour les commerçants. Dans les mois à venir, l'OCDE va réunir des représentants des entreprises et des gouvernements afin d'engager cette réflexion. Les solutions apportées contribueront à stimuler le développement des nouveaux canaux de distribution des produits intellectuels et culturels, depuis les logiciels jusqu'aux vidéos, pour le plus grand plaisir de tous, à commencer par notre adolescent de Hambourg. ■

Références

- Holmes, D., « La fiscalité du cyberspace », *L'Observateur de l'OCDE* N° 230, Janvier 2002
- Voir : www.ocde.org/taxation

Les emplois de demain



ISBN 9264100636

Pour commander les publications de l'OCDE,
visitez www.oecd.org/bookshop

Pour être le premier informé des nouvelles parutions de l'OCDE, inscrivez-vous sur OCDEdirect, notre service gratuit de messagerie électronique qui répondra à vos attentes. Visitez www.oecd.org/OECDdirect

Contactez : sales@oecd.org

Dossier spécial • Emploi • Dossier spécial

Table ronde ministérielle	15
Vieillesse démographique	19
Mettre au travail les inactifs	21
Des prestations bien employées	23
Le temps ... d'apprendre	25
Plus d'emplois et de meilleurs salaires	26
Davantage d'emplois, davantage de choix	29
Lutter contre le chômage	30

Sur la route de l'emploi

Raymond Torres, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Les chiffres de l'emploi enregistrés ces 10 dernières années dans la zone OCDE donnent une image contrastée de la situation. Certes, l'emploi a progressé d'environ 1 % par an entre 1991 et 2001 et les pouvoirs publics ont mis en œuvre une série de réformes structurelles afin de résorber le chômage chronique élevé, caractéristique de la période précédente. Mais sont-ils allés assez loin ?

Probablement pas. En effet, la hausse encourageante de l'emploi qui a marqué la dernière décennie s'est interrompue. Certes, dans certains pays les emplois ont mieux résisté au ralentissement actuel qu'aux récessions précédentes mais le fait est que le chômage repart.

Qui plus est, les poches d'inactivité, qui ne se sont jamais résorbées pendant la période de forte croissance, risquent de s'étendre encore avec le ralentissement de l'économie. Plusieurs catégories, notamment les femmes, les travailleurs plus âgés et les personnes handicapées restent fortement sous-représentées dans la population active. Il y a plus grave : le taux d'emploi des travailleurs peu qualifiés a baissé dans les années 1990.

Il est grand temps de mobiliser ces populations sous-représentées. Cela apporterait des ressources utiles à l'économie, tout en renforçant la cohésion sociale. Car s'il est une chose que nous ayons appris au cours de ces 30 dernières années, c'est que les politiques qui découragent l'activité, comme les plans de préretraite ou les régimes d'invalidité qui ne favorisent pas le retour à l'emploi, ne sont pas viables sous leur forme actuelle. Certaines mesures risquent même d'encourager l'exclusion sociale au lieu de l'atténuer. Il est d'autant plus urgent de réformer ces pratiques que le vieillissement de la population s'accroît.

Ce dossier spécial de *L'Observateur* démontre que, pour être performant, le marché du travail doit être dynamique et ouvert, compte tenu de la rapidité des changements démographiques et techniques et de la forte concurrence internationale. Mais en même temps, il doit être intégrateur, permettre à un large échantillon de la population, et pas

De même qu'il faut libéraliser un marché du travail trop rigide, il faut renforcer les marchés ouverts par des mesures de protection sociale. L'équilibre est différent pour chaque pays.

seulement à ceux qui sont les plus aptes physiquement ou les plus instruits, de participer au monde du travail.

L'objectif n'a rien d'altruiste ; il s'agit de gérer efficacement le capital humain et les autres ressources. En d'autres termes, il faut un marché du travail qui fonctionne correctement, soutenu par des politiques sociales et de travail efficaces, pour améliorer l'employabilité et stimuler la croissance économique.

Les enjeux auxquels nous sommes confrontés actuellement sur le marché du travail sont l'occasion pour les pouvoirs publics de rompre avec les politiques du passé qui cherchaient en vain à réduire le chômage en retirant des travailleurs de la population active.

Près d'une décennie s'est écoulée depuis que l'OCDE a proposé son plan de réforme du marché du travail dans le cadre de la Stratégie pour l'emploi. Sa mise en œuvre a progressé de façon inégale, mais en même temps, nous avons beaucoup appris sur ce qui peut favoriser l'augmentation de l'emploi.

L'une de ces leçons est qu'il faut éviter les remèdes simplistes. On a longtemps prétendu que pour créer plus d'emplois, les pays devaient consentir à une réduction des prestations sociales et à une baisse de certains salaires, (pour les moins qualifiés notamment). L'idée est que le travail doit être plus rémunérateur que les indemnités de chômage. Pour inciter les gens à travailler, il suffirait donc de restreindre l'accès aux prestations et d'en réduire le niveau tandis que la baisse des salaires pousserait les employeurs à embaucher.

Les choses ne sont pourtant pas aussi simples, comme en témoignent différentes tentatives de réformes menées depuis une dizaine d'années. Des pays comme le Danemark et le Canada ont réussi à maintenir des indemnités de chômage relativement généreuses, tout en réalisant de hauts niveaux d'emploi. En 2002, la proportion de la population en âge de travailler qui avait un emploi au Canada et au Danemark était respectivement de 72 % et 77 %. Ces chiffres sont plus élevés qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis, qui peuvent être considérés comme des pays performants.

Il est vrai que les travailleurs danois et canadiens sont relativement qualifiés, ce qui pourrait contribuer à expliquer les bonnes performances de ces pays. Toutefois, on notera que le taux d'emploi parmi les travailleurs non qualifiés au Canada et au Danemark, qui se situe à près de 55 % et 63 % respectivement, est aussi relativement élevé.

Comment ces pays ont-ils pu atteindre des niveaux d'emploi aussi impressionnants ? Notamment par des stratégies d'activation. Celles-ci ont lié les prestations sociales à une recherche obligatoire de travail – montrant ainsi que les bénéficiaires de la protection sociale ou d'autres prestations, capables de travailler, doivent chercher un emploi.

C'est l'approche par obligations réciproques qui semble donner les meilleurs résultats. Les autorités en charge de l'emploi fournissent des services de soutien, tels que du conseil et de la formation, aux demandeurs d'emploi qui, de leur côté, s'engagent à chercher du travail. Des sanctions pour comportement inapproprié peuvent également être employées comme incitation supplémentaire en dernier recours.

L'expérience montre aussi que les incitations financières ne sont pas suffisantes. Dans certains cas, les demandeurs d'emploi ont besoin d'une aide à la mobilité, notamment ceux qui vivent dans des zones éloignées, ou de facilités de garde d'enfants, dans le cas des jeunes mères de famille. Ces services peuvent aider les personnes qui se trouvent à la lisière du marché du travail à trouver un emploi.

Il faut aussi prendre en compte les questions de carrière. Des services de formation spécialisés peuvent en effet aider les anciens chômeurs à conserver leur nouvel emploi. Ces initiatives réussissent si bien, que les États-Unis envisagent de créer des « services sur mesure » pour les sans-emploi, qui comprendront une prime à la mobilité et une aide à la recherche d'emploi.

Tout cela ne constitue pas un nouveau modèle d'organisation du travail ; il s'agit plutôt d'un système testé et éprouvé, avec différents degrés de succès dans d'autres pays aussi, tels la Suède et l'Irlande. Et si ce « modèle » a un coût, qu'il faudrait peut-être financer par une hausse des impôts, il génère aussi des retombées positives en termes de création d'emplois et de meilleure productivité.

Les responsables politiques peuvent mener de front les objectifs en matière d'emploi et de lutte contre la pauvreté. Le problème essentiel est le suivant : de même qu'il faut libéraliser un marché du travail trop rigide, il faut renforcer les marchés ouverts par des mesures de protection sociale. L'équilibre est différent pour chaque pays. Certains favoriseront une flexibilité du marché du travail pour détourner les chômeurs des prestations et les pousser à accepter un emploi, ainsi que d'autres mesures pour valoriser le travail. Il n'existe pas une seule voie pour parvenir à un niveau d'emploi élevé. ■

Références

- OCDE (2003), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

Ce que font les ministres de l'OCDE

Dans tous les pays membres de l'OCDE, l'emploi est pour les citoyens une préoccupation majeure. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un travail et d'être suffisamment rémunéré. La qualité, la stabilité et la sécurité de l'emploi ainsi que la satisfaction que l'on en tire sont des facteurs importants pour tous les travailleurs. Mais ils le sont encore plus pour les catégories de la population qui sont sous-représentées dans le monde du travail : les femmes, les travailleurs âgés, les personnes sans qualification et les handicapés. Or, favoriser leur participation au monde du travail peut être extrêmement utile pour aider les gouvernements à faire face aux défis que représentent le vieillissement de la population et l'alourdissement des coûts qu'il implique.

À l'occasion de la réunion des ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE les 29-30 septembre 2003, *L'Observateur* a organisé une Table ronde écrite sur l'emploi. Nous avons invité les Ministres de l'emploi et du travail d'un échantillon de pays de l'OCDE à répondre à une question très directe :

« **Quelles mesures mettez-vous en place dans votre pays pour améliorer le niveau de l'emploi et pour favoriser le développement d'emplois de meilleure qualité ?** »

En tant que Président de la réunion ministérielle, François Fillon, Ministre français des affaires sociales, de l'emploi et de la solidarité, ouvre la séquence des réponses dans cette Table ronde écrite. Il est suivi de la Ministre canadienne du développement des ressources humaines, Jane Stewart ; de la Ministre finlandaise du travail, Tarja Filatov ; du Ministre japonais de la santé, du travail et des affaires sociales, Chikara Sakaguchi ; du Ministre mexicain du travail et de la prévision sociale, Carlos Abascal-Carranza ; du Ministre néo-zélandais du développement social et de l'emploi, Steve Maharey ; et du Ministre britannique chargé du travail, Des Browne. ■

France Encourager l'emploi et l'apprentissage à vie



©Gouvernement français

François Fillon, Ministre des affaires sociales, de l'emploi et de la solidarité, Président de la réunion des Ministres de l'emploi et du

travail de l'OCDE,
29-30 septembre 2003.

Le ralentissement conjoncturel mondial auquel la France est confrontée depuis deux ans souligne la nécessité d'une mobilisation générale des politiques en faveur de l'emploi. Mais nos difficultés ne sont pas que circonstancielles. À l'évidence, nous souffrons d'un taux de chômage structurel trop élevé qui s'accompagne d'une faible mobilisation de la main-d'œuvre, notamment un taux d'activité très bas chez les jeunes et les travailleurs âgés.

Réfutant l'approche malthusienne et administrée du marché du travail, notre gouvernement a engagé un ensemble de réformes structurelles de nature à élever notre potentiel de croissance, seul pourvoyeur d'emplois durables et de qualité. Notre stratégie s'appuie sur quatre piliers : revaloriser le travail, amplifier la baisse des charges sociales, faciliter l'insertion professionnelle des plus fragiles, élever les niveaux de qualification et valoriser l'expérience des seniors.

Le travail est une valeur structurante de notre société à laquelle les Français sont en réalité très attachés. La revalorisation du salaire minimum, le renforcement de la Prime pour l'emploi et l'instauration d'un Revenu minimum d'activité (RMA) garantiront, plus que par le passé, que l'effort et le travail sont justement récompensés. Une plus grande liberté dans

les heures supplémentaires, la baisse de l'impôt et les mesures visant à faciliter la création d'entreprise encourageront l'effort et l'initiative dans la durée.

La baisse des charges ciblée sur les bas salaires est sans doute l'instrument le plus efficace pour développer l'emploi peu qualifié. L'expérience initiée en 1993 l'a prouvé. Nous allons l'amplifier pour un montant annuel d'environ €7 millions d'ici à 2005.

À travers des dispositifs spécifiques mieux ciblés et mieux orientés, le gouvernement entend faciliter le retour vers l'emploi des personnes en difficulté ou menacées d'exclusion. Le Contrat jeune en entreprise a d'ores et déjà permis l'embauche en contrat à durée indéterminée de près de 90 000 jeunes peu formés. Le RMA constituera une activation des dépenses de solidarité au profit de l'insertion professionnelle. La modernisation du service public de l'emploi permettra également d'accroître la fluidité du marché du travail et d'améliorer l'efficacité du placement.

La formation professionnelle est un facteur capital pour la compétitivité de nos entreprises et la sécurisation des parcours individuels. La responsabilité des partenaires sociaux est forte sur ce point. Les négociations en cours devraient déboucher sur la création d'un dispositif d'« assurance-emploi » permettant à chacun d'accroître et de renouveler ses compétences tout au long de la vie.

Enfin, l'allongement des durées d'activité est une nécessité absolue. En complément d'un cadre réglementaire plus favorable et plus incitatif à la poursuite des carrières, le gouvernement entend organiser une véritable mobilisation nationale en faveur de l'emploi et l'accès à la formation des plus de 50 ans.

Tels sont les défis devant nous. Nous allons les relever parce que l'emploi est notre priorité. ■

Canada

Culture de l'innovation



©Gouvernement canadien

Jane Stewart
Ministre du
développement des
ressources humaines

Les Canadiens jouissent aujourd'hui d'une qualité de vie qui est, à juste titre, considérée comme l'une des meilleures du monde. Néanmoins les pouvoirs publics doivent les aider à développer leurs compétences et faire en sorte qu'ils puissent tous apporter leur contribution à une économie fondée sur le savoir et en recueillir les fruits.

Dans le cadre de sa Stratégie d'innovation lancée en février 2002, le gouvernement du Canada s'est engagé à favoriser l'édification d'une culture de la formation tout au long de la vie. Or, pour aider les Canadiens à développer leurs compétences et leurs aptitudes et à bénéficier des possibilités d'apprentissage, les pouvoirs publics, les entreprises, les travailleurs, le secteur associatif et les particuliers doivent conclure un partenariat à long terme. Des progrès ont d'ailleurs déjà été accomplis dans ce sens.

Par exemple, le financement des prêts étudiants a été renforcé pour qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent accéder à l'enseignement post secondaire.

L'aide aux personnes handicapées a été élargie de façon à leur faciliter un accès durable au marché du travail. Un soutien est apporté aux immigrants pour leur permettre de s'intégrer pleinement dans la vie active. Des dispositions ont été prises et des programmes mis en place afin que les membres des populations autochtones puissent acquérir des compétences qui leur sont nécessaires pour tirer totalement parti des possibilités d'emploi offertes.

À compter de 2004, dans le cadre de l'Institut canadien sur l'apprentissage qui a récemment été créé, les Canadiens prendront part à l'élaboration des décisions relatives à l'acquisition des connaissances et des compétences dont ils auront besoin.

Il est indéniable que bien d'autres défis nous attendent, qu'il s'agisse de l'évolution démographique, de la pénurie de travailleurs qualifiés dans certains domaines clés ou encore de la demande toujours croissante d'une main-d'œuvre très qualifiée et capable de s'adapter. Mais les autorités canadiennes sont convaincues que ces défis pourront être relevés grâce à la réalisation d'investissements stratégiques dans les personnes. ■

Finlande

Lutter contre le chômage



©LEHTIKUVA/Matti Blokkman

Tarja Filatov
Ministre du travail

L'objectif principal du gouvernement finlandais est d'accroître l'emploi. Nous nous sommes fixé pour objectif la création de 100 000 nouveaux emplois au cours des quatre années à venir. L'un des problèmes de la Finlande est le chômage structurel, et des

mesures spéciales sont nécessaires pour en venir à bout. Par ailleurs, le pays fait face à un vieillissement rapide de sa population.

Nous avons mis en place un Programme spécial en faveur de l'emploi qui implique différents ministères et de nombreux autres acteurs, ainsi qu'un programme visant à soutenir la création d'entreprises. L'un des principaux objectifs de ce programme est de modifier les structures régionales de services, grâce à la coopération et la collaboration des différentes autorités concernées, et d'atteindre une plus grande efficacité.

Le but est d'apporter à chaque chômeur des mesures

Japon

Des guichets uniques



©REUTERS/Hanyoshi Yamaguchi

Chikara Sakaguchi
Ministre de la santé, du
travail et des affaires
sociales

La réunion des Ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE arrive à point nommé. Elle va permettre d'aborder le problème délicat posé par le vieillissement de nos sociétés et

de débattre des changements à apporter aux politiques gouvernementales pour promouvoir l'emploi des groupes sous-représentés.

Pour assurer et stabiliser l'emploi dans le contexte actuel, alors que la question du vieillissement de la population se pose avec de plus en plus d'acuité, et que les structures économiques et industrielles changent, de vraies possibilités doivent être offertes à ceux qui souhaitent travailler. Les personnes âgées ou ceux qui ont des charges familiales en font partie. Il faut aussi que la productivité du travail

individualisées en matière d'emploi, de réinsertion, de formation, etc. Le Programme spécial en faveur de l'emploi aborde également le problème des systèmes de financement du chômage, de manière à inciter les gestionnaires des fonds à rechercher des solutions favorables à l'emploi. Le système des prestations de chômage doit aussi renforcer les mesures en faveur de l'emploi et d'une participation active.

Nous nous attaquons aussi au problème de la brièveté des carrières. En Finlande, l'âge moyen de la retraite est de 59 ans, et les jeunes entrent relativement tard sur le marché du travail. Or, l'âge moyen de la retraite doit être relevé. Il faut aussi accélérer l'entrée des jeunes dans la vie active et la transition entre les études et le marché du travail.

Pour maintenir les travailleurs âgés dans l'activité, il faut

améliorer la qualité de vie au travail et l'entretien des compétences, tout en faisant tomber les obstacles à l'employabilité des seniors. De nombreuses entreprises ont accueilli favorablement différents programmes déjà bien engagés : le Programme national pour l'amélioration du cadre de travail, le Programme concernant le bien-être au travail et le Programme en faveur de la productivité.

En ce qui concerne les jeunes, l'orientation scolaire doit être améliorée, et les dispositifs d'aide financière aux étudiants doivent être revus, afin d'encourager des études plus ciblées, orientées vers un but précis. Le Programme du gouvernement finlandais prévoit aussi des formations et des placements professionnels en faveur des jeunes, après une période maximum de trois mois de chômage. ■

s'améliore. Si nous souhaitons créer une société où les gens puissent travailler dur tout en bénéficiant de suffisamment de temps libre, nous devons résoudre plusieurs problèmes sur le plan de l'emploi.

Avec un taux de chômage qui reste élevé, la situation de l'emploi au Japon est préoccupante. Nous mettons tout en œuvre pour dissiper les inquiétudes suscitées par le chômage, en encourageant un rapide retour à l'emploi, surtout pour les travailleurs d'âge moyen, victimes des restructurations ou des dégraissages d'effectifs.

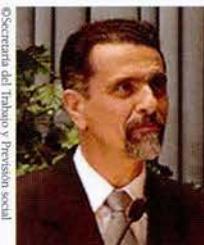
Franchement, trop de jeunes sont aujourd'hui sans travail. S'ils restent au chômage trop longtemps, ils ne seront pas en mesure d'améliorer leur employabilité et développer leurs perspectives professionnelles. Nous

sommes conscients que cela pourrait engendrer de graves problèmes sociaux, comme une augmentation de l'emploi précaire et une accentuation des inégalités de revenus. Sans parler de l'effondrement des infrastructures économiques lié à la dégradation de la productivité et de la compétitivité socio-économique à long terme.

Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de créer des guichets uniques pour favoriser l'emploi des jeunes et faciliter la création d'entreprises par le biais d'initiatives locales. Les guichets uniques auraient pour fonction de fournir des services d'information, de conseil et d'aide à l'embauche. Nous sommes déterminés à mettre en place ces mesures pour résoudre les problèmes d'emploi auxquels la jeune génération est confrontée. ■

Mexique

Le capital humain



©Secretaría del Trabajo y Previsión social

Carlos Abascal-Carranza
Ministre du travail et
de la prévision sociale

Au Mexique, nous encourageons une nouvelle culture du travail qui reconnaisse l'individu comme étant la source, le cœur et le moteur de l'activité économique. Nous considérons le travail non seulement comme un outil de développement et d'épanouissement personnel mais aussi comme un moyen de création de richesse. Nous nous efforçons donc de trouver des méthodes de coopération, de dialogue et de consensus justes et intelligentes, qui placent l'être humain et la dignité humaine au cœur de nos activités.

Nous pensons que les travailleurs, les employeurs et les gouvernements devraient travailler ensemble pour assurer la compétitivité, la protection juridique, un apprentissage permanent, des emplois de qualité et un niveau de vie plus élevé pour tous les travailleurs. La coopération et la communication systématiques entre les partenaires sociaux sont les meilleurs antidotes contre les intérêts étroits, l'exclusion, l'exploitation et l'érosion des valeurs fondamentales. C'est dans cette optique que, depuis 2001, le Conseil du Mexique pour le Dialogue entre les

secteurs productifs, fondé sur le modèle des conseils économiques et sociaux européens, sert d'organisme consultatif permanent et de forum de discussion.

Notre défi consiste à mettre en place les conditions nécessaires à la création de tous les emplois de grande qualité dont le Mexique a besoin. Le gouvernement a lancé plusieurs nouveaux programmes en ce sens. Le Système de Formation pour le Travail (SICAT) fournit ainsi des bourses de formation pour les chômeurs. Quant à notre Programme de Soutien à la Formation (PAC), il a pour but d'accroître la productivité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises. Ces mesures visent à améliorer l'employabilité et l'esprit d'entreprise, afin de réduire la pauvreté et contribuer à l'élévation du niveau de vie général.

Nous travaillons activement avec nos partenaires pour faciliter l'accès au marché du travail de groupes cibles comme les femmes ou les seniors. Par exemple, le programme *Abriendo Espacios* est un système de formation et de recherche d'emploi visant à promouvoir l'emploi des personnes âgées ou handicapées. Nous sommes convaincus que des opportunités de travail plus intéressantes nécessitent un apprentissage et une formation tout au long de la vie, non seulement pour améliorer l'employabilité mais aussi pour encourager une compétitivité et une productivité accrues. ■

Nouvelle-Zélande

Des efforts payants



©MARK MITCHELL/PHOTOPRESS
NZ HERALD

Steve Maharey
Ministre du développement social et de l'emploi

Les efforts mis en œuvre par la Nouvelle-Zélande pour réduire le chômage se révèlent payants. Le chômage en Nouvelle-Zélande est passé de 6,3 % en décembre 1999 à 4,7 % en août 2003, son niveau le plus bas depuis 16 ans. Et une forte croissance de l'emploi a

accompagné le recul du chômage : il y a aujourd'hui 148 000 Néo-Zélandais de plus dans l'emploi qu'en mars 2000.

La Nouvelle-Zélande mène activement un programme visant à garantir que la croissance de l'emploi profite à tous les demandeurs d'emploi. Nous nous sommes attachés à : développer les compétences des Néo-Zélandais ; offrir davantage d'opportunités aux gens d'utiliser leur savoir-faire ; assurer la bonne adéquation des compétences et des débouchés.

Ce « cadre de développement des compétences humaines » a influencé notre point de vue sur les politiques concernant l'emploi, la formation et les compétences, et nous a conforté

dans notre volonté de mieux coordonner les activités gouvernementales pour atteindre nos objectifs de développement social et d'emploi.

Les jeunes sont notre avenir, et la Nouvelle-Zélande s'efforce d'assurer une transition réussie entre l'école et l'enseignement post secondaire, la formation ou l'emploi. Il faut que les jeunes soient bien informés des compétences demandées afin de faire des choix éclairés. Si un jeune risque de sortir du système, ou d'entrer dans une spirale de chômage de longue durée, nous devons l'aider le plus tôt possible.

Pour centrer nos efforts, le gouvernement et la plupart des autorités locales se sont donné pour but que « d'ici à 2007, tous les 15-19 ans soient engagés dans un processus approprié d'éducation, de formation, de travail ou d'un autre type, qui

leur permette d'accéder à l'indépendance économique et au bien-être à long terme ».

Nous avons beaucoup investi dans des initiatives destinées à permettre aux jeunes d'opérer la transition, à la fois en développant leurs compétences et en les aidant à avoir accès aux possibilités existantes. Nos programmes *Modern Apprenticeship* et *Gateway* (qui permettent aux élèves en fin d'études secondaires de participer à une formation structurée dans le milieu du travail) sont des exemples de dispositifs qui ont une influence positive.

Maintenant, nous nous intéressons à l'amélioration de l'information, du conseil et de l'orientation concernant les carrières, au renforcement du soutien post scolaire pour les éléments à risque, et au développement de l'enseignement professionnel et des filières de formation. ■

Royaume-Uni

Plus de diversité



©DPA/UK

Des Browne
Ministre chargé du travail

Dans l'ensemble, les perspectives sur le plan de l'emploi apparaissent favorables au Royaume-Uni. L'étude de l'OCDE sur l'emploi a cité le Royaume-Uni parmi les quatre pays où les réformes structurelles avaient conduit à

une amélioration durable des possibilités d'emploi, ainsi qu'à une baisse du chômage structurel.

Le Royaume-Uni a su, aussi bien que tout autre pays, faire face au récent ralentissement économique mondial. Nous avons désormais l'un des taux d'emploi les plus hauts du monde, et le taux de chômage le plus bas des grands pays industrialisés.

Toutefois, l'OCDE a aussi identifié le chômage de longue durée et les faiblesses du système d'enseignement de base comme des domaines où plus d'efforts étaient nécessaires. Des progrès

ont déjà été accomplis. La stabilité macroéconomique est nécessaire, mais pas suffisante, pour offrir à tous des possibilités d'emploi. Les réformes du système éducatif ont réduit de manière drastique le nombre des personnes sans qualifications.

On signalera, en particulier, l'introduction du *New Deal*, qui apporte maintenant un soutien universel aux bénéficiaires de prestations de chômage de longue durée. Ce dispositif a contribué à la quasi disparition du chômage de longue durée chez les jeunes, et à sa réduction des trois quarts chez les adultes depuis 1997.

Le service public de l'emploi – *Jobcentre Plus* – subit actuellement des transformations qui doivent permettre de conjuguer le versement d'indemnités et une aide à l'accès au marché du

travail pour tous. Et un soutien supplémentaire est accordé aux personnes bénéficiant d'une allocation de parent seul, de maladie ou d'invalidité, dans le but d'augmenter les possibilités d'emploi.

Un autre moyen d'élever le niveau de l'emploi est de favoriser la diversité de la main-d'œuvre, ce qui motive notre action contre la discrimination par l'âge, avec la campagne *Age Positive* qui doit permettre à un plus grand nombre de personnes de travailler.

Nous avons donc déjà bien avancé, mais il nous faut persévérer. La réussite de nos efforts profitera à l'économie, aux individus, aux familles et à la société de façon générale, et elle permettra au Royaume-Uni de continuer de connaître une situation favorable sur le plan de l'emploi. ■

Vieillesse démographique

Relever le défi

Jean-Philippe Cotis, Économiste en chef de l'OCDE

Le vieillissement démographique, qui est désormais bien engagé, va soumettre les finances publiques à des pressions accrues. Afin de mieux relever le défi du vieillissement, sans doute faut-il dès maintenant repenser, en profondeur, les politiques publiques à l'égard du travail.

D'une manière ou d'une autre, le vieillissement de la population affectera tous les pays de l'OCDE au cours des prochaines décennies. Les prévisions démographiques sont certes incertaines, mais sur la base d'hypothèses moyennes, le rapport entre les personnes âgées de plus de 65 ans et celles dont l'âge se situe entre 20 et 64 ans pourrait doubler d'ici le milieu du siècle. Et dans quelques pays, comme l'Espagne, l'Italie et le Japon, le vieillissement sera beaucoup plus marqué.

Ce phénomène va mettre à rude épreuve les budgets publics et les systèmes de retraite. Avec la chute de la population d'âge actif, le nombre de contribuables et de cotisants diminuera nécessairement. Dans le même temps l'augmentation du nombre de personnes âgées ira de pair avec celle des pensionnés et des bénéficiaires de coûteux services de santé, etc.

Face à ces pressions grandissantes, les gouvernements devront procéder à des choix difficiles. Afin de maîtriser la pression fiscale sans appauvrir les retraités, sans doute faudra-t-il créer les conditions permettant à chacun d'entrer et de demeurer plus facilement en activité. Comme on l'a souvent observé par le passé, ce genre de défi pourrait se révéler bénéfique. Il fournit en effet aux pays de l'OCDE une occasion unique de rompre avec les politiques erronées du passé – politiques qui ont tenté sans succès de combattre le chômage par une réduction artificielle de la population active et ont

déployé à cette fin tout un éventail d'incitations au retrait d'activité et de restrictions à l'emploi.

Au sein de la zone OCDE, le taux de participation des plus de 15 ans varie très fortement – allant d'environ 50 % en Italie à plus de 70 % dans certains pays nordiques. Les pays où le taux d'activité est le plus élevé sont aussi, semble-t-il, ceux où les politiques poursuivies étaient les plus saines. Pour bon nombre de pays de l'OCDE, le moment est donc venu de mettre en œuvre des nouvelles stratégies qui permettront d'accélérer la croissance, d'accroître l'emploi et d'asseoir les systèmes de pension sur des bases plus solides.

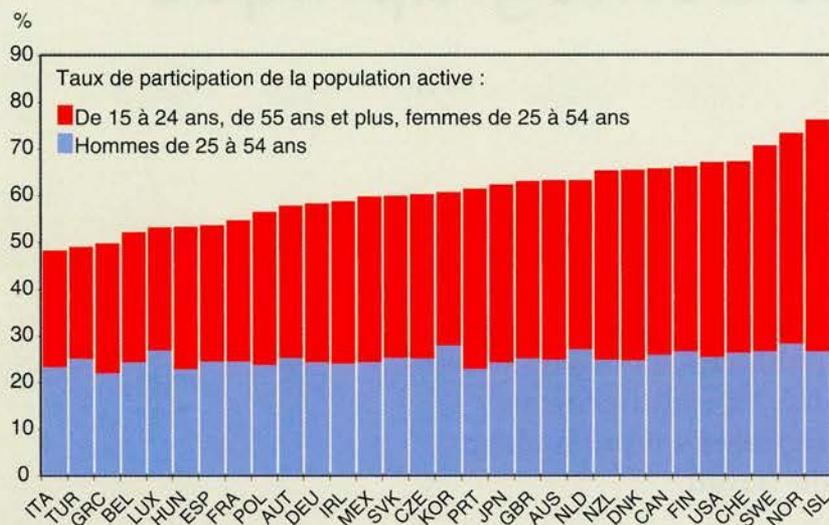
Ces stratégies devront être conçues de manière à répondre aux besoins particuliers des différentes catégories de population active. Au sein de l'OCDE, les hommes d'âge très actif (25-54 ans) possèdent le plus souvent un emploi, le taux d'activité étant généralement supérieur à 90 %. En revanche, le taux d'activité des femmes, des jeunes et des personnes de plus de 55 ans, se révèle très variable et fortement influençable, pour le meilleur ou pour le pire, par les politiques publiques.

Le taux d'activité des femmes s'est accru continuellement dans tous les pays au fil des décennies. Chaque nouvelle génération entretient ainsi des liens sans cesse plus étroits avec le marché du travail. Cette tendance de fond reflète bien évidemment l'évolution des esprits mais elle a été facilitée en outre par un puissant progrès technique,

propice à l'allègement des tâches ménagères, et par l'élévation générale du niveau d'éducation.

Les politiques publiques semblent avoir fortement contribué enfin à creuser les écarts de taux d'activité féminins observés aujourd'hui entre pays de l'OCDE. Les effets de la fiscalité semblent ainsi particulièrement notables. Dès lors qu'elles sont imposées conjointement avec leur mari, les femmes peuvent être amenées en effet à subir des taux marginaux d'imposition très élevés. Ceci est d'autant plus malencontreux que le taux d'activité féminin apparaît beaucoup plus sensible à la fiscalité que ne l'est celui des hommes. La plupart des pays ont opté pour l'imposition séparée de chacun des apporteurs de revenu du ménage, mais l'imposition conjointe existe encore dans un certain nombre de pays, notamment en Allemagne et en France.

On peut également favoriser l'activité féminine par des aides financières à la garde des enfants, qu'elles prennent la forme d'aides directes ou d'incitations fiscales. Les pays nordiques, qui sont allés très loin dans ce sens, se signalent aussi par leurs taux d'activité féminins élevés. L'aide à la garde des enfants tend aussi à favoriser le travail féminin à plein temps relativement au temps partiel, dont la part a effectivement reculé dans les pays nordiques. Il convient cependant de noter que les subventions pour la garde des enfants étant par nécessité financées par l'impôt, elles trouvent naturellement leurs limites. Celles-ci se

Taux d'activité dans les pays de l'OCDE¹

1 : Population active (15 ans et plus) divisée par la population totale (15 ans et plus)
Source : OCDE

manifestent notamment dès lors que la hausse de pression fiscale en vient à décourager de son côté l'effort de travail. D'autres pays, comme les États-Unis, parviennent, par ailleurs, à obtenir une forte participation des femmes au marché du travail sans subventionner à grande échelle la garde des enfants. Au cas d'espèce c'est la forte dispersion des salaires qui permet à bon nombre de ménages aisés de financer par eux-mêmes les frais de garde.

Contrairement aux femmes, les hommes de plus de 55 ans ont partout réduit leur taux d'activité au cours des 30 dernières années – et dans certains cas très fortement. Il peut sembler paradoxal que l'âge effectif de départ en retraite ait autant baissé alors même que l'on vit plus longtemps et en meilleure santé. Une telle baisse pourrait s'expliquer par un goût plus prononcé pour les loisirs à mesure que s'élève le pouvoir d'achat. Elle tient cependant aussi pour beaucoup aux mesures prises par les pouvoirs publics.

Dans nombre de pays, les régimes de retraite anticipée, d'invalidité et d'indemnisation du chômage poussent les personnes de plus de 50 ans à cesser leur activité. Ces dispositifs, fondés sur des idées fausses, ont entraîné une forte baisse des taux d'activité pendant les années 1970 et 1980. Un certain resserrement a été opéré

depuis lors, mais ces dispositifs restent souvent en vigueur dans les pays d'Europe continentale, avec des effets préjudiciables sur l'emploi.

Les systèmes de retraite poussent eux aussi à un départ précoce. Le fait de repousser d'un an son départ à la retraite se traduit rarement par une élévation de la pension perçue, malgré le surcroît de cotisations versées. Le problème se pose déjà de manière assez aiguë pour les personnes âgées de 60 à 65 ans, mais au-delà de 65 ans, les « contre-incitations » au travail deviennent manifestes dans certains pays. Dans les pays développés où l'on reste en général en meilleure forme plus longtemps, chacun devrait pouvoir opter librement pour un « vieillissement actif ».

Un changement de politiques pourrait-il contribuer à atténuer les problèmes posés par le vieillissement démographique ? La réponse est sans doute positive, mais reste à savoir jusqu'à quel point. De récents travaux de recherche de l'OCDE peuvent nous fournir certains éléments de réponse. On peut dans un premier temps tenter d'apprécier l'impact que des réformes de fond pourraient avoir sur les taux d'activité. Nous savons déjà qu'à politiques inchangées, le pourcentage des individus de plus de 15 ans exerçant une activité pourrait

diminuer en moyenne de 4 à 5 points d'ici 2025 au sein de l'OCDE – même après prise en compte des nouvelles générations de femmes aux liens plus étroits avec le marché du travail. Selon les estimations de l'OCDE, une réforme d'envergure pourrait toutefois interrompre la baisse et rendre même possible une élévation modérée des taux d'activité.

Une telle réforme pourrait s'appuyer sur les orientations suivantes : disparition des systèmes de préretraite ; neutralité actuarielle des régimes de retraite de manière à mieux refléter le temps passé au travail ; relèvement de l'âge normal de départ en retraite ; renforcement des aides à la garde d'enfants ; suppression des discriminations fiscales qui pèsent sur le taux d'activité des femmes ; encouragement enfin au travail à temps partiel. L'impact de ces mesures pourrait être enfin renforcé par des mesures visant à faciliter le passage de l'école à la vie active.

Ces propositions qui peuvent paraître radicales ont cependant le mérite de la clarté : face au rapide vieillissement de la population, les gouvernements devront agir de manière très déterminée s'ils souhaitent stabiliser la proportion des actifs et ensuite inverser la tendance.

À ce stade, un point important mérite d'être évoqué. Au-delà de la nouvelle philosophie que l'OCDE appelle de ses vœux pour faire en sorte que la participation de chacun au marché du travail ne soit pas découragée, encore faut-il s'assurer que des emplois seront effectivement disponibles.

Peut-être faudrait-il envisager des stratégies d'accompagnement pour faire en sorte que les créations d'emplois soient à la hauteur des demandes. Bon nombre de dispositions de ce type ont d'ailleurs été examinées dans le détail dans le cadre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Si elles appellent toutes notre attention, il est rassurant de noter que les pays qui ont encouragé une participation active au marché du travail sont également ceux où l'emploi est le plus élevé. Il semble donc bien qu'avec le temps, les employeurs aient réussi à créer les emplois nécessaires pour absorber l'offre plus abondante de main-d'œuvre. ■

Références

- OCDE (1994), *Étude de l'OCDE sur l'emploi*, Paris

Mettre au travail les inactifs

Glenda Quintini et Paul Swaim, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Les femmes, les personnes peu qualifiées, les seniors et les handicapés sont tous sous-représentés dans la population active. Est-il possible d'accroître leur taux d'activité et, si oui, pendant combien de temps ? Une défi énorme, mais réalisable.

Les gouvernements de l'OCDE doivent relever un défi difficile dans le domaine de l'emploi. Si la situation de l'emploi n'évolue pas, le vieillissement démographique entraînera un net ralentissement de la croissance de la population active, au cours des trois prochaines décennies et même une diminution, dans près de la moitié des pays de l'OCDE. Cette évolution mettrait en péril la viabilité financière d'importants programmes sociaux et affecterait les niveaux de vie.

Mais ce scénario n'est pas une fatalité à condition de trouver des mesures pour encourager plus de personnes d'âge actif à intégrer le marché du travail en leur garantissant de bonnes possibilités d'emploi et d'avancement.

Des mesures visant à accroître l'emploi présenteraient toujours un intérêt, et cela même si les sociétés de l'OCDE ne vieillissent pas. Les services publics coûtent cher, de même que certains types de prestations. Il semblerait donc que l'on aurait intérêt à mettre au travail le plus de monde possible, en réduisant le nombre des bénéficiaires des prestations et toutes les parties y gagneraient (voir l'article de David Grubb, p. 23). De telles mesures allégeraient la pression sur les finances publiques et auraient des retombées positives sur la productivité et le niveau de vie général. Enfin, elles favoriseraient la réalisation des objectifs sociaux tels que la réduction de la pauvreté et de l'isolement social. En définitive, l'accroissement de l'emploi contribuerait à résoudre plusieurs problèmes à la fois.

Comment parvenir à ce résultat ? La réduction du chômage constitue une première étape essentielle, mais il faut aussi adopter des stratégies propres à attirer davantage de personnes sans emploi vers le monde du travail. De fait, l'augmentation des taux d'activité (et non la baisse du chômage) constitue, désormais, le facteur déterminant des progrès en termes d'emploi, et cela se

vérifiera de plus en plus à l'avenir.

Entre 1991 et 2001, le rapport emploi/population a augmenté dans les deux tiers des pays de l'OCDE en raison de la diminution des taux de chômage et des taux d'inactivité. Bien que l'importance relative des deux facteurs ait varié, l'évolution est, le plus souvent, principalement attribuable à la progression des taux d'activité. C'est ainsi que l'accroissement de 2,4 points de pourcentage de l'emploi, observé au cours de cette période au sein de l'Union européenne, doit trois fois plus à la baisse de l'inactivité qu'au recul du chômage.

Les décideurs ont acquis une grande expérience de la lutte contre le chômage, mais ils s'interrogent encore au sujet des méthodes susceptibles de renforcer la participation au marché du travail. Il semble judicieux pour commencer de concentrer l'attention sur les groupes qui sont incontestablement sous-représentés dans la population active, notamment les femmes, les personnes peu qualifiées et les seniors proches de l'âge de la retraite. Tous affichent des taux d'emploi bien inférieurs à celui, par exemple, des hommes appartenant à la tranche d'âge de forte activité (25 à 54 ans), qui sont presque tous pourvus d'un emploi et n'ont généralement pas besoin d'un suivi particulier.

Un examen comparatif de la structure de l'emploi dans les différents pays donne quelques idées sur les possibilités d'accroissement de l'emploi. Les taux globaux d'emploi, dans les pays de l'OCDE, se situent dans une fourchette allant de 45 % à 85 % de la population d'âge actif. La plupart de ces écarts s'expliquent par les différences des taux d'emploi des personnes qui occupent une position marginale sur le marché du travail, en particulier les femmes, les travailleurs les plus âgés et les personnes peu instruites ou souffrant de certains handicaps. Dans la plupart des pays, les taux d'emploi de ces groupes sont inférieurs à celui des hommes

appartenant à la tranche d'âge 25-54 ans, mais ils peuvent atteindre des niveaux assez élevés dans certains pays, notamment les États-Unis, et surtout les pays nordiques. Les autres nations peuvent donc s'inspirer de leur expérience pour améliorer leur propre performance en matière d'emploi.

La décision des individus de rechercher ou non du travail est influencée par un ensemble complexe de facteurs, comme l'illustre le cas des femmes. Si leur situation au regard de l'emploi s'est améliorée au cours des années 1990, il n'en reste pas moins qu'une forte proportion travaillait à temps partiel ou occupait des emplois temporaires, y compris au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il ne fait aucun doute que des mesures précises visant à encourager plus de femmes à accéder au monde du travail auraient des effets positifs. De nombreuses femmes sans emploi affirment, en effet, qu'elles souhaiteraient travailler. Et, elles le feraient sans doute si elles bénéficiaient de services de garderie plus abordables et de meilleure qualité ou de conditions de travail plus compatibles avec l'éducation des enfants. Le taux d'emploi des femmes reste inférieur de quelque 20 points à celui des hommes, et les femmes comptent pour près des deux tiers dans la population d'âge actif sans emploi.

Les seniors, et surtout ceux de 55 à 64 ans représentent également un important potentiel. En 2001, leur taux d'inactivité avoisinait les 50 %, soit le double du taux affiché par la tranche d'âge 25-54 ans. Qui plus est, ils représentent le tiers du nombre total des sans emploi. Parmi les seniors qui ne travaillent pas, certains sont « retraités » alors que d'autres invoquent la maladie ou l'incapacité pour justifier leur inactivité. Enfin, un autre groupe de seniors assez important ne travaillent pas pour des motifs familiaux ; ils s'occupent de leur conjoint ou d'autres parents plus âgés. Tout en reconnaissant que certains seniors ne souhaitent pas travailler, on peut penser que l'on pourrait inciter une forte

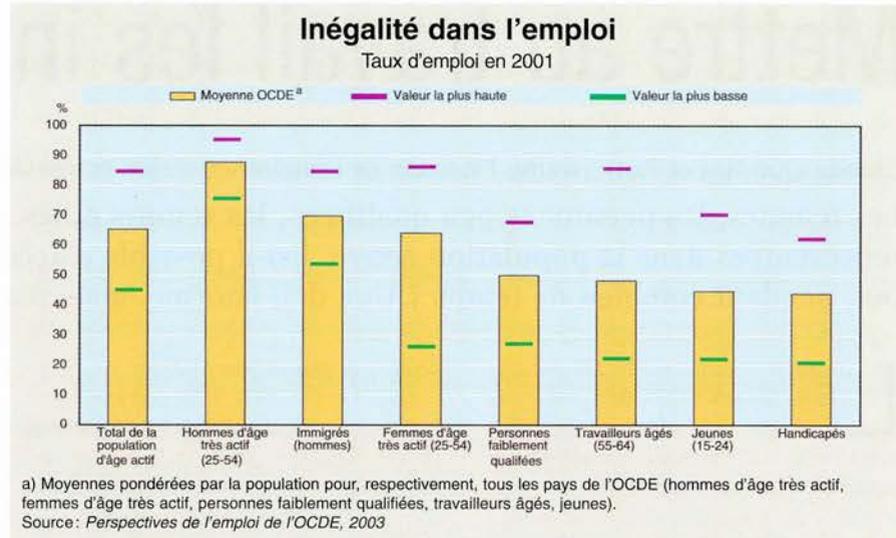
proportion à réintégrer la population active (ou à retarder ou échelonner leur départ à la retraite). Mais, il faudrait leur proposer des incitations financières et juridiques ainsi que des conditions de travail appropriées.

Quant aux personnes peu qualifiées, leur taux d'emploi s'élevait à environ 50 % en 2001, contre 80 % pour les personnes possédant un diplôme tertiaire. Et au moins 45 % des personnes d'âge actif possédant un faible niveau d'instruction ne travaillaient pas en 2001 et ne cherchaient pas d'emploi. À titre comparatif, le pourcentage correspondant, pour les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé, variait entre 15 % et 24 %. L'insuffisance du bagage scolaire décourage donc manifestement les personnes peu qualifiées d'intégrer le marché du travail et il convient de prendre davantage de mesures pour remédier à cette situation.

Les handicapés représentent un cinquième de la population des sans-emploi d'âge actif mais un grand nombre d'entre eux pourrait travailler, à condition de bénéficier du soutien approprié. Si leur taux d'emploi se situe entre 40 % et 50 % dans la plupart des pays de l'OCDE, il dépasse 60 % en Norvège et en Suisse alors qu'il n'atteint même pas 25 % en Espagne et en Pologne.

À supposer que les pouvoirs publics réussissent à encourager davantage de personnes à participer au marché du travail, on peut se demander s'ils réussiront à les convaincre d'y rester. L'examen des perspectives d'emploi des personnes d'âge actif n'ayant pas travaillé récemment fournit des éléments de réponse. C'est ainsi que des personnes qui n'avaient pas d'emploi au milieu des années 1990 ont passé, en moyenne, trois à quatre des cinq années suivantes hors du marché du travail, en Europe comme aux États-Unis. Prises dans le piège du non-emploi, ces personnes ont peu de raisons de continuer à se battre. Il faut donc vraisemblablement leur apporter un soutien particulier pour les aider à réintégrer le marché du travail.

Par ailleurs, de nombreux travailleurs sont englués dans le piège dit « des bas salaires ». Ce phénomène occasionne un gaspillage de ressources humaines ainsi que des pertes de productivité et de valeur. Certes, l'élévation sur l'échelle des salaires est la règle pour la majorité des travailleurs. Par exemple, plus du quart de ceux qui touchaient des bas salaires en 1994 (ce qui était le cas pour 40 % des hommes)



gagnaient au moins 80 % du salaire médian, quatre ans plus tard.

Aussi étrange que cela puisse paraître, ces personnes n'ont pas forcément intérêt à changer trop fréquemment d'emploi. Si la mobilité professionnelle contribue à améliorer les perspectives de carrière des travailleurs mieux rémunérés, il en va autrement pour ceux qui alternent emplois à bas salaire et périodes de non-emploi. Dans leur cas, la mobilité se traduit purement et simplement par une situation instable et de faibles perspectives d'avancement.

Il est donc évident que les gouvernements doivent mettre tout en œuvre pour mobiliser les groupes sous-représentés et améliorer leurs chances de s'élever dans la hiérarchie des emplois. Cela aiderait à relever le défi posé par le vieillissement des populations et à faire reculer la pauvreté. Le risque de pauvreté chronique est nettement plus important pour cette catégorie de personnes, très touchées par l'inactivité ou l'emploi à bas salaire. Cela se vérifie tout particulièrement aux États-Unis. Moins de 5 % des personnes d'âge actif ayant travaillé de manière continue pendant cinq ans risquent de connaître durablement la pauvreté alors que le pourcentage grimpe à 32 % lorsqu'il s'agit de personnes n'ayant jamais travaillé au cours de cette période. En Europe, si le risque existe, il est nettement moins important, les pourcentages correspondants étant de 3 % et 13 % respectivement. De la même façon, 13 % des travailleurs européens ayant occupé un emploi à bas salaire pendant plus de cinq années consécutives risquent de connaître durablement la pauvreté, contre 41 % des travailleurs américains qui se trouvent dans la même situation. Et, s'agissant

des personnes peu instruites et des immigrés, le risque est encore plus élevé.

Même si l'on arrivait à élever le taux d'activité des personnes appartenant aux catégories sous-représentées, leur faible productivité incite certains commentateurs à soutenir qu'il n'est pas rentable de les embaucher et qu'il vaut mieux payer des heures supplémentaires. En effet, certains travailleurs peu qualifiés et certaines mères de famille auront, tout au moins au début, un rendement inférieur à celui de leurs collègues, un temps d'ajustement leur étant nécessaire. De leur côté, les entreprises doivent aussi s'adapter et les gouvernements peuvent les y encourager (voir l'article d'Anne St. Martin et Peter Whiteford, p. 26).

La poursuite de politiques visant à encourager les personnes sans travail à trouver rapidement un premier emploi constitue une composante essentielle de toute stratégie destinée à accroître les taux d'activité ainsi que l'emploi. Cela dit, de nombreuses personnes que l'on aura ainsi aidé à réintégrer le marché du travail auront du mal à conserver leur emploi ou à progresser. Même si l'on s'interroge encore sur la manière de remédier à ce problème, ce n'est pas une raison pour renoncer. De toute façon, le retour au travail peut contribuer à améliorer les perspectives d'emploi à plus long terme.

Par le passé, les politiques visant à décourager l'activité étaient peut-être nécessaires. Mais on ne peut plus, aujourd'hui, les maintenir car elles risquent d'aggraver, au bout du compte, l'exclusion sociale au lieu de l'atténuer. Or, cela, personne ne peut se le permettre. ■

Des prestations bien employées

David Grubb, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Subordonner l'octroi de prestations au respect de certaines conditions peut faire sortir ceux qui les perçoivent de la dépendance et les réinsérer dans la vie active. Parmi eux, beaucoup sont en mesure de travailler et devraient le faire ; il faudrait donc s'attacher davantage à encourager les « dispositifs d'activation » et à accroître leur efficacité.

Si il est vrai que nous vieillissons, sommes-nous aussi désormais plus touchés par la maladie ou moins aptes à travailler ? D'une manière générale, on peut dire que non, mais si l'on considère les tendances actuelles, on ne peut que se poser la question. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, la part de la population en âge de travailler qui perçoit un revenu de remplacement a continué de croître dans les années 1990, surtout en ce qui concerne les prestations de vieillesse, d'invalidité, de parent seul et d'aide sociale. Dans certains pays, la majeure partie des personnes d'âge actif qui ne travaillent ni n'étudient perçoivent une forme ou une autre de revenu de remplacement. Il y a lieu de penser que ce mouvement ascendant se stabilise. Des pays comme le Danemark et le Royaume-Uni l'ont même vu s'inverser dans le cas des indemnités de chômage. De plus, par suite de la mise en œuvre de mesures de retour à l'emploi aux États-Unis, les bénéficiaires de l'aide sociale adultes sont aujourd'hui trois fois moins nombreux qu'il y a 10 ans. L'octroi de prestations sans condition demeure néanmoins largement répandu.

Il existe huit grandes catégories de prestations sociales : vieillesse, survie (veuvage et orphelins) – seule catégorie dont le nombre d'allocataires a diminué dans l'ensemble des pays de l'OCDE depuis 1980 – maladie, invalidité, maternité et parent au foyer, prise en charge d'une personne handicapée et autres congés (sabbatique, par exemple), chômage et

soutien des parents seuls ou aide sociale non catégorielle.

La dépendance à l'égard des prestations en général va de 11 % de la population d'âge actif (15-64 ans) au Japon et en Espagne – ce dernier pays ayant toutefois l'un des taux les plus élevés de personnes qui ne perçoivent aucune prestation mais n'ont pas non plus d'emploi – à 24 % en France et jusqu'à 38 % en République slovaque – qui enregistre l'un des taux les plus bas de personnes n'ayant ni prestation ni emploi. En 1999, les catégories d'allocataires les plus nombreuses étaient celles des bénéficiaires de prestations d'invalidité (4,6 %) et d'indemnités de chômage (4,1 %). Le taux de couverture des allocations parentales/de maternité et des prestations pour congés de type sabbatique était le plus faible (0,8 % et 0,2 % respectivement). La part des bénéficiaires de prestations de vieillesse (moins de 65 ans) va de moins de 1 % à plus de 7 % selon les pays. Ces prestations constituent, dans tous les pays, l'un des piliers essentiels de la protection sociale. Parmi toutes les personnes qui les perçoivent, un bon nombre est en mesure de travailler et devrait le faire. Si les prestations maintiennent ceux qui en bénéficient en dehors de la vie active, leur octroi détourne des ressources de la prise en charge d'autres besoins. Et de moins en moins d'actifs financeront des allocataires de plus en plus



nombreux. Comment remédier à cette situation ?

Réduire le niveau des prestations est une solution possible, mais les intéressés risquent alors de passer dans d'autres catégories de prestations accessibles ou de quitter totalement la vie active et de devenir encore plus pauvres. D'où le succès actuel des politiques fondées sur les dispositifs d'« activation », qui visent à faire sortir de la dépendance les personnes aptes à l'emploi par le retour au travail.

Les exemples à suivre ne manquent pas. Les pays dont on loue tant les valeurs égalitaires, comme la Suède, se font remarquer par la rigueur des critères auxquels ils soumettent l'octroi d'indemnités de chômage. « Le devoir de travailler » a toujours été au cœur de la politique suédoise, et il est rare que les chômeurs de ce pays restent longtemps inactifs car ils sont vite orientés vers un stage de formation ou un programme de création d'emplois. Jusqu'à récemment, l'efficacité du système suédois s'est heurtée à un effet dit de « manège » : les personnes alternent périodes d'indemnisation et périodes de participation à d'autres dispositifs publics sans reprendre un emploi régulier. Des mesures sont maintenant prises pour restreindre ce phénomène.

Même aux États-Unis, pays pourtant moins égalitaire, alors que les réformes visaient à remettre au travail les bénéficiaires de l'aide sociale en les dissuadant de solliciter des prestations, seule une minorité de parents célibataires a trouvé un emploi d'une qualité vraiment satisfaisante. Cependant, les résultats de cette action ont été meilleurs que ne le craignaient les pessimistes. En fait, environ deux tiers des personnes qui ont perdu leurs prestations ont aujourd'hui un emploi et les taux moyens de pauvreté chez les enfants ont diminué.

Il est évident que l'efficacité des dispositifs d'activation dépend dans une large mesure des critères d'admissibilité aux prestations. Or, bon nombre de ces dernières, comme celles qui sont versées lors des retraites anticipées, ainsi que certaines allocations destinées aux handicapés et aux parents seuls, sont accordées sans que l'on n'exige des personnes valides d'être disposées à

dispositifs passifs de prise en charge du chômage. Si importante que soit l'existence de ces derniers, l'adjonction d'obligations visant à les rendre plus actifs ne ferait guère croître les coûts budgétaires.

Le durcissement des conditions d'octroi des prestations associé au recours à des mesures actives peut contribuer à réduire les effectifs d'allocataires et à faire progresser l'emploi. Cependant, si l'on se contente de faire pression sur les chômeurs pour les inciter à reprendre plus rapidement le travail, on risque de les amener à se retirer peu à peu de la vie active. Si aucune prestation ne leur est accessible ou si les critères à remplir pour en obtenir deviennent trop rigoureux, les jeunes et les femmes mariées en particulier se tourneront tout simplement vers d'autres sources de revenu de remplacement pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Il est possible d'atténuer ce risque en maintenant

masculins ayant retrouvé une activité rémunérée a diminué d'un cinquième. Toutefois, il ressort de bien d'autres études que les mesures d'activation peuvent assurer le retour au travail sans qu'il y ait baisse de qualité des emplois. Lorsque les États-Unis ont étudié l'efficacité de leurs programmes expérimentaux d'activation, ils ont constaté que la plupart d'entre eux avait un impact positif sur les revenus. Et pour plusieurs d'entre eux, cela continuait pendant une période de cinq ans après la participation au programme. Toute la question est de savoir comment allier judicieusement la pression visant à la réinsertion dans la vie active à une aide de bonne qualité et à la formation.

Parmi toutes les catégories de prestations, la prise en charge de l'invalidité est l'un des problèmes les plus épineux : cette forme de protection sociale a progressé dans la zone de l'OCDE, en particulier au Canada, en Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède. Il n'y a pourtant guère de raisons de penser que l'état de santé de la population des pays de l'OCDE se soit détérioré. Mais si l'on en juge d'après l'évolution passée, il semble que plus l'on verse de prestations pour des motifs tels que la tension physique ou mentale ou le mal de dos, plus il y a de gens qui font état de problèmes analogues. Lorsque des mesures adéquates sont prises, ces personnes peuvent souvent être maintenues en activité, même à temps partiel.

Les mesures d'activation peuvent donner de bons résultats. Mais elles ont d'autant plus d'effet que le marché du travail fonctionne de façon harmonieuse et que l'offre de possibilités d'emploi est continue. Si les emplois disponibles sont rares, par exemple en raison du coût trop élevé de l'embauche ou parce que les règles de recrutement sont trop rigoureuses, l'impact de ces mesures sera amorti, même si elles sont très bien conçues. Elles risquent donc non seulement de ne plus être soutenues au niveau politique, mais aussi de perdre de leur attrait aux yeux du public. ■

Si les prestations maintiennent ceux qui en bénéficient en dehors de la vie active, leur octroi détourne des ressources de la prise en charge d'autres besoins. Et de moins en moins d'actifs financeront des allocataires de plus en plus nombreux.

travailler. Cette situation doit changer dans la mesure du possible.

Un des intérêts des dispositifs d'activation est qu'ils offrent la possibilité d'utiliser de façon optimale les deniers publics. Le montant total des dépenses consacrées aux programmes actifs du marché du travail va de 0,1 % du PIB au Mexique et 0,2 % aux États-Unis, à quelque 1,7 % du PIB aux Pays-Bas et 1,6 % au Danemark. Mais ce n'est pas le seul indicateur. Parmi les 25 pays qui ont été examinés dans les *Perspectives de l'emploi 2003* de l'OCDE et dont les dépenses par rapport au PIB sont plus élevées que la moyenne, seules l'Irlande, la Norvège et la Suède ont aussi fait un effort nettement supérieur à la moyenne en faveur du chômage actif, par comparaison avec les dispositifs inactifs ou passifs (d'indemnisation du chômage). En 2000, le Danemark a affecté aux programmes actifs tout juste 32 % du total des dépenses qu'il consacre au chômage, contre 60 % environ pour l'Irlande et la Suède. Il fait donc une place non négligeable aux mesures actives, mais il dépense aussi davantage pour les

les prestations à un niveau suffisamment élevé pour dissuader les intéressés de se laisser glisser hors du marché du travail.

Il peut aussi être utile de donner une certaine latitude aux demandeurs d'emploi. Aux États-Unis, dans l'état du Maryland, des groupes expérimentaux de chômeurs tenus de chercher du travail ont été dispensés de l'obligation hebdomadaire de rendre compte de l'avancement de leur recherche. Leur durée moyenne de chômage a légèrement augmenté, mais le montant total des gains annuels perçus par ceux qui ont retrouvé un emploi était supérieur de 4 % environ à celui des groupes contraints de faire régulièrement état de leurs démarches. Les demandeurs d'emploi non soumis à cette exigence ont pu persévérer plus longtemps pour trouver l'emploi qui leur convenait ou ont été plus efficaces dans leur recherche.

En revanche, une étude réalisée au Royaume-Uni sur l'allocation de recherche d'emploi (*Job Seeker's allowance*) a montré qu'après l'adoption de dispositions plus rigoureuses pour l'octroi de prestations, le salaire moyen des demandeurs d'emploi

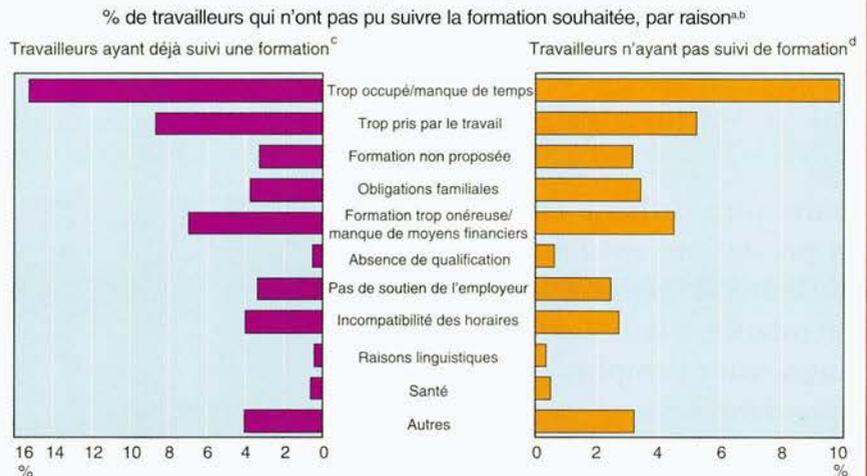
Références

- OCDE (2003), *Perspectives de l'emploi*, chapitre 4 « Prestations et emploi : Amis ou ennemis ? », Paris
- OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité : Promouvoir le travail et la sécurité des revenus des personnes handicapées*, Paris
- OCDE (2001), *Politiques du marché du travail et service public de l'emploi*, Paris

Le temps...

Peu de gens contesteraient que l'amélioration des qualifications est un élément fondamental de toute stratégie cohérente en matière d'emploi. Les chiffres sont sans équivoque : en 2001, le taux d'emploi des travailleurs non qualifiés était d'environ 50 %, contre 80 % pour les travailleurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Tout le monde n'a peut-être pas besoin de faire des études universitaires, mais la possibilité de se former tout au long de la vie est une nécessité, à plus forte raison pour améliorer les perspectives d'emploi des groupes sous-représentés dans la population active. Non seulement il est plus facile pour les personnes instruites de trouver du travail, mais elles peuvent aussi s'attendre à une plus grande stabilité dans leur parcours professionnel. Sur le lieu de travail, de nombreux employeurs investissent dans la formation parce qu'ils savent que cela peut favoriser la productivité et la qualité, tout en motivant le personnel. Quant aux travailleurs, ils demandent à bénéficier de la formation aussi bien pour leur propre épanouissement que pour améliorer leurs perspectives de carrière et de gain. Cependant, si tous les avis convergent pour reconnaître l'importance de la formation, l'offre de formation, elle, reste insuffisante. Paradoxalement peut-être, les personnes instruites sont celles qui ont le plus accès à la formation, alors que les moins

Coûts de formation trop élevés pour les travailleurs



- a. Les données se rapportent aux actifs occupés âgés de 26 à 65 ans.
 b. Moyenne non pondérée des pays suivants : Australie, Belgique (Flandres uniquement), Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni et Suisse.
 c. Personnes ayant déjà suivi une formation pour des raisons professionnelles ou de carrière.
 d. Personnes n'ayant pas suivi de formation pour des raisons professionnelles ou de carrière.
 Source : Enquête internationale sur la littératie des adultes (IALS).

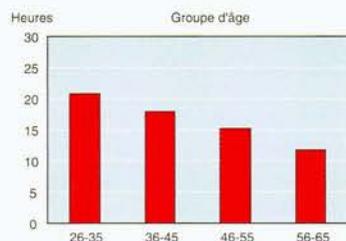
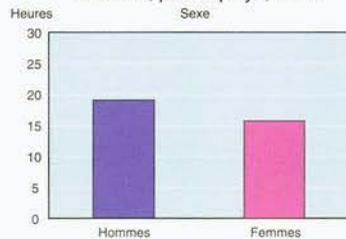
instruites en bénéficient moins, tout comme les travailleurs à temps partiel et les travailleurs temporaires.

L'une des raisons souvent sous-estimée de ce décalage entre offre et demande réside dans le manque de temps disponible. En fait, d'après une étude citée dans les *Perspectives de l'emploi*, le manque de temps est la première des raisons avancées par les travailleurs parmi toutes celles qui peuvent les empêcher de suivre les formations souhaitées. Et les systèmes de prêts ou les

aides individuelles destinés à surmonter la contrainte financière ne sont pas d'une grande utilité quand le manque de temps est le problème. Beaucoup de travailleurs déclarent qu'ils n'ont pas suivi toutes les formations voulues, soit parce qu'ils étaient trop pris par leur travail ou parce que l'horaire ne leur convenait pas, ou bien encore en raison de leurs obligations familiales. Bref, il apparaît que le facteur temps a joué pour plus de 60 % des travailleurs ayant déclaré qu'ils n'ont pas pu suivre la formation souhaitée. ■

Écart de formation

Heures passées en formation professionnelle continue, par employé, 2003



Source : OCDE

...d'apprendre

Les femmes, les travailleurs âgés et les travailleurs non qualifiés auraient de meilleures perspectives d'emploi avec davantage de formation. Tel est le message essentiel qui ressort de l'analyse des taux de participation aux formations dispensées sur le lieu de travail : les femmes et les travailleurs âgés y ont tout simplement moins accès que les autres. La formation professionnelle continue, dont les deux tiers sont financés par l'employeur, représente au moins 60 % de l'enseignement et de la formation des adultes dans la plupart des pays de l'OCDE. Chaque année, un quart environ des salariés suivent une formation professionnelle payée par leur employeur, ce qui représente un volume annuel de formation de 18 heures par actif

occupé. C'est au Danemark que ce volume est le plus élevé : les travailleurs y bénéficient en moyenne de 81 heures de formation par an et par participant.

Il existe un net écart entre les sexes du point de vue du volume d'heures de la formation : les femmes reçoivent un nombre d'heures de formation inférieur de 17 % en moyenne à celui des hommes. En outre, la fréquence de la formation tend à diminuer avec l'âge. En particulier, le taux moyen de participation à une formation des travailleurs âgés de 56 à 65 ans ne représente qu'environ les trois quarts de celui de la tranche d'âge de forte activité (36 à 45 ans). Le taux de participation à la formation dans les professions peu qualifiées (13 %) représente environ un tiers du taux de participation à la formation dans les professions hautement qualifiées (38 %). ■

Plus d'emplois et de meilleurs salaires

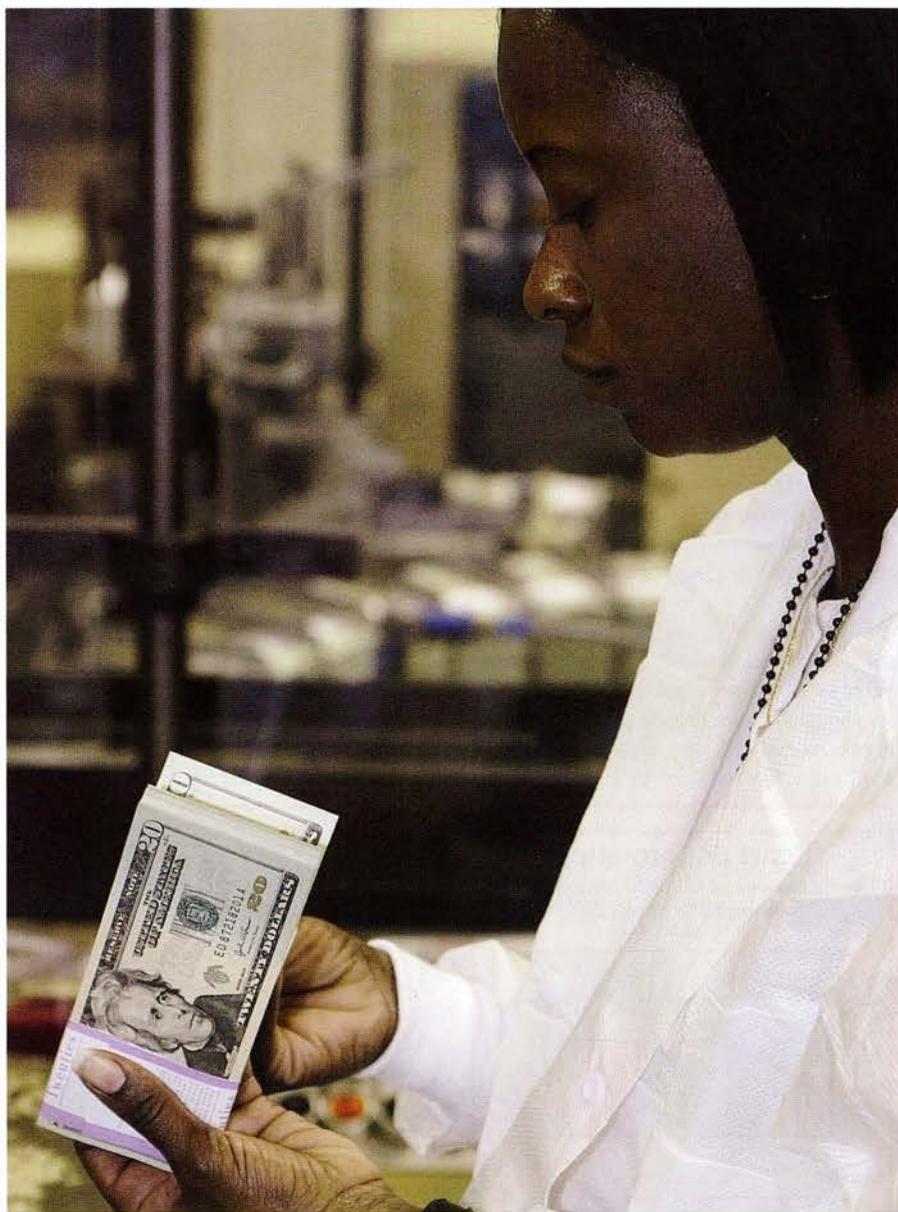
Anne St. Martin et Peter Whiteford, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Rendre plus difficile l'accès aux prestations est l'une des façons de réduire la dépendance à leur égard et d'augmenter l'emploi. Cependant, les gouvernements ont d'autres moyens d'action pour rendre les emplois financièrement plus intéressants.

Dire que le travail doit être rémunérateur peut paraître un truisme. Mais est-il aussi rémunérateur qu'il pourrait l'être, particulièrement pour les personnes à très bas revenu ? C'est précisément la question que se posent les gouvernements lorsqu'ils veulent encourager le retour à l'emploi des bénéficiaires de transferts sociaux. Alors, comment peuvent-ils agir sur les salaires pour les rendre plus attrayants ? En réalité, ils peuvent beaucoup, particulièrement pour la main-d'œuvre peu qualifiée.

Il existe deux lignes d'approche ; pour savoir laquelle choisir, il faut tenir compte de la situation du pays. D'un côté, on trouve des pays où le salaire minimum est relativement élevé, comme la France ou les Pays-Bas où la politique consiste à alléger les charges patronales et le coût des embauches tout en préservant la protection sociale. De l'autre, on trouve des pays où le salaire minimum et les charges patronales sont plus faibles, comme la Grande-Bretagne et les États-Unis dont la politique vise à améliorer le revenu disponible individuel par des moyens fiscaux : crédits d'impôt, abattements, etc.

Le problème paraît clair. Pour commencer, les salaires de marché pour la main-d'œuvre peu qualifiée sont parfois insuffisants, comparés aux transferts sociaux, pour encourager l'offre de main-



C'est tout ?

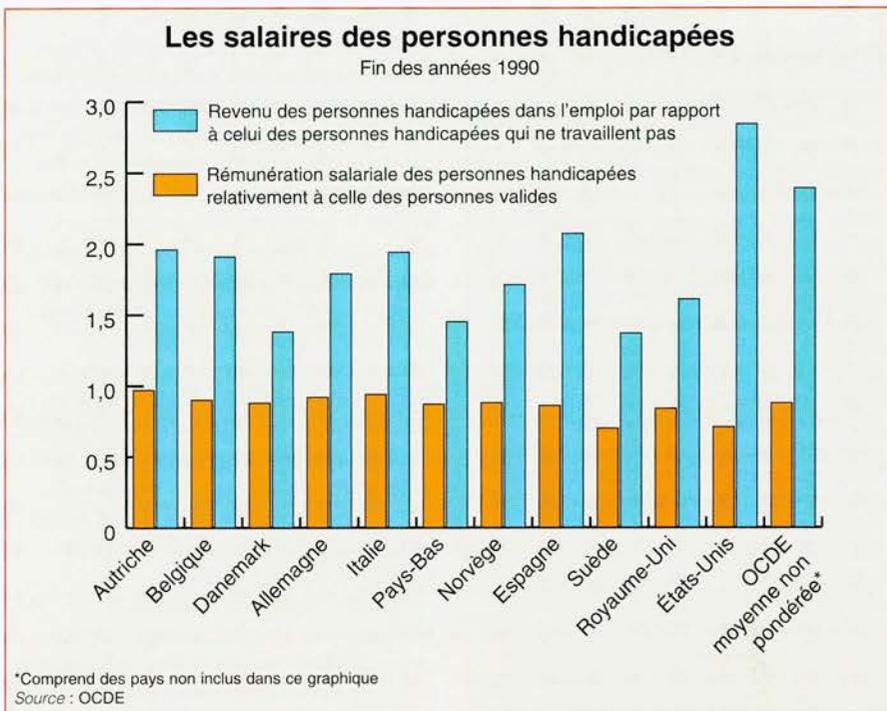
d'œuvre. De fait, certains ménages pauvres alternent entre travail et prestations sociales sans jamais sortir de la pauvreté. Les gouvernements peuvent essayer de valoriser le travail en agissant sur la fiscalité, le salaire minimum ou les prestations liées à l'emploi.

Et s'ils veulent améliorer les indemnités de chômage, il faudra peut-être qu'ils améliorent encore plus les prestations liées à l'emploi. Il faut évidemment que le recrutement reste abordable pour les employeurs, car si les coûts de main-

d'œuvre non salariaux, tels que les cotisations sociales, augmentent, la demande de travailleurs peu qualifiés se réduira comme une peau de chagrin. Cela a aussi une incidence sur le débat relatif au salaire minimum et à la manière d'arriver à un équilibre entre une rémunération décente et des coûts abordables.

Laquelle des deux approches est la plus efficace ? Cela dépend. Pour commencer, chacune doit être jugée dans son contexte et il n'est pas certain, par exemple, que l'approche britannique fonctionnerait aussi bien en Allemagne, et inversement.

Cela dit, il est évident que le coût est le premier élément à considérer lorsqu'on veut juger de la performance. Au premier abord, il semble que le système de prestations liées à l'emploi soit plus coûteux. Le programme britannique, par exemple, coûte environ 1 % du PIB et a permis de créer 100 000 emplois supplémentaires. On estime que le programme français a coûté la moitié pour à peu près le même rendement (voire plus) en termes d'emploi. En toute justice, il faut dire que le système britannique fait partie d'une démarche beaucoup plus générale de redistribution visant les familles à faible et moyen revenu, de sorte qu'on ne peut pas le juger uniquement sur le nombre de nouveaux emplois qu'il crée. Il faut examiner les choses de plus près pour voir ce qu'apportent les différentes approches et en



élevés, et non limités dans le temps. Dans le système britannique, ces prestations s'appliquent à des emplois dont les salaires peuvent aller jusqu'à £58 000 sterling (environ US\$90 000). Le crédit s'applique à des salaires aussi élevés car l'objectif est non seulement de créer des emplois mais aussi d'augmenter les revenus des familles avec enfants. Les bénéficiaires doivent travailler

En revanche, il existe un inconvénient : le faible nombre d'heures travaillées limite les perspectives d'évolution professionnelle par rapport à un emploi à temps complet. Par ailleurs, il apparaît que les systèmes américain et britannique de crédit d'impôt ont en fait abouti à une baisse du taux d'emploi des femmes mariées dont le conjoint travaille. Pourquoi ? Parce que les prestations sont soumises à condition de revenu, de sorte qu'elles augmentent les taux marginaux d'imposition des familles dont le revenu dépasse un niveau modeste. L'effet se concentre sur les deuxièmes apporteurs de revenu, auxquels ces taux marginaux d'imposition élevés peuvent s'appliquer dès qu'ils commencent à travailler, ce qui incite les ménages à n'avoir qu'un seul salaire et un revenu brut moins élevé afin de ne pas perdre le bénéfice du crédit d'impôt.

Il semble que les prestations liées à l'emploi soient plus efficaces lorsqu'elles sont uniquement destinées à mettre au travail des personnes qui sans cela n'auraient guère intérêt à travailler. C'est le cas en France et aux Pays-Bas, où le but est d'encourager l'emploi et non de redistribuer la richesse, et où ce type de prestations, éventuellement limité dans le temps, vise les bénéficiaires de prestations sociales.

En France, la politique de baisse des charges menée depuis 1993 a créé au moins 100 000 emplois – 400 000 selon certains calculs – pour un coût annuel total de 0,5 % du PIB.

quoi elles sont déficientes.

Prenons d'abord les prestations liées à l'emploi. Elles existent depuis un certain temps déjà, depuis les années 1970 aux États-Unis et au Royaume-Uni où leur but était plus de redistribuer les revenus que de stimuler l'emploi. Quoi qu'il en soit, si elles ne sont pas ciblées de façon précise, leurs effets sur l'emploi sont limités, tout au moins eu égard à un coût par emploi créé qui peut être prohibitif.

Les prestations liées à l'emploi sont généralement destinées aux ménages à bas revenu, particulièrement ceux qui ont des enfants. Les montants versés peuvent être

un nombre d'heures minimum.

Les crédits d'impôt semblent efficaces pour encourager les familles monoparentales et les ménages sans travail à prendre un emploi. Ce n'est pas une mauvaise chose puisque les parents seuls constituent dans beaucoup de pays de l'OCDE l'un des groupes où les taux de chômage sont les plus élevés. Au Royaume-Uni par exemple, on observe une très nette montée du nombre d'heures travaillées en particulier par les mères seules, qui correspond au nombre d'heures exigées (24 heures par semaine) pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt.

Le travail c'est la santé ?

On observe depuis quelques années un regain d'intérêt pour l'étude des conditions de travail. Nouvelle organisation du travail, flexibilité, contrats atypiques, relèvement du niveau des compétences, toutes ces évolutions inquiètent en effet par les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la qualité de la vie active. Bien que les conditions de travail se soient globalement améliorées dans les pays de l'OCDE, il semble que certains risques et problèmes de santé liés au stress soient aujourd'hui plus fréquents qu'ils ne l'étaient en 1990. Selon l'Enquête européenne sur les conditions de travail : 42 % des travailleurs interrogés estiment qu'ils ne seront pas en mesure ou ne voudront pas faire le même travail lorsqu'ils auront 60 ans.

De longues heures de travail peuvent être pénibles à supporter, mettre la santé en danger ou perturber la vie familiale. Alors que pendant un siècle on a observé une tendance au raccourcissement de la semaine de travail, ce mouvement s'est ralenti ces dernières décennies et semble même s'être définitivement arrêté dans quelques pays. À l'heure actuelle, la durée hebdomadaire du travail est de l'ordre de 38 heures, mais la proportion de personnes qui travaillent plus de 45 heures par semaine est assez importante, dépassant 40 % (chez les hommes) en Grèce, en Islande et au Royaume-Uni. Il semble que la part des hommes ayant de très longs horaires de travail se soit accrue au cours des 10 dernières années dans près de la moitié des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. C'est en Islande, au Danemark, en Finlande et en Belgique que la proportion des hommes travaillant plus de 45 heures par semaine a le plus fortement augmenté. Les femmes sont un peu moins concernées, mais sur les 10 dernières années, la part de celles ayant les horaires les plus lourds a également progressé dans certains pays. ■



© Alex de la Rosière/REUTERS

Pour améliorer plus généralement la rémunération, ces pays ont préféré réduire les charges patronales, d'autant qu'elles sont relativement élevées. Ceci profite surtout aux travailleurs très peu qualifiés. Toutefois, cette approche n'est pas sans inconvénients. Par exemple, les réductions de charges patronales tendent à s'appliquer non seulement aux nouveaux employés, mais aussi au personnel déjà en place, ce qui évidemment prive les budgets publics de sommes qu'ils devraient légitimement percevoir au titre de ces salariés. De plus, étant donné que ces réductions de charges s'obtiennent par le recrutement de travailleurs peu qualifiés, les employeurs peuvent être tentés de ne pas recruter des travailleurs plus qualifiés, de refuser des augmentations de salaire au bas de l'échelle ou de recruter davantage de travailleurs à temps partiel.

Cela dit, l'approche consistant à subventionner les coûts salariaux semble créatrice d'emplois. En France, la politique de baisse des charges menée depuis 1993 a créé au moins 100 000 emplois – 400 000 selon certains calculs – pour un coût annuel total de 0,5 % du PIB. En revanche, les évaluations du système néerlandais, qui aurait dû produire les mêmes résultats, ont montré que les effets sur l'emploi étaient mitigés, mais ceci était peut-être dû au faible niveau de subvention, et son montant a depuis triplé.

Autrement dit, s'il semble clair que la réduction des charges patronales peut stimuler l'emploi pour les travailleurs à bas salaire, ce système semble couvrir trop de monde, et parfois profiter à des employeurs qui n'en ont pas besoin.

Une des solutions possibles est de cibler les mesures d'une façon plus étroite, notamment grâce à de véritables subventions salariales. Bien qu'elles impliquent des coûts de fonctionnement, elles constituent une mesure de bon sens et sont largement utilisées, car elles peuvent aider certaines catégories comme les chômeurs de longue durée ou les travailleurs âgés. Toutefois, le taux de participation aux programmes ciblés est parfois faible ; ces derniers peuvent nuire à l'image des catégories auxquelles ils s'adressent, et par conséquent à leurs perspectives d'évolution professionnelle. D'autre part, le fait que la subvention soit d'une durée limitée risque d'induire une plus forte rotation de main-d'œuvre si pour

en bénéficier les employeurs recrutent différentes personnes successivement sur le même poste. On peut toutefois y remédier, par exemple en supprimant la subvention aux employeurs qui en abusent, ou en imposant une obligation de formation qui resserrera le lien entre le salarié et l'entreprise.

En bref, on cherche encore le meilleur moyen de valoriser réellement le travail, le choix de la stratégie étant une question de contexte et de jugement. Deux conclusions se dégagent en tout cas des différentes approches. Premièrement, une forme ou une autre de salaire minimum est un élément clé de valorisation du travail. Il est cependant délicat à manier, car si un salaire plancher peut aider à réduire la pauvreté et les inégalités, il peut en revanche, s'il est fixé trop haut, porter la rémunération des personnes sans qualifications à un niveau intenable et par conséquent les maintenir au chômage. D'un autre côté, s'il est trop bas, beaucoup de gens considéreront qu'ils ont davantage intérêt à ne pas travailler. Là encore, la solution peut consister à réduire les coûts de main-d'œuvre non salariaux pour les personnes rémunérées au salaire minimum, ou proche du minimum, de façon à maximiser le salaire net sans qu'il en coûte à l'entreprise.

La deuxième conclusion est qu'un bon équilibre entre le travail et la vie privée est un élément capital du problème, particulièrement pour les catégories défavorisées. Dans le cas des femmes actives par exemple, les pays où les taux d'activité globaux sont les plus élevés sont aussi ceux où le taux d'activité des femmes est élevé. Bien entendu, toutes les femmes ne souhaitent pas avoir un emploi. Cependant, des mesures qui aident à concilier travail et vie familiale peuvent être nécessaires pour les mères de jeunes enfants qui souhaitent travailler – comme l'ont prouvé depuis longtemps les pays nordiques. L'aide à la garde des enfants en est un exemple.

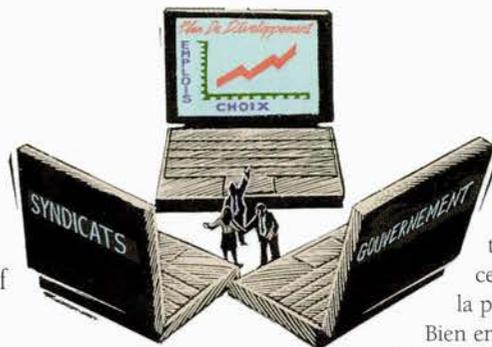
Ce type de considérations s'applique à presque toutes les catégories défavorisées ou minoritaires, qu'il s'agisse de personnes malades, âgées ou appartenant à des minorités ethniques, et il est important de prendre toutes ces demandes en compte pour mettre au point un ensemble complet de mesures de valorisation du travail. ■

Références

- OCDE (2003), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

Davantage d'emplois, davantage de choix

Thomas R. Vant, Secrétaire général du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC)



micro entreprises et de PME, et, enfin, les faibles taux d'activité de certaines catégories de la population.

Bien entendu, tous ces

problèmes avaient déjà été abordés

dans l'excellente *Étude de l'OCDE sur l'emploi*, parue en 1994. Près de 10 ans plus tard, ses recommandations restent valables ; malheureusement, trop de gouvernements ne les ont toujours pas prises en compte. Le BIAC adhère totalement aux conclusions de l'étude qui fournissent un très bon programme d'action en matière de création d'emplois.

Dans ces conditions, pourquoi est-il important de prôner « davantage de choix ? » Parce que cela favorise la flexibilité. Dans un marché en transformation constante, de plus en plus complexe et de plus en plus global, l'entreprise a besoin d'une marge de manœuvre pour tirer le meilleur parti des compétences de ses salariés. Pour pouvoir demeurer concurrentielle et prospérer, il est essentiel, en effet, qu'elle puisse réagir rapidement. Or, la rigidité du marché du travail constitue un obstacle à son développement, en nuisant à l'activité et à l'emploi.

Quant aux travailleurs, ils bénéficient d'un éventail de choix élargi. Des solutions telles que le travail à temps partiel, les horaires flexibles, le temps de travail variable et le télé-travail, conjuguées aux nouvelles dispositions en matière de congés, peuvent les aider à mieux concilier leur emploi et leurs besoins spécifiques. De telles mesures bénéficieraient, par exemple, aux travailleurs qui ont des enfants en bas âge et créeraient un modèle de travail différent pour les travailleurs handicapés ou plus âgés. La flexibilité profite aux travailleurs comme aux entreprises. Ces dernières ont besoin du soutien des pouvoirs publics et des salariés pour proposer des conditions de travail qui répondent aux évolutions du marché et aux besoins des individus.

Davantage d'emplois et davantage de choix sont donc des objectifs que nous pouvons nous fixer et atteindre, en nous dotant d'un plan d'action approprié. ■

• Voir : www.biac.org

Les dirigeants d'entreprises ont généralement un esprit pragmatique et aiment relever des défis. Présentez-leur un problème à résoudre ou un objectif à atteindre, ils vont vous concocter 10 stratégies pour y parvenir. Et si l'objectif est clair et réaliste, ils vont pour la plupart l'aborder dans un esprit de réussite. Et lorsque pouvoirs publics et entreprises unissent leurs efforts, les résultats peuvent être impressionnants.

Si en revanche, on fixe aux entreprises et aux pouvoirs publics des objectifs abstraits, qui se prêtent à des interprétations différentes, cela crée de la confusion et condamne le projet à l'échec. C'est pourquoi, en tant que dirigeant d'une organisation patronale, je n'aime pas trop le concept éminemment subjectif de « bon » ou de « mauvais » emploi. En revanche, « davantage d'emplois » et « davantage de choix » sont des objectifs auxquels je peux adhérer. Si on s'y attaque d'une façon efficace, ils peuvent être atteints, voire dépassés.

Tout d'abord, considérons l'objectif « davantage d'emplois ». La croissance économique, qui ne peut pas exister sans l'investissement, est le meilleur stimulant de l'emploi. Les entreprises doivent évoluer dans un cadre qui les encourage à investir et à se développer. J'en citerai un exemple concret.

Il y a quelques années, mon ancienne entreprise, Syncrude Canada, important producteur pétrolier, devait décider si elle allait réaliser un projet de plusieurs milliards de dollars à un moment où les prix des produits étaient bas et les coûts de construction étaient en hausse. Comme cela est très souvent le cas dans le monde des affaires, le temps était compté. Si l'on voulait réaliser le projet, il fallait définir et mettre en place rapidement les conditions.

Ce n'était pas chose facile. Plusieurs niveaux de gouvernement sont alors venus de mettre en place un guichet unique, chargé de faire l'interface avec la

direction de Syncrude et ils s'y sont tenus. Cette décision a permis d'obtenir en temps voulu les autorisations nécessaires à la construction d'un nouvel ensemble résidentiel, avec toutes les infrastructures municipales qu'un tel projet supposait : voirie, ponts, hôpitaux, établissements scolaires. L'objectif était de créer un environnement sûr et sain qui permettrait d'attirer des travailleurs permanents et leurs familles sur le nouveau site.

Cet effort de coopération a été possible parce que les différents niveaux de gouvernement ont accepté de travailler de manière novatrice avec le monde de l'entreprise. Bref, nous avons tous poursuivi les mêmes objectifs en pratiquant une politique de transparence, et nous avons réussi.

Non seulement le projet a été réalisé dans les temps, mais l'entreprise et les pouvoirs publics ont respecté leurs engagements, ce qui s'est traduit par la création de milliers de nouveaux emplois et la revitalisation de l'économie de toute une région.

Bien sûr, toutes les situations ne sont pas aussi simples et la création d'emplois se heurte encore à divers obstacles structurels. Le BIAC a récemment mené une enquête auprès de ses organisations affiliées, qui représentent des centaines de milliers d'entreprises dans les pays membres de l'OCDE, pour savoir quels sont les principaux obstacles au développement de l'emploi dans leur pays. Les plus fréquemment cités par un large éventail de répondants ont été : le poids de la fiscalité et des charges sociales, la réglementation excessive et le manque de flexibilité sur le marché du travail, ainsi que l'inadéquation entre les compétences disponibles et les besoins des entreprises. Ils ont aussi invoqué l'insuffisance des incitations destinées à ramener au travail les bénéficiaires de transferts sociaux, la réglementation trop bureaucratique concernant le recrutement de travailleurs temporaires, trop de formalités administratives imposées aux créateurs de

Lutter contre le chômage

Réexamen de la Stratégie pour l'emploi

Roland Schneider, Conseiller principal, Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

La dégradation rapide de la situation de l'emploi dans la zone OCDE réclame une action urgente. Il est temps de réévaluer la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi.

« Il faut atténuer les rigidités du marché du travail », tous les pays de l'OCDE connaissent maintenant ce refrain, notamment (mais pas uniquement) ceux qui affichent un taux de chômage élevé. Tel est en tout cas le message qui court en filigrane d'un bout à l'autre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, ensemble de recommandations mis au point au milieu des années 1990, et qui se caractérisent tout autant par leur parti pris résolument libéral que par leur absence de contenu social. Toutes les mesures préconisées vont dans ce sens : réforme des régimes d'indemnisation du chômage jugés trop généreux, abandon des lois strictes qui protègent l'emploi, limitation des activités syndicales et suppression ou forte réduction du salaire minimum. En parcourant cette liste, on se demande vraiment dans quelle direction l'OCDE voudrait voir les marchés du travail s'orienter : vers l'avant sur la voie d'une société plus éclairée et plus solidaire pour le XXI^e siècle, ou vers l'arrière sur la voie du retour à un monde qui rappelle l'Angleterre du XIX^e siècle dépeint par Dickens. Mais ceci importe peu ; si nous reconnaissons que le chômage a baissé, cela ne résout pas pour autant la question de savoir à quel facteur attribuer cette évolution : la Stratégie de l'OCDE, la vague de libéralisation des années 1980, le boom des services ou encore la nouvelle économie.

Les réformes structurelles des 10 dernières années sont-elles vraiment à l'origine des meilleures performances en matière d'emploi qu'affichent, aujourd'hui, plusieurs pays membres de l'OCDE ? Un examen de la situation dans les pays ayant mis en œuvre les recommandations de cette stratégie ou pris des mesures similaires



©Andr. Wegmann/REUTERS

Agence pour l'emploi

devrait nous fournir quelques indications. Cependant, celles-ci ne nous permettent pas de répondre de manière aussi tranchée que certains le souhaiteraient.

En fait, l'argument qui veut que des marchés du travail déréglementés et des structures plus souples permettent de renforcer le niveau d'activité économique n'est pas convaincant. Comme le montre l'étude de l'OCDE sur la croissance, les efforts en vue d'appliquer les recommandations en matière de déréglementation du marché du travail ne se sont pas traduits systématiquement par des résultats spectaculaires en termes d'emploi et de croissance. En outre, la bonne tenue de l'emploi et la vigueur de la croissance qu'affichent, depuis quelque temps, les pays nordiques (souvent cités de façon trompeuse à côté des pays anglo-saxons) n'ont pas nécessité un démantèlement du système de protection sociale. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il est possible d'obtenir des taux d'emploi élevés en appliquant des politiques qui s'efforcent de combiner dialogue social, politique macro-économique et politique du marché du travail.

Une récente étude du Centre d'analyse des politiques économiques (CEPA) de la New School University de New York a

trouvé très peu d'éléments permettant de conclure que la déréglementation constitue le meilleur moyen d'accroître l'emploi. En utilisant les statistiques de l'OCDE et en créant un indice destiné à mesurer l'ampleur de la déréglementation du marché du travail, l'étude ne réussit pas à établir l'existence d'une relation significative entre la déréglementation du marché du travail et les variations du taux de chômage non accélérateur de l'inflation (le NAIRU, qui correspond au taux de chômage propre à maintenir un niveau d'inflation stable). De son côté, la Banque mondiale a publié récemment une étude qui arrivait à la conclusion suivante : les économies affichent de meilleures performances lorsqu'elles peuvent s'appuyer sur des marchés du travail coordonnés que dans le cas contraire.

Pour remettre en cause les recommandations de la Stratégie pour l'emploi, il suffit de se référer au cas de la Nouvelle-Zélande. Ce pays a entrepris des réformes du marché du travail aussi importantes que dans les autres pays – voire plus poussées, à certains égards – tout en poursuivant une politique macro-économique assez restrictive. En dépit de tous ces efforts, l'emploi n'y a pas progressé de manière significative.

À l'inverse, l'Irlande, autre petit pays, a enregistré une forte baisse du chômage et un accroissement de l'emploi dans les années 1990. Pourtant, ce résultat n'a pas été obtenu en réformant le système de prestations sociales ou les institutions du marché du travail, comme le préconise la Stratégie pour l'emploi. Au contraire, les autorités se sont appuyées sur ces structures pour coordonner la politique économique et la politique sociale. En fait,

le système irlandais de négociation salariale a été à nouveau centralisé. La longue phase d'expansion économique qu'a connue le pays a été consolidée par une succession de pactes sociaux dans le cadre desquels – plutôt que de réclamer de grands sacrifices en termes d'emploi et de protection sociale – on a mis l'accent sur la participation, la confiance et même, on peut le dire, la modération des travailleurs.

Dans le groupe des petits pays, le Danemark a également enregistré un recul impressionnant du chômage. De fait, le Danemark se classe en tête de tous les pays membres de l'OCDE, y compris les États-Unis et le Royaume-Uni, pour ses performances en matière d'emploi, au cours de la période 1990-2002. Un tel résultat a été atteint sans modifier les taux de compensation élevés offerts en cas de perte d'emploi (près de 90 % des revenus antérieurs), mais en adoptant une politique du marché du travail active. Axée sur la notion de « flexicurité », elle associe une protection sociale généreuse des salariés et des mesures de flexibilité, le tout dans un environnement macro-économique approprié.

Enfin, d'autres pays européens, dotés de marchés du travail dits rigides, tels l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède, ont tous un taux de chômage inférieur à celui des États-Unis. La Stratégie pour l'emploi devrait en expliquer les raisons car il semble bien qu'un bon système de protection sociale ne condamne pas un pays à subir un chômage durable.

On peut se demander quels sont les objectifs poursuivis par la Stratégie pour

l'emploi. L'exercice vise-t-il à démontrer la validité de la théorie économique libérale ou à fournir aux décideurs politiques des instruments leur permettant concrètement d'affronter les problèmes difficiles auxquels ils sont confrontés en matière d'emploi ? Il serait vain de vouloir réformer le marché du travail et les systèmes d'emploi en les faisant entrer dans un même moule libéral standardisé. S'il est vrai que le marché doit guider les décisions des entreprises, il convient de rappeler que la réglementation facilite ces décisions plus souvent qu'elle ne les entrave.

D'un autre côté, le bien-être économique ne se traduit pas automatiquement et de manière satisfaisante en bien-être social. Et malgré tous les changements qui affectent le monde du travail, ce dernier reste une activité sociale solidement ancrée dans les structures sociales. Par conséquent, lorsque l'on évalue les marchés du travail, il convient de tenir compte de leur capacité à concilier objectifs économiques et objectifs sociaux.

La Stratégie pour l'emploi est une initiative remarquable. Mais, dans notre monde pluridimensionnel, son utilité dépend de son aptitude à expliquer de manière convaincante pourquoi dans les pays qui n'ont pas suivi de près ses recommandations, les politiques de l'emploi et du marché du travail ont rempli leur mission. La Stratégie doit également tenter d'expliquer pourquoi, malgré tant d'efforts de réforme, l'on n'a pas réussi à traiter des questions essentielles, comme la promotion de l'emploi, la sécurité sociale, la lutte contre l'exclusion et la cohésion sociale. Si la Stratégie pour l'emploi doit

évoluer, c'est pour mieux correspondre à la réalité, et non l'inverse. Il est donc nécessaire d'en tester la pertinence et l'efficacité dans toutes les situations, bonnes ou mauvaises. En entreprenant de réévaluer la Stratégie pour l'emploi, il faudra ainsi s'interroger sur l'équilibre à trouver entre réformes du marché du travail et protection sociale. Elle devra expliquer ce qui se produit lorsqu'on transforme les systèmes de prestations en instruments au service de l'emploi et non de l'équité sociale. Elle devra enfin mettre en évidence tout nouveau piège de la pauvreté que ces transformations ont pu engendrer.

Nous avons tous le plus grand besoin d'une analyse comparative, approfondie et impartiale des politiques appliquées par les pays membres de l'OCDE pour combattre le chômage, améliorer la qualité des emplois et permettre à une main-d'œuvre vieillissante de rester plus longtemps en activité. Nous n'avons pas besoin d'entendre les experts de l'OCDE faire l'apologie des réformes du marché du travail, présentées comme le remède à tous les maux. Il est hors de question « d'adapter le patient au traitement ». De la Nouvelle-Zélande à l'Irlande, en passant par la Californie ou Kobe, les chômeurs et les exclus méritent mieux que cela. Et leurs gouvernements aussi. ■

Références

- OCDE (1995), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : la mise en œuvre de la stratégie*, Paris.
- OCDE (2003), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- Centre d'analyse des politiques économiques (CEPA) (2002), projet de recherche « Liberalisation and Employment Performance in the OECD », www.newschool.edu/cepa/research/

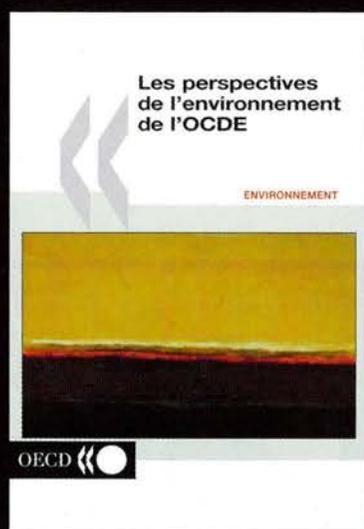
Frankie.org par StiK



La Terre survit. Et la vie sur Terre ?

Pour commander les publications de l'OCDE
sur l'environnement, visitez www.oecd.org/bookshop

Publications récentes sur l'environnement



Pour être le premier à être informé des nouvelles parutions sur l'environnement,
inscrivez-vous sur OCDEdirect, notre service gratuit de messagerie électronique
qui répondra à vos attentes. Visitez www.oecd.org/OECDdirect

Les progrès de l'éducation

Étudier les signes

Andreas Schleicher, Direction de l'éducation, OCDE

Les tendances qui se manifestent dans le domaine de l'éducation constituent un sujet d'observation à part entière, nécessitant beaucoup de patience. Pourtant, un examen attentif de l'évolution des performances au cours de la dernière décennie permet de constater plusieurs changements assez intéressants.



©REUTERS/JON SUPPER

Étant donné les fluctuations constantes d'un certain nombre d'indicateurs économiques de premier plan, les commentateurs peuvent se servir des données trimestrielles ou des taux de croissance annuels pour évaluer la réussite ou l'échec des politiques économiques. Lorsqu'il s'agit d'éducation, les politiques et les indicateurs de performance évoluent, en revanche, beaucoup plus lentement et il est difficile de susciter un intérêt similaire. Certes, un gros titre sur les aptitudes des enfants en lecture ou en mathématiques peut entraîner des réactions de la part des citoyens. Mais il peut s'écouler cinq ou dix ans, voire une génération, avant que les mesures prises pour remédier aux problèmes soulevés ne portent leurs fruits.

Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que les résultats des élèves terminant leur cycle secondaire en 2003 peuvent dépendre de l'instruction qui leur a été dispensée au cours de leurs premières années scolaires, soit aux alentours de 1990, dans certains cas par des enseignants qui ont été, eux-mêmes, formés dans les années 1960.

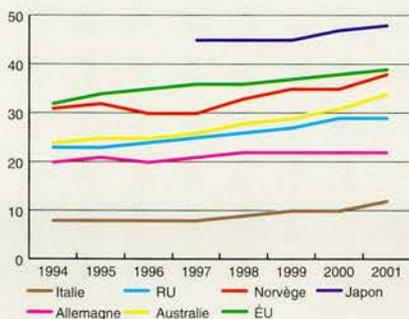
Dans les sociétés actuelles, régies par le savoir, l'éducation constitue, pourtant, une ressource primordiale. En termes quantitatifs, lorsque l'on cumule les dépenses des secteurs public et privé, ce poste absorbe 5,9 % du PIB des pays membres de l'OCDE. Cela ne justifie-t-il pas un suivi plus approfondi des performances ? L'OCDE s'en préoccupe en procédant à la collecte d'indicateurs fiables sur

l'enseignement depuis plus d'une dizaine d'années, et en utilisant des données comparables pour déceler les tendances à plus long terme. Sa publication annuelle, *Regards sur l'éducation*, dont la dernière édition vient de paraître, montre bien que les choses changent lentement tout en précisant le sens de cette évolution.

Lorsque l'on compare les principales données, recueillies en 2000/2001 avec les mêmes indicateurs recueillis cinq ou dix ans plus tôt, on constate beaucoup de similitudes. C'est notamment le cas pour les dépenses en matière d'éducation. Proportionnellement à leur PIB, le Danemark et la Suède continuent d'y consacrer le plus de ressources publiques, soit respectivement 6,4 % et 6,3 % de leur

Course au diplôme

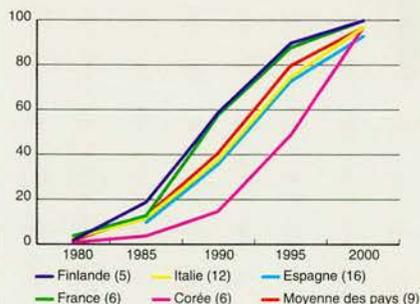
% de la population âgée de 25-34 ans ayant atteint une formation tertiaire, sélection de pays



Source : *Regards sur l'éducation*, 2003

Classes technologiques

% d'élèves du deuxième cycle secondaire* ayant accès aux ordinateurs, avec le nombre d'élèves par ordinateur en 2000, entre parenthèses



*Dans des établissements ayant mis en place des applications informatiques standard.

Source : *Regards sur l'éducation*, 2003

PIB alors que la moyenne égale 4,8 % dans la zone OCDE. De même, les États-Unis ne dérogent pas à la règle avec des dépenses publiques proches de la moyenne.

Cependant, si l'on tient compte des dépenses engagées par le secteur privé américain dans l'enseignement supérieur, le ratio atteindrait 7 % du PIB, plaçant ce pays dans le groupe de tête. Pour les mêmes raisons, la Corée affiche un ratio de 7,1 % du PIB et se place en première position. Enfin, au Japon, en dépit du fait que les dépenses privées excèdent la moyenne, le ratio n'est que de 4,6 %.

S'agissant des taux de scolarisation, la situation a davantage évolué. L'édition 1993 de *Regards sur l'éducation* indiquait qu'en

1990, les pays européens enregistraient dans leur ensemble une fréquentation plus élevée au niveau de l'enseignement primaire alors que la proportion de jeunes inscrits dans une filière universitaire diplômante était moindre qu'aux États-Unis, au Canada ou en Australie. La situation évolue, toutefois, puisque plus d'un tiers des jeunes reçoit, aujourd'hui, une formation de niveau universitaire dans plusieurs pays européens, notamment au Royaume-Uni et dans certains pays nordiques.

Ces changements n'influencent que progressivement le niveau d'instruction de la population active. En effet, une augmentation de la proportion de jeunes diplômés survenue il y a dix ans, n'affecterait qu'environ 25 % des personnes en âge de travailler aujourd'hui. Le premier graphique indique cependant que la proportion de jeunes qualifiés a sensiblement évolué dans certains pays. Si la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur parmi la tranche d'âge 25-34 ans a partout augmenté, la hausse est, en effet, particulièrement marquée en Australie, en Belgique, au Canada, en Corée, en Espagne, en France, en Irlande, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède. De fait, grâce à la croissance à deux chiffres dont ces pays ont bénéficié depuis 1991, ils ont réussi à combler plus ou moins le retard accumulé par rapport aux États-Unis. Au début des années 1990, l'Allemagne comme le Royaume-Uni comptaient environ un cinquième de personnes très qualifiées parmi les 25-34 ans. Aujourd'hui, si la situation n'a guère évolué en Allemagne, le pourcentage avoisine le tiers au Royaume-Uni. Il y a donc lieu de penser que l'accès à l'enseignement supérieur ; cela dit, les réformes en cours devraient apporter des changements dans les années à venir.

S'agissant de l'enseignement « supérieur », il convient de noter que ces données incluent, outre les diplômes universitaires correspondant à des cycles complets, tout un éventail de diplômes de niveau inférieur. Ces derniers sont particulièrement répandus au Japon, ce qui contribue à expliquer le taux élevé de jeunes diplômés affiché par ce pays.

Outre la croissance continue des systèmes d'enseignement, les années 1990 ont été marquées par deux autres tendances récentes. La première concerne l'avance

rapide prise par les femmes par rapport aux hommes en termes de formation ainsi que la disparition dans de nombreux domaines de toute trace de « supériorité » masculine en la matière. Dans la majorité des pays membres de l'OCDE, la probabilité, pour les jeunes femmes, d'obtenir un diplôme universitaire est, aujourd'hui, plus élevée que celle des jeunes hommes. Trois pays font exception à cette règle (Japon, Suisse et Turquie). Cela marque donc une rupture par rapport à la situation antérieure. L'édition 1993 de *Regards sur l'éducation* indique, en effet, que le taux d'obtention pour les hommes d'un diplôme de niveau universitaire excédait encore, en 1990, celui des femmes dans la moitié des pays comparés. Mais, lorsqu'il s'agit de choisir une discipline d'étude et une filière professionnelle, les différences subsistent. Les jeunes hommes continuent de préférer les formations universitaires dans les domaines de la physique, des mathématiques et des sciences de l'ingénieur tandis que les jeunes femmes s'orientent vers les sciences sociales et les filières en rapport avec la santé et l'enseignement.

L'enquête réalisée en 2000 par l'OCDE, dans les 43 pays participant au programme PISA visant à évaluer les compétences des adolescents de 15 ans, fournit d'autres enseignements intéressants. Elle révèle que, dans tous ces pays, les filles lisent mieux que les garçons. Cela dit, dans près de la moitié des pays, les garçons conservent une avance, quoique plus faible, en mathématiques tandis que les différences dans les domaines scientifiques apparaissent généralement peu significatives. Enfin, dans 40 pays, les filles de 15 ans nourrissent plus d'ambition que les garçons quant à leur avenir professionnel. Cependant, elles envisagent fréquemment d'exercer des professions liées aux sciences de la vie et à la santé alors que les garçons s'intéressent aux professions en rapport avec la physique, les mathématiques ou les sciences de l'ingénieur. La structure actuelle des effectifs de diplômés de l'enseignement supérieur confirme ces préférences.

La deuxième tendance concerne le recours accru aux technologies de l'information et de la communication (TIC). En 1990, la majorité des établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle ne disposaient pas encore de systèmes

informatiques de base. À l'heure actuelle, presque tous en sont équipés, Internet et la messagerie électronique ayant généralement fait leur entrée dans les écoles avant la fin des années 1990.

L'introduction des nouvelles technologies n'a toutefois pas été uniforme, loin s'en faut, comme le montre l'édition 2003 de *Regards sur l'éducation*. Certains pays, comme la Finlande et la France, ont adopté très tôt les TIC et continuent d'y consacrer des ressources importantes pour satisfaire leurs besoins. En revanche, un autre groupe de pays, parmi lesquels la Corée, l'Espagne et l'Italie, les ont introduits bien plus tardivement. La Corée se démarque toutefois, en affichant, aujourd'hui, l'un des pourcentages les plus élevés de la zone OCDE en ce qui concerne le nombre d'ordinateurs par élève.

Pris ensemble, ces indicateurs ne permettent pas de répondre à la question récurrente : quel est le meilleur système d'enseignement ? Mais, les décideurs politiques peuvent s'y référer pour identifier les domaines dans lesquels il serait souhaitable d'investir et de procéder à des améliorations. De plus, ils constituent des points de repère très utiles à l'échelle internationale et permettent aux différents pays de comparer leurs progrès à ceux des autres, contribuant ainsi à l'évolution de nos systèmes d'enseignement.

L'étude PISA continuera de fournir, au cours des prochaines années, de précieux indicateurs. Tous les trois ans, ce programme permet d'évaluer les connaissances et les compétences utiles à la vie courante acquises par les jeunes de

Lancez-vous !

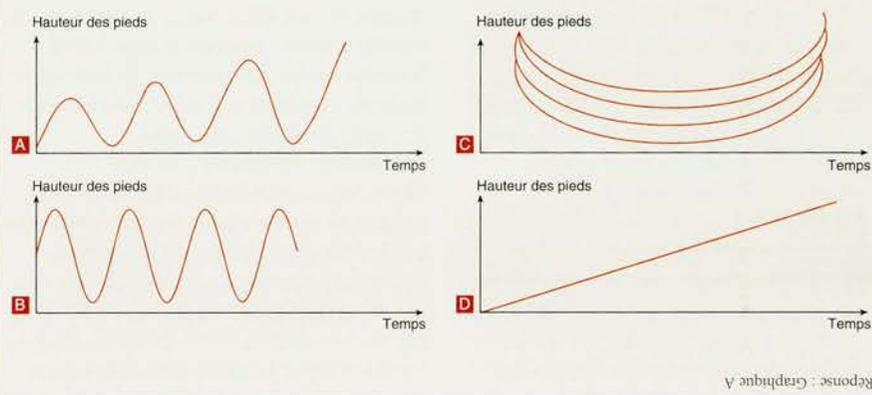
« Mohammed est sur une balançoire. Il veut aller le plus haut possible. Quel graphique représente le mieux la hauteur de ses pieds au-dessus du sol alors qu'il se balance ? »

Cette question est issue d'une nouvelle publication de l'OCDE, *The PISA 2003 Assessment Framework*. Elle fait partie d'une enquête du PISA (Programme for International Student Assessment) de l'OCDE, dont le but est de comparer les compétences en compréhension de l'écrit et en culture mathématique et scientifique des élèves arrivant en fin de scolarité obligatoire. L'étude montre la manière utilisée pour tester les jeunes de 15 ans tout en permettant aux autres de s'évaluer en faisant les mêmes tests dans ces trois domaines.

Le test de la « balançoire » (voir les graphiques) est l'un des tests proposés dans la section consacrée aux mathématiques. Il était demandé aux élèves d'examiner quatre graphiques et de déterminer celui qui représentait le mieux la hauteur à laquelle se situent les pieds d'un garçon assis sur une balançoire. Dans d'autres tests, les questions portaient, par exemple, sur les offres faites par des banques concurrentes, les élèves étant invités à comparer les intérêts et primes proposés par chaque établissement et à indiquer ensuite dans quelle banque ils devraient de préférence placer leur argent et la façon dont ils le gèreraient par la suite. En fait, cet exercice avait pour but de mesurer l'aptitude des élèves à utiliser les mathématiques dans la vie réelle.

À propos, si vous êtes coincé sur le test de la balançoire, la solution est indiquée ci-dessous.

- Pour plus d'informations au sujet du PISA, voir www.pisa.oecd.org



mesures prises par les pouvoirs publics.

Il convient toutefois de modérer les attentes car il est probable que les résultats

résultats les plus pertinents qu'aux alentours de 2010. Le délai est-il trop long ? Les parents d'enfants ayant huit ans aujourd'hui ne partageront sans doute pas cet avis. ■

En 1990, la proportion de jeunes inscrits dans une filière universitaire diplômante était moindre en Europe qu'aux États-Unis, au Canada ou en Australie. Toutefois, la situation évolue.

15 ans qui achèvent leur période de scolarité obligatoire. Les résultats des premiers tests, réalisés en 2000, ont suscité un grand intérêt dans de nombreux pays. Les résultats de la deuxième série d'évaluations entreprise en 2003 devraient être disponibles en 2004. Ils nous fourniront ainsi un premier aperçu des changements survenus en ce qui concerne les acquis des jeunes et l'efficacité des

n'auront pas beaucoup évolué en trois ans. Certes, à la suite des premiers résultats publiés en 2001, certains pays ont décidé de mettre en œuvre des réformes dans l'enseignement secondaire. Mais, il est possible que les mesures ne soient appliquées qu'aujourd'hui et qu'il faille encore attendre quatre ou cinq ans pour que celles-ci influencent les jeunes de 15 ans. Cela signifie que l'on ne disposerait des

Références

- OCDE (2003), *Regards sur l'éducation*, Paris, voir : www.oecd.org/edu/eag2003
- OCDE (2002). *La lecture, moteur de changement : performances et engagement d'un pays à l'autre*, Paris
- OCDE (2001). *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats de PISA 2000*, Paris
- OECD (1993), *Regards sur l'éducation*, Paris
- Bulmahn, E. (2002), « PISA : Les conséquences pour l'Allemagne », dans *l'Observateur de l'OCDE*, N° 231/232, mai. Disponible sur : www.observeurocde.org
- Hirsch, D. (2002), « Notre enseignement est-il de bonne qualité ? L'enquête PISA » dans *l'Observateur de l'OCDE*, N° 230, janvier. Disponible sur : www.observeurocde.org

Les défis de Doha

Déclaration des Dirigeants du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale avant la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún, Mexique, 10-14 septembre 2003

Le 4 septembre 2003* – Les ministres du commerce se réunissent la semaine prochaine à Cancún afin d'avancer dans la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement. Ils incarnent les aspirations des millions de personnes de par le monde dont les espoirs de progrès économique reposent sur les possibilités offertes par l'économie mondiale. Le commerce international est un élément moteur de l'expansion économique dans les pays développés comme dans les pays en développement. La croissance des échanges est indispensable à la prospérité économique mondiale, et les négociations de Doha se situent au centre de la stratégie mondiale élaborée dans le but d'atteindre les Objectifs de Développement pour le Millénaire, qui consiste à réduire la pauvreté en donnant aux pauvres les moyens d'améliorer eux-mêmes leur situation.

Les résultats à atteindre à la réunion de Cancún doivent être à la hauteur de ces objectifs. Il faut résolument mettre un terme aux politiques commerciales qui nuisent au développement économique. Les donateurs ne peuvent pas offrir d'une main des aides destinées à créer des possibilités de développement tout en recourant à des restrictions commerciales pour supprimer ces possibilités de l'autre – et s'attendre à ce que les ressources financières qu'ils consacrent au développement soient vraiment utiles. Quant aux pays en développement, il leur incombe d'utiliser le système multilatéral pour promouvoir une meilleure intégration, à la fois entre eux et au sein de l'économie mondiale. Leurs barrières tarifaires et non tarifaires constituent de sérieux obstacles à leurs échanges mutuels.

Tous les pays ont intérêt à ce que les négociations soient couronnées de succès – et ils ont tous le devoir de promouvoir un programme vaste et équilibré. Mais il est indispensable que les pays développés mènent une action appropriée. À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis dans la négociation de dérogations à l'accord sur les

ADPIC pour des raisons de santé publique et nous encourageons les parties présentes à Cancún à mettre à profit les avancées récentes des négociations sur l'agriculture.

L'agriculture revêt une importance particulière pour les perspectives économiques de nombreux pays en développement, et une réforme des pratiques en vigueur dans les échanges agricoles mondiaux serait sans doute le moyen le plus immédiat d'améliorer les conditions de vie des plus démunis. Or, les pays développés imposent des droits de douane qui sont de 8 à 10 fois plus élevés sur les produits agricoles que sur les produits industriels. Nombre d'entre eux continuent de recourir à diverses formes de subventions à l'exportation qui ont pour effet de faire baisser les cours mondiaux et d'enlever des marchés aux agriculteurs des pays pauvres.

Dans tous les secteurs, hormis l'agriculture, ces mêmes pays ont depuis longtemps décidé d'interdire les subventions à l'exportation. Les aides à l'agriculture coûtent au ménage moyen de l'UE, du Japon ou des États-Unis plus de US\$1 000 par an. Une grande partie de cette aide pèse sur les revenus agricoles dans les pays en développement tout en bénéficiant principalement aux agriculteurs les plus prospères des pays riches, et elle ne contribue guère à la réalisation des objectifs que les pays développés se sont assignés en matière de protection de l'environnement et de développement des collectivités rurales.

Le commerce peut représenter un instrument puissant au service du développement. Pour avoir un maximum d'efficacité, la politique commerciale doit s'inscrire fermement dans le cadre des stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté et reposer sur une bonne gouvernance. Des actions complémentaires devront être menées pour tirer avantage du développement des échanges commerciaux. Sur le plan de l'offre, il s'agira de procéder aux investissements d'infrastructure nécessaires pour permettre aux produits venant des pays pauvres d'accéder aux marchés mondiaux et,

dans une perspective à plus long terme, de réaliser des investissements dans l'éducation. Il importera par ailleurs de mettre en œuvre des politiques destinées à sauvegarder les intérêts des groupes les plus vulnérables. Dans les deux cas, une assistance financière et technique externe sera souvent nécessaire. Nous sommes prêts à apporter notre concours à cet égard. Toutes nos organisations ont intensifié leurs efforts pour fournir une aide orientée vers des objectifs commerciaux, afin de concourir à une issue positive des négociations de Doha. Ensemble, nous avons les mandats, les ressources et compétences nécessaires pour aider les pays à gérer les problèmes d'adaptation pouvant résulter d'une plus grande ouverture des échanges.

Mais c'est désormais aux gouvernements qu'il appartient d'agir. Tous ont un rôle à jouer. Les pays riches doivent prendre l'initiative dans les domaines où les négociations achoppent, notamment dans le secteur de l'agriculture. Les pays à revenu intermédiaire doivent aussi apporter leur contribution en réduisant les droits de douane qui ont des conséquences négatives non seulement pour leurs citoyens, mais aussi pour d'autres pays en développement. Quant aux pays à faible revenu, même s'ils reçoivent davantage d'aide au titre des échanges commerciaux et obtiennent des délais supplémentaires pour mettre en œuvre certaines règles de l'OMC, ils se doivent d'assumer les nouvelles responsabilités qu'implique leur participation au système international.

En agissant collectivement, les membres de la communauté internationale ont la possibilité de venir en aide aux populations les plus pauvres. Il ne faut pas laisser passer cette occasion. ■

Horst Köhler, FMI
Donald J. Johnston, OCDE
James D. Wolfensohn, Banque mondiale

* Les résultats de la réunion de Cancún seront analysés dans la prochaine édition de *L'Observateur* de l'OCDE, N° 240.

Si vous ne pouvez pas mesurer l'étendue des besoins, vous ne pouvez pas les gérer

« Si vous ne pouvez pas mesurer l'étendue des besoins, vous ne pouvez pas les gérer. » Comme l'indiquait Monsieur Trevor Manuel, Ministre des Finances de l'Afrique du Sud, lors d'un atelier tenu au Cap en avril 2002, dans son pays les parties prenantes s'efforcent de trouver un consensus sur des indicateurs capables de mesurer les progrès de développement. Jusqu'à présent, dans le monde en développement, les capacités d'élaborer les statistiques nécessaires au suivi des améliorations sont restées limitées ou ont résulté principalement de décisions ad-hoc.

Confrontés à l'obligation d'utiliser au mieux leurs ressources affectées aux pays les plus pauvres, les partenaires au développement se préoccupent maintenant de l'Efficacité de l'Aide. Les principaux éléments objectifs d'appréciation requis pour l'évaluation des performances des contributions au développement proviennent principalement des systèmes statistiques. Sans pouvoir évaluer l'impact des efforts faits pour réduire la pauvreté, ces efforts sont déployés sans visibilité. La Statistique doit apporter l'éclairage nécessaire pour voir le cheminement vers un développement durable.

La statistique

Malheureusement, la statistique est perçue comme ennuyeuse, ce qui a entravé l'investissement dans la gouvernance statistique. Contrairement à celui réservé à la santé, l'agriculture ou la nutrition, l'investissement pour la statistique est peu prisé par le grand public. Pourtant, sans les statistiques évaluant les bénéfices apportés par les programmes sociaux, qui peut affirmer que l'argent a été bien utilisé ?

Pour atteindre nos objectifs communs de développement — y compris les Objectifs de développement du millénaire (ODM) inscrits en 2000 dans la Déclaration du millénaire — à tous les niveaux, les acteurs du développement doivent travailler main dans la main. Si évaluer les progrès du développement n'est pas considéré comme l'un des coûts attaché à la poursuite des ODM, alors nous serons collectivement incapables de placer les signataires de la déclaration devant leurs responsabilités.

Les données sur les progrès accomplis par un pays



doivent provenir du pays lui-même. Il est maintenant demandé aux statisticiens de relever de nouveaux défis, la bonne gouvernance est largement considérée comme un préalable au développement, et des statistiques servent à calibrer les indicateurs de gouvernance. La statistique est elle-même un élément de la bonne gouvernance. Bien que les gouvernements en soient les principaux utilisateurs, les statistiques doivent être accessibles par le grand public et la société civile afin de placer les gouvernements face à leurs responsabilités. Les statistiques sont indispensables au processus démocratique ; elles permettent la transparence et la responsabilité, et fournissent l'information de

et régionales africaines, pour promouvoir des stratégies nationales visant un usage efficace de l'information et de la statistique dans les processus de développement.

Hébergé par la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, PARIS21 vise à promouvoir la formulation et le suivi de politiques fondées sur des données concrètes. Nous nous attachons à promouvoir des statistiques de grande qualité, à rendre parlantes ces données et à concevoir de solides politiques de réduction de la pauvreté. Notre rôle à PARIS21 est d'encourager un dialogue réel entre ceux qui produisent des données pour le développement et ceux qui les utilisent, en contribuant à la tenue de manifestations internationales, en appuyant des activités nationales, en organisant des ateliers régionaux et en accueillant des équipes de travail thématiques. PARIS21 encourage activement la coopération sud-sud, l'échange d'expériences entre les pays de la région, renforçant ainsi l'approche 'revue par les pairs' du NEPAD.

Des initiatives telles que le NEPAD se font l'écho de l'appel au débat sur comment fournir l'information et la statistique dans les pays en développement. Pour accélérer le rythme des

Les statistiques sont indispensables au processus démocratique ; elles permettent la transparence et la responsabilité

référence permettant aux investisseurs privés d'étayer leurs décisions. C'est pour ces raisons qu'il est crucial d'appuyer les services de statistiques des pays en développement dans leur soutien à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté ainsi qu'au suivi de leurs impacts.

Le partenariat

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) met en avant les principes d'appropriation nationale, de transparence, de bonne gouvernance, ainsi que la lutte contre la pauvreté. À ces principes s'ajoutent ceux du Partenariat statistique au service du développement au XXIème siècle (PARIS21) dans son effort collectif mené avec les instances nationales, internationales

transformations, cette demande doit être satisfaite par un changement de culture, et par la communication entre les professionnels d'un pays à l'autre et d'une spécialité à l'autre.

PARIS21 existe pour faciliter cette communication et nous nous reconnaissons des affinités avec la mission de l'Observateur de l'OCDE, car nous servons chacun d'espace de dialogue pour les questions relevant de la politique de développement. PARIS21 complimente l'Observateur pour ses 40 ans de dévouement au service de l'OCDE et au-delà de celui de la communauté des experts en formulation des politiques. Nous saluons ce que vous faites pour ouvrir le débat sur des thèmes importants et nous vous souhaitons de continuer avec toujours plus de succès.

Développer les échanges

Le renforcement des capacités commerciales – qui doit permettre aux pays en développement de participer pleinement au système commercial multilatéral – est un élément déterminant du Programme de Doha pour le développement. La Base de données sur le renforcement des capacités dans le domaine du commerce (BDRCC), établie conjointement par l'OMC et l'OCDE, fournit des données sur les progrès réalisés dans ce domaine, couvrant les projets d'assistance technique et de renforcement des capacités liés au commerce entrepris aux niveaux national et régional.

La base de données recense quelque 8 000 activités pour 2001, 2002 et le début de 2003, fournies par 39 pays donateurs bilatéraux et des agences multilatérales. Ces activités vont du règlement des différends au commerce électronique en passant par la

transparence. Il ressort du second *Rapport conjoint OMC/OCDE sur l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine du commerce* que les engagements concernant l'assistance technique et le renforcement des capacités commerciales représentent environ 4,8 % du total des engagements au titre de l'aide en 2001-2002, autant que la part destinée aux programmes en matière de population et davantage que les parts consacrées à l'éducation ou à la santé de base. ■

- La BDRCC est accessible à <http://tcdb.wto.org/>
- Pour consulter le texte intégral du second *Rapport conjoint OMC/OCDE sur l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine du commerce*, voir : www.oecd.org/dac/trade

L'énergie à long terme

M. Noé van Hulst a été nommé Directeur du Bureau de la coopération à long terme et de l'analyse des politiques au sein de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Il succède à M. Olivier Appert. De nationalité néerlandaise, M. van Hulst occupait auparavant le poste de Directeur général de la concurrence et de l'énergie au Ministère des affaires économiques des Pays-Bas.

Le Bureau de la coopération à long terme et de l'analyse des politiques de l'AIE, organisation sœur de l'OCDE, mène des analyses sur le charbon, le gaz et l'électricité, y compris le nucléaire et les énergies renouvelables dans le cadre des évolutions des marchés de l'énergie. Ce Bureau est également responsable de l'incontournable *World Energy Outlook*, publié tous les ans. ■

Visite du Président tchèque



Le Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston avec le Président tchèque Vaclav Klaus

Lors d'un discours au Conseil de l'OCDE à Paris en juillet, le Président tchèque Vaclav Klaus a fait le bilan des performances économiques de son pays depuis 1995, date à laquelle son pays a rejoint l'OCDE. Le Président a également évoqué l'avenir et les perspectives d'intégration dans l'Union européenne.

M. Klaus a été Premier ministre de la République tchèque de 1992 à 1997,

période pendant laquelle son pays est devenu le premier territoire ex-communiste d'Europe à rejoindre l'OCDE en 1995, suivi par la Hongrie, la Pologne et la République slovaque.

Pendant sa visite de deux jours à Paris, le Président tchèque a également rencontré le Président français Jacques Chirac, le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et d'autres hommes politiques français. ■

Le forum du savoir

Comment pouvons-nous retrouver une voie nous permettant de progresser durablement vers la prospérité mondiale, dans un monde marqué par les menaces terroristes, la guerre en Irak, les flambées du SRAS et les bouleversements que connaît le monde des entreprises ? Le World Knowledge Forum, WKF (Forum mondial du savoir), peut aider à faire face à ces risques économiques et politiques en offrant une confrontation unique entre les différents points de vue des responsables d'entreprises, des stratégies de survie, des diagnostics sur l'état actuel du monde et les tendances futures.

Le Forum de cette année, qui s'est déroulé à Séoul du 14 au 17 octobre, avait pour thème : « Instaurer une nouvelle économie mondiale et un nouvel ordre mondial ». L'Asie du nord-est se trouve actuellement au centre d'une actualité politique et économique particulièrement brûlante et cette année, le WKF a accueilli une session plénière de l'OCDE sur le thème « L'Asie du nord-est au cœur de la dynamique mondiale ». L'OCDE et le WKF sont partenaires dans le WKF et le Forum annuel de l'OCDE. ■

- Pour plus de précisions sur le WKF 2003, voir : www.wkforum.org

Programme des conférences

Veuillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes au public mais sont mentionnées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Ce document est mis à jour de façon hebdomadaire sur le site Internet de l'OCDE : www.ocde.org sous « calendrier ».

OCTOBRE – UNE SÉLECTION D'ÉVÉNEMENTS

- 2 **La cohérence des politiques de développement**, réunion parlementaire de haut niveau, organisée par la Division des affaires publiques de l'OCDE.
- 7-8 **Les conflits, la paix et la coopération pour le développement**, réunion organisée par le Comité d'aide au développement (CAD).
- 14-15 **L'économie de la gestion des déchets**, atelier organisé par la Direction de l'environnement (ENV).
- 14-17 **Forum mondial du savoir** : « Instaurer une nouvelle économie mondiale et un nouvel ordre mondial ». Séoul, Corée.
- 20-24 **Commerce électronique et fiscalité**, séminaire organisé par la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF). Vienne, Autriche.
- 24-25 **La gouvernance et la responsabilité financière**, conférence organisée par la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV). Hong Kong, Chine.
- 29-31 **50 ans de recherche en économie des transports** : expérience acquise et grands enjeux, symposium organisé par la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT). Budapest, Hongrie.

NOVEMBRE

- 3-4 **Les échanges dans les services de l'éducation**, forum organisé par la Direction de l'éducation (EDU).
- 5 **Les entreprises multinationales et la croissance de la productivité**, atelier organisé par la Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie (STI).
- 5-7 **Accidents chimiques**, réunion du groupe de travail, organisée par ENV, pour aborder les recommandations de l'ONU sur la prévention du terrorisme chimique.
- 5-7 **Réussir la mise en œuvre des politiques de déplacement urbain durable**, atelier organisé par la CEMT et USDOT. Washington D.C.

- 12-14 **La sécurité scolaire**, séminaire organisé par EDU et le ministère de l'éducation des États-Unis.
- 17-18 **OCDE-Banque mondiale, réunion d'experts du secteur des services**, rassemblant des représentants des pays membres de l'OCDE et de pays non membres pour examiner l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).
- 17-18 **Encourager la gouvernance moderne et la transparence dans l'investissement : comment et pourquoi**, forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international, organisé par DAF. Johannesburg, Afrique du Sud.
- 19-20 **Les pratiques fiscales dommageables**, forum organisé par DAF.
- 26 Publication des **Perspectives économiques de l'OCDE**, N° 74.
- 26-27 **Développement des échanges et du secteur privé**, atelier régional sponsorisé par CAD. Phnom Penh, Cambodge.

DÉCEMBRE

- 8-10 **Le projet OCDE sur la santé**, réunion organisée par la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS).
- 10-12 **Sommet mondial sur la société de l'information**. Genève, Suisse.
- 14-16 **Réunion des ministres de l'emploi et du travail du G8**. Stuttgart, Allemagne.
- 15-16 **Séminaire OCDE-Chine sur les indicateurs d'environnement**, organisé par ENV.

JANVIER 2004

- 29-30 **Réunion du Comité de la politique scientifique et technologique au niveau ministériel**, « Le développement et la mobilité des ressources humaines dans la science et la technologie ; coopération internationale », organisée par STI.



L'enfance en jeu

Combattre le travail des enfants : un bilan des politiques



Lorsque l'usine s'installe en ville, Rachid est le premier à postuler pour un emploi. Il est embauché avec quelques-uns de ses amis. Jusqu'ici, tout va bien. Les horaires de travail seront chargés mais le salaire semble correct comparé à tous les petits boulots qu'il a exercés un peu partout dans la ville. En plus, comme il s'agit d'une grande entreprise connue, la sécurité de l'emploi devrait être à la clé. Le problème c'est que Rachid n'a que 11 ans.

Le travail des enfants est une pratique relativement courante dans de nombreux pays en développement, où elle bénéficie même parfois d'un soutien local et culturel. La croissance économique fournira peut-être à terme les moyens sociaux, politiques et institutionnels nécessaires pour réduire l'incidence du travail des enfants dans ces pays. Mais si la

croissance et l'investissement (y compris l'investissement étranger) dépendent trop largement de pratiques de travail défaillantes, celles-ci sont davantage susceptibles de freiner le développement que de le stimuler, et ne feront que perpétuer le problème. Il n'est pas trop tard pour agir. *Combattre le travail des enfants* analyse l'efficacité des politiques mises en œuvre pour lutter contre ce fléau tout en assurant les perspectives de développement des pays concernés.

Le travail des enfants n'est pas facile à mesurer. La plupart des études nationales sur la population active ne recueillent pas d'informations relatives aux moins de 15 ans. L'OIT estime cependant que, dans le monde, plus de 12 % des enfants âgés de 5 à 9 ans travaillent. Ce chiffre atteint 23 % pour les enfants âgés de 10 à 14 ans, ce qui représente près de 245 millions d'enfants contraints à travailler. Sur ce total, environ 179 millions sont soumis aux pires formes de travail, telles que l'esclavage, le travail forcé ou obligatoire, le travail dangereux, la prostitution et d'autres activités illégales.

Les sources de ce problème sont complexes, et la seule interdiction du travail des enfants ne servirait à rien. Toute prohibition du travail des enfants qui ne propose pas en même temps d'autres solutions viables, à commencer par l'éducation, risque d'encourager l'activité criminelle, telle que la traite des enfants. Les nombreuses institutions qui ont pour objectif l'éradication du travail des mineurs reconnaissent que les pires formes de maltraitance des enfants sont en fait déjà illégales dans de nombreux pays. La pierre d'achoppement reste le lien indissociable entre le travail des enfants et le développement économique. Dans de nombreux foyers, en particulier en Afrique et en Asie, les salaires des enfants permettent de nourrir la famille.

La situation s'améliore malgré tout. Des programmes tels que *Progres* au Mexique ou *Bolsa Escola* au Brésil, qui apportent une aide aux familles qui acceptent de scolariser leurs enfants, semblent être efficaces et relativement peu coûteux. De tels programmes reposent sur des systèmes d'incitations, et non de sanctions, et permettent d'enclencher une

spirale bénéfique entre une meilleure scolarisation, une diminution du travail des enfants et un accroissement du développement économique.

La Fondation Rugmark a contribué à réhabiliter l'industrie du tapis en Inde, au Népal et au Pakistan. Les fabricants peuvent obtenir le label Rugmark s'ils s'engagent à ne pas employer d'enfants âgés de moins de 14 ans, à verser aux adultes le salaire minimum, et à permettre l'accès à leurs métiers à tisser lors de contrôles imprévus. Cette initiative semble porter ses fruits. Il y a huit ans, un cinquième des contrôles révélait la présence illégale d'un enfant au travail, aujourd'hui, cette proportion n'est plus que d'un sur dix-neuf.

Combattre le travail des enfants recommande également de renforcer la lutte contre la traite des enfants et la prostitution infantile et réclame une coopération internationale dans le domaine judiciaire et un fort engagement des pouvoirs publics à tous les niveaux afin de faire en sorte que des enfants comme Rachid puissent envisager l'avenir sous un jour meilleur. ■

Les femmes au travail

Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille, Vol 2 : Autriche, Irlande et Japon



Lorsque Junichiro Koizumi, Premier ministre du Japon, a nommé cinq femmes dans son cabinet en 2001, il a pris une décision qui a fait date en donnant à son pays le gouvernement le plus féminin de son histoire. Son exemple sera-t-il suivi par les

entreprises ? C'est là toute la question. D'après le deuxième volume de *Bébés et employeurs*, si le Japon veut aider ses citoyens à trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, il faut qu'il s'emploie à rendre le monde du travail plus accueillant pour les femmes. Les entreprises elles-mêmes auraient à y gagner, car cela ferait augmenter leurs bénéficiaires.

Alors que le taux d'activité global des Japonaises, tout juste

inférieur à 60 %, est semblable aux moyennes observées dans la zone OCDE, la comparaison ne tient plus si l'on prend en compte leur comportement au sein de la famille. Au Japon, en effet, dans leur très grande majorité, les femmes mariées s'arrêtent de travailler à la naissance de leur premier enfant : avec un enfant de moins de trois ans au foyer, elles ne sont plus que 25 % à occuper un emploi, contre 32 % en Autriche et 45 % en Irlande, les deux autres pays couverts par l'étude.

Pourtant, comme le montre ce deuxième volume de la

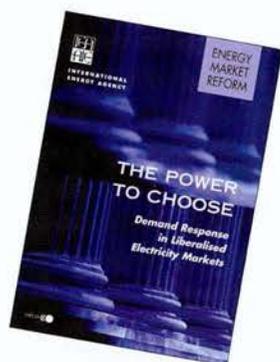
série *Bébés et employeurs*, les femmes japonaises ont plus de chances que les hommes de finir leurs études secondaires. Le fait que tant de femmes instruites ne travaillent pas ou occupent des emplois de piètre qualité constitue un véritable gaspillage de ressources. D'après une étude publiée dans le quotidien japonais *Mainichi Shimbun*, si la proportion de femmes actives augmentait de 10 %, les bénéficiaires augmenteraient de 0,2 point de pourcentage. Embaucher des femmes est donc bel et bien une stratégie payante. ■

Panne de marché ?

The Power to Choose : Demand Response in Liberalised Electricity Markets

Après les récentes pannes d'électricité en Amérique du Nord, le Ministre de l'énergie des États-Unis Bill Richard a déclaré sur CNN que les États-Unis sont une puissance mondiale, mais qu'ils « possèdent un réseau électrique digne d'un pays du Tiers monde ». Slate.com s'est permis d'observer que les pays du Tiers monde peuvent en général se permettre de fréquentes petites pannes, alors que les pays de l'OCDE ont impérativement besoin d'un réseau interconnecté, d'une fiabilité à toute épreuve, à la pointe du progrès. Peut-on dire que la libéralisation actuelle du secteur de l'énergie accentue ou, au contraire, réduit l'instabilité de la desserte ? Aurait-on pu éviter les pannes d'électricité récentes à New York et à Londres, si la libéralisation des marchés de l'énergie avait été encore plus avancée ?

Alors que la déréglementation rapide et frénétique compte tant d'adversaires, *The Power to Choose* explique que la libéralisation n'est pas encore assez poussée dans les pays de l'OCDE. On s'est trop concentré sur l'offre, pas assez sur la demande, en ne laissant pas jouer les mécanismes de prix. Au cours du processus de déréglementation, les fournisseurs se sont livrés à une concurrence acharnée pour élargir leur clientèle à coups de prix bas ou fixes. Sur les marchés de gros, où s'échange l'électricité, les prix n'ont cessé de fluctuer d'une heure à l'autre, d'un jour à l'autre ou d'une saison à l'autre.



Les consommateurs, pour qui le prix reste le même, n'ont par conséquent aucun intérêt à limiter leur consommation aux heures de pointe, et ainsi atténuer les fluctuations.

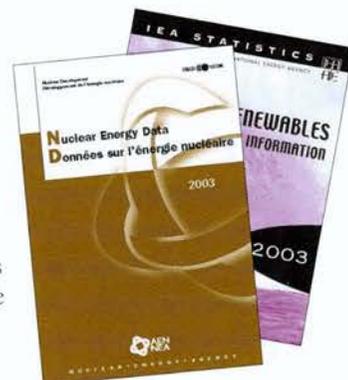
The Power to Choose démontre que si les consommateurs devaient payer les prix réels sur le marché, ils réagiraient. Le livre cite des études prouvant que les valeurs atteintes par les prix de gros au plus fort des crises qu'a connues la Californie il y a deux ans auraient été réduites de moitié si la demande avait été inférieure de 5%. La technologie nécessaire pour suivre et gérer la demande d'électricité en temps réel, et ainsi pour mesurer les changements de comportement des consommateurs et les encourager, a été jugée trop coûteuse pour que la gestion de la demande soit rentable. Et pourtant, un rapport du ministère de l'énergie des États-Unis estime à près de US\$450 millions par an les coûts des congestions sur les réseaux de transports. *The Power to Choose* fait valoir que lorsque les prix ne parviennent pas à réguler les fluctuations naturelles de l'offre et de la demande, on assiste à une trop forte instabilité des prix, un surinvestissement dans les moyens de production de pointe et, au bout du compte, un risque accru de défaillance du système. ■

De l'énergie à revendre

Renewables Information 2003
Données sur l'énergie nucléaire 2003

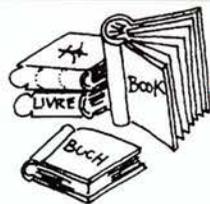
La question de l'efficacité des réseaux électriques, au centre de toutes les attentions, a tendance aujourd'hui à éclipser un autre sujet vital sur lequel les opinions divergent : la disponibilité des ressources énergétiques. *Renewables Information 2003*, que publie l'Agence internationale de l'énergie, montre que, ces 10 dernières années, les sources d'énergie renouvelable – solaire, hydraulique, éolienne et biomasse – ont gagné du terrain. Ces énergies renouvelables ont progressé chaque année de 1,7 %, un chiffre légèrement supérieur à celui du gaz, du pétrole, du charbon et du nucléaire, à 1,4 %. Dans le cas des énergies solaire, éolienne et marémotrice, l'avancée est particulièrement forte, 19,1 % par an, bien que ces énergies assurent toujours moins de 0,1 % de l'approvisionnement énergétique total de la planète. L'hydraulique compte pour 2,2 %, tandis que la biomasse solide, à 10,4 %, domine les autres sources d'énergie renouvelables, en raison de la forte consommation domestique qu'en font les pays en développement.

Par ailleurs, *Renewables Information* révèle que, dans les régions situées hors de la zone OCDE, l'électricité renouvelable a suivi le rythme de croissance de la production globale d'électricité, alors que dans les pays de l'OCDE, elle est bien inférieure à la hausse de la production totale d'électricité.



Renewables Information en donne l'explication suivante : la croissance démographique est nettement plus forte dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE. Or, à mesure que le revenu des populations augmente, ces dernières passent du bois au charbon de bois puis au kérosène et au propane pour la cuisson des aliments. L'accès à l'électricité se fait, par exemple, dans le cadre de programmes d'électrification rurale. À l'avenir, par conséquent, c'est dans les pays non membres de l'OCDE que la production électrique connaîtra la plus forte croissance, électricité renouvelable comprise.

Quelles sont les perspectives pour le nucléaire ? D'après les *Données sur l'énergie nucléaire 2003*, que publie l'Agence pour l'énergie nucléaire, la contribution du nucléaire à la production totale d'électricité s'est légèrement tassée entre 2001 et 2002 et devrait encore décroître en 2005 et 2010, passant de 24,2 % en 2001 à 22 % en 2010. Pourtant, la production d'électricité nucléaire devrait progresser d'environ 5 % d'ici 2005 et 8 % d'ici 2010. A la fin de 2002, 362 tranches nucléaires étaient exploitées dans les pays de l'OCDE, et sept étaient en construction. ■



Nouvelles publications – septembre à novembre 2003

Toutes les publications sont disponibles en version papier ou en version électronique.
Pour d'autres titres, voir www.oecd.org/bookshop

AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

Assurance et expansion des risques systémiques □
ISBN 9264102906
230p
€50 \$58 £34 ¥6 400 MXN580

Lignes directrices de l'OCDE régissant la protection des consommateurs contre les pratiques commerciales transfrontières frauduleuses et trompeuses □

ISBN 9264103562
32p
Ces Lignes directrices établissent un cadre commun pour permettre aux pays membres de l'OCDE de mieux lutter contre les pratiques commerciales transfrontières frauduleuses et trompeuses grâce à une coopération plus étroite, plus rapide et plus efficace entre leurs organismes chargés de la protection des consommateurs.

Statistiques des recettes publiques 1965/2002 □
ISBN 9264104798
300p, 200 tableaux, 15 graphiques
€84 \$97 £56 ¥10 700 MXN980

Perspectives de l'investissement international □
ISBN 9264103619
175p, 20 tableaux
€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN465

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Multifonctionnalité : Conséquences pour l'action publique □
ISBN 9264104526
124p
€30 \$35 £20 ¥3 800 MXN350

Agriculture, échanges et environnement : Le secteur porcin □
ISBN 9264104771
194p, 29 tableaux, 31 graphiques
€47 \$54 £32 ¥6 000 MXN550

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Transports urbains durables, la mise en oeuvre des politiques: Examens nationaux □
ISBN 9282103110
320p, 52 tableaux, 33 graphiques
€65 \$75 £44 ¥8 300 MXN 755

DÉVELOPPEMENT ET AIDE

Asie et Europe : La libéralisation des services □
ISBN 9264103392
260p
€50 \$58 £34 ¥6 400 MXN580
Cet ouvrage analyse certains des pièges de la libéralisation des services, mais recommande néanmoins la persévérance, voire l'accélération des réformes.

ÉCONOMIE

Perspectives économiques de l'OCDE, N° 74 □
Code OCDE 122003742P1
€61 \$61 £39 ¥7 500 MXN630

L'économie mondiale : statistiques historiques □
ISBN 9264104135
288p, 168 tableaux
€21 \$24 £14 ¥2 700 MXN240

Perspectives économiques en Afrique : Annexe statistique □
ISBN 9264101667
€25 \$25 £16 ¥3 000 MXN250

À paraître prochainement

- Perspectives économiques de l'OCDE, N° 74 (novembre 2003)
- Études économiques de l'OCDE : Japon (novembre 2003)
- L'économie mondiale : statistiques historiques, de A. Maddison (octobre 2003)
- Analyse des politiques d'éducation: Édition 2003 (novembre 2003)
- Science, technologie et industrie: Tableau de bord de l'OCDE 2003 (octobre 2003)

Études économiques de l'OCDE
Chaque étude : €35 \$35 £22 ¥4 300
MXN360

Luxembourg □
ISBN 9264104402
180p, 17 tableaux, 35 graphiques
Thème spécial : Migrations

Chili □
ISBN 9264105476
200p, 26 tableaux, 35 graphiques

Autriche □
ISBN 9264018972
140p, 23 tableaux, 26 graphiques
Thème spécial : Concurrence

Zone Euro □
ISBN 9264103937
183p, 38 tableaux, 42 graphiques
Thème spécial : Concurrence sur les marchés de produits

ÉDUCATION

Analyse des politiques d'éducation : Édition 2003 □
ISBN 9264104569
130p, 24 tableaux, 18 graphiques
€21 \$24 £15 ¥2 900 MXN250
L'édition de 2003 fait le point sur diverses questions de fond ainsi que sur certaines évolutions enregistrées à

l'échelle internationale, et présente pour la première fois une synthèse des évolutions notables intervenues dans nombre de domaines liés à l'éducation dans les pays de l'OCDE.

Les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur □
ISBN 9264105069
130p, 16 tableaux
€24 \$28 £17 ¥3 300 MXN290

Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE □
ISBN 9264102361
496p,
€49 \$56 £33 ¥6 300 MXN570

EMPLOI ET SOCIÉTÉ

Panorama de la santé : les indicateurs de l'OCDE 2003 □
ISBN 9264104054
150p, 50 tableaux, 120 graphiques
€23 \$26 £15 ¥2 900 MXN270
Cette édition réunit les dernières données et tendances comparables sur l'état de santé et les risques sanitaires, l'activité et les ressources des systèmes de santé, ainsi que les dépenses de santé et leur financement dans les 30 pays membres de l'OCDE.

Bébés et employeurs - Comment réconcilier travail et vie de famille, Vol. 2 : Autriche, Irlande et Japon □
ISBN 9264104194
178p, 54 tableaux, 35 graphiques
€29 \$33 £19 ¥3 700 MXN340

Combattre le travail des enfants : un bilan des politiques □
ISBN 9264102949
148p
€25 \$29 £17 ¥3 200 MXN290

ÉNERGIE

Émissions de CO2 dues à la combustion d'énergie : 1972/2001, Édition 2003 □
ISBN 9264102256
€150 \$150 £101 ¥19 200 MXN1 740

Démantèlement des centrales nucléaires : Politiques, stratégies et coûts □
ISBN 9264104321
130p, 11 tableaux, 19 graphiques
€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN465

ENVIRONNEMENT

La performance environnementale des marchés publics : Vers des politiques cohérentes □
ISBN 9264101578
250p, 24 tableaux, 4 graphiques
€45 \$52 £29 ¥5 500 MXN460

Les subventions dommageables à l'environnement : Problèmes et défis □
ISBN 9264104488
240p
€45 \$52 £30 ¥5 700 MXN520

Examens environnementaux de l'OCDE

Autriche □
ISBN 9264018905
175p, 24 tableaux, 18 graphiques
€37 \$37 £24 ¥4 500 MXN380

Mexique □
ISBN 926410500X
200p, 41 tableaux, 19 graphiques
€37 \$37 £24 ¥4 500 MXN380

GOUVERNANCE

Gouvernance de la recherche publique : Vers de meilleures pratiques □
ISBN 9264103759
184p
€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN465
Ce rapport passe en revue tous les défis auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE dans la gouvernance de leurs systèmes scientifiques. Il examine les nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics de ces pays et indique quelles sont les meilleures pratiques pour faire face à ces défis. Enfin, il en tire des enseignements quant au processus de réforme.

Gérer les conflits d'intérêt dans le service public : Lignes directrices et aperçu □
ISBN 9264104925
200p, 5 tableaux, 12 graphiques
€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN460

Finances publiques dans les administrations infranationales : n° 7 □
ISBN 9264295536
68p, 9 tableaux
€25 \$22 £15 ¥2 500 MXN215

INDUSTRIE, SCIENCE ET INNOVATION

Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2003 □
ISBN 9264103651
210p, 2 tableaux, 210 graphiques
€49 \$56 £33 ¥6 300 MXN570
Où les pays de l'OCDE en sont-ils de leur évolution vers l'économie du savoir ? Quelles sont les nouvelles technologies qui gagnent en importance ? Quelle est la diffusion des technologies de l'information et des communications ? Quelles incidences cette évolution a-t-elle sur l'interaction des économies au niveau mondial, en ce qui concerne les échanges et les investissements, ainsi que la science et la technologie ? Et comment influence-t-elle sur la productivité et la compétitivité industrielle ?

STATISTIQUES

L'OCDE en chiffres : L'Observateur de l'OCDE □
ISBN 9264299734
96p, 70 tableaux
€15 \$17 £10 ¥1 900 MXN170
L'OCDE en chiffres est un recueil de données original et pratique, qui contient les chiffres-clés des pays de l'OCDE avec un éventail de données

essentielles sur la croissance économique, l'emploi, l'éducation ou encore les migrations internationales. On y trouvera des tableaux de comparaison sur l'environnement, la science ou la fiscalité, ainsi qu'une sélection de graphiques éloquentes permettant de mieux appréhender des sujets tels que le PIB par tête, la recherche, les flux d'investissement, l'aide au développement ou les dépenses de santé.

Annuaire des statistiques d'investissement direct international : Édition 2002 □
ISBN 9264104763
CD-ROM (Beyond 20/20)
€150 \$173 £101 ¥19 200 MXN1 740

Mesurer la gestion des connaissances dans le secteur commercial : premiers résultats □
ISBN 926410027X
280p, 40 tableaux, 30 graphiques
€40 \$40 £26 ¥4 900 MXN410
Publié en coédition avec Statistique Canada.

Statistiques de la population active 1982-2002 : Édition 2003 □
ISBN 9264104593
428p
€110 \$127 £74 ¥14 000 MXN1 280

TRANSPORTS

Cinquante ans de politique des transports : Succès, échecs et nouveaux défis □
ISBN 9282103145
136p, 23 tableaux
€25 \$29 £18 ¥3 400 MXN300

Sécurité routière : L'impact des nouvelles technologies □
ISBN 9264103236
93p, 13 tableaux
€21 \$24 £14 ¥2 700 MXN245
Chaque jour, des milliers de personnes sont blessées et près de 350 sont tuées sur les routes des pays de l'OCDE. De nouvelles technologies – telles que l'adaptation intelligente de la vitesse et les systèmes d'évitement des collisions – sont mises au point et pourraient contribuer à réduire de 40 % ce lourd tribut. Ce rapport évalue l'impact global des nouvelles technologies sur la sécurité routière. Il propose des recommandations à l'attention des gouvernements et de l'industrie pour réduire le nombre de tués et de blessés dans les accidents de la route.

Dernières synthèses

Publications gratuites en ligne sur www.oecd.org, sous « Documentation ».

- Études économiques du Luxembourg et du Canada
- Prévenir les conflits violents : quels moyens d'action ?
- Pour des bâtiments écologiquement viables : enjeux et politiques
- Établir des stratégies de financement réalistes pour les infrastructures liées à l'environnement
- Attirer l'investissement en Chine
- Éliminer la paperasserie : la simplification administrative dans les pays de l'OCDE
- Le renforcement des capacités commerciales : un élément essentiel pour le développement
- La cohérence des politiques : un impératif pour le développement mondial
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : un programme de réforme constructif
- Les dispositifs destinés aux personnes handicapées ont besoin d'être réformés
- Pour l'ouverture des marchés de services

Une vie de cochon

Agriculture, échanges et environnement : le secteur porcin

Les cochons ont leurs admirateurs et leurs détracteurs. Winston Churchill les trouvait fort sympathiques, car d'après lui, si les chiens nous regardent d'en bas et les chats d'en haut, les cochons, eux, nous traitent comme des égaux. Dans *La ferme des animaux*, en revanche, George Orwell les décrit comme des animaux intelligents, manipulateurs, tout bêtement un peu plus égaux que tous les autres. Les cochons divisent aussi l'opinion sur une autre question : si, comme on le prétend généralement, ce sont des animaux naturellement propres et qui ne dégagent pas d'odeurs, comment se fait-il qu'ils soient à l'origine de problèmes d'environnement apparemment insolubles ? *Agriculture, échanges et environnement : le secteur porcin* (à paraître) examine les conséquences environnementales des politiques commerciales dans le secteur porcin, et apporte quelques réponses à cette question.

Le plus gros problème de l'élevage porcin, du point de vue de l'environnement sont les déjections animales. Pour produire 22 porcs de 90 kg à l'abattage, une truie peut rejeter environ 100 kg d'azote et



18 à 20 kg de phosphore par an. Le traitement et l'évacuation de ces effluents sont donc une préoccupation essentielle : les fermes peuvent les utiliser comme fertilisant, mais dans les grandes unités d'élevage spécialisées les quantités produites sont beaucoup trop importantes. L'élimination des déchets de porcherie est un véritable casse-tête dans les pays à forte densité démographique comme les Pays-Bas et la Belgique, mais aussi au Danemark, au Japon et en Corée, pour n'en citer que quelques autres. Aux États-Unis, dans un certain nombre de comtés parmi les plus gros producteurs de porcs, les quantités d'azote rejeté dans le lisier dépassent la capacité d'assimilation de toutes les terres cultivées et de tous les pâturages du comté. Dégradation des écosystèmes aquatiques, nuisances olfactives, pollution de l'air par les émissions d'ammoniac, impact sur la qualité du sol et la biodiversité, telles sont les conséquences environnementales de la production porcine.

Les réglementations peuvent aider à mitiger ces problèmes. Or, comme le montre la nouvelle étude de l'OCDE, la poursuite de la libéralisation des échanges va probablement renforcer les tendances du marché dans le secteur porcin, entraînant un ralentissement de la production dans les pays européens et asiatiques de l'OCDE où l'environnement est le plus en danger. Qui a dit que les petits cochons finiraient par tous nous manger ? ■

Abonnez-vous à l'OBSERVATEUR

Oui, je désire m'abonner à l'Observateur pour 6 exemplaires avec le supplément l'OCDE en chiffres d'une valeur de €15.

€ 50
 US\$ 50
 JPY 5 900
 GBP 31

L'abonnement débutera avec le prochain numéro. La version anglaise est envoyée automatiquement aux abonnés sauf indication contraire.

Version anglaise (0100001P) ISSN 0029-7054
 Version française (0100002P) ISSN 0304-3398

Commandez vos publications en ligne : www.oecd.org/bookshop, ou demandez les Nouvelles publications qui vous intéressent dans cette section à l'une des adresses ci-dessous.

Où effectuer la livraison?

Nom
 Organisation Profession Pays
 Adresse Téléphone
 Fax
 Code postal Ville E-mail

Règlement

Chèque/Mandat postal ci-joint (à l'ordre de l'OCDE)
 Veuillez débiter ma carte de crédit VISA/Master Card/American Express

TOTAL À PAYER:
 N° de carte Date d'expiration

Signature
 Date

Où envoyer votre commande

Pour l'Autriche, Allemagne et Suisse :
 OECD BONN Centre
 August-Bebel-Allee 6
 D-53175 BONN, GERMANY
 Tel: (49-228) 959 1215
 Fax: (49-228) 959 1218
 E-mail: bonn.contact@oecd.org
 Internet: www.oecd.org/deutschland

Pour l'Asie :
 OECD TOKYO Centre
 3rd Floor, Nippon Press Ctr. Bldg
 2-2-1 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
 TOKYO 100-0011, JAPAN
 Tel: (81-3) 5532 0021
 Fax: (81-3) 5532 0035
 E-mail: center@oecdtokyo.org
 Internet: www.oecdtokyo.org

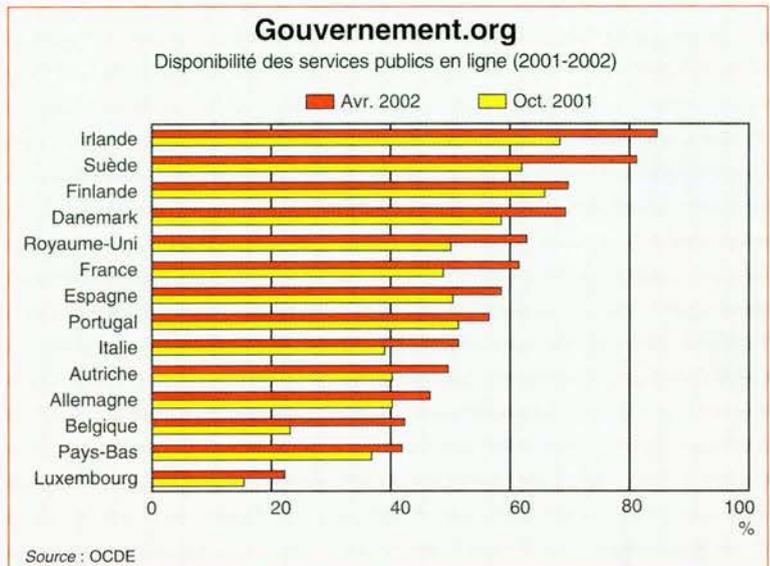
Pour l'Amérique Latine :
 OECD MEXICO Centre
 Av. Presidente Mazaryk 526
 Colonia: Polanco C. P.11560
 MEXICO D.F., MEXICO
 Tel: (52-55) 528 01 209
 Fax: (52-55) 528 00 480
 E-mail: mexico.contact@oecd.org
 Internet: rtn.net.mx/ocde/

Pour les États-Unis :
 OECD WASHINGTON Center
 2001 L Street N.W.,
 Suite 650, WASHINGTON D.C.,
 20036-4922 USA
 Toll free: (1-800) 456 6323
 Tel: (1-202) 785 6323
 Fax: (1-202) 785 0350
 E-mail: washington.contact@oecd.org
 Internet: www.oecdwash.org

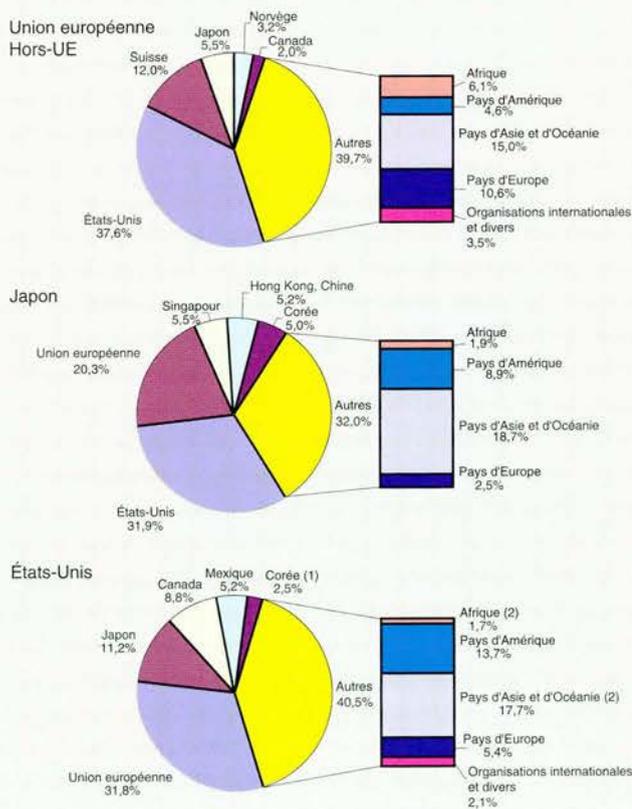
Pour le reste du monde :
 OECD c/o Turpin Distribution
 Services Ltd, PO Box 22,
 Blackhorse Road, LETCHWORTH
 SG6 1YT, Royaume – Uni
 Fax: (44) 1462 480 947
 E-mail: books@turpinltd.com
 E-mail: subscriptions@turpinltd.com
 Commandes en ligne (paiement sécurisé
 par carte de crédit) www.oecd.org/bookshop/

Administration électronique

L'administration électronique permet de renforcer l'efficacité, d'augmenter la participation des citoyens et de favoriser la réalisation des réformes, mais il ne suffit pas d'ouvrir un site Web et d'attendre que les visiteurs viennent s'y presser. Ainsi, l'Irlande se classe en tête des pays de l'OCDE pour l'offre de services publics en ligne, mais leur utilisation effective est manifestement beaucoup plus générale en Suède. Les résultats des autorités publiques dans le domaine de l'administration électronique sont remarquables à en juger par la création de sites Web, de services et de portails évolués, mais ils ne représentent que la première étape selon une nouvelle étude de l'OCDE, *L'administration électronique : un impératif*. Les autorités doivent maintenant s'attacher à développer leur infrastructure en ligne, la logistique, les services de pointe et, *a fortiori*, se tenir au courant des innovations techniques. Qu'il s'agisse de l'objectif de l'Irlande pour 2005, d'offrir en un site unique tous les services publics essentiels, ou du réseau Wilma en Suède (*Web-based Information System Linking Migration Authorities*, informatique de liaison par le Web des responsables de la politique migratoire), l'administration électronique reste, de toute évidence, un chantier électronique. ■



Exportations de services des partenaires commerciaux, 2001



(1) Concerne les services privés.

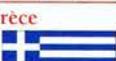
(2) Services gouvernementaux pour l'Afrique sont compris dans pays d'Asie et d'Océanie.

Source : OCDE

À votre service

Les échanges de services occupent une place de plus en plus importante dans le commerce mondial et se trouvaient au cœur des négociations organisées par l'OMC à Cancún en septembre. Les pays de l'OCDE représentent la majeure partie des échanges mondiaux de services par destination – environ trois quarts – d'après une nouvelle publication de l'OCDE, *Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services : données par pays partenaire*. Les exportations de services entre pays de l'OCDE, qui couvrent des domaines tels que les services de transport, de voyage et d'autres services commerciaux, ainsi que les services publics, représentent un peu plus de 80 % du total des exportations des pays membres de l'Organisation, l'UE étant la principale région destinataire, avec une part de 46 % des exportations de services, suivie de l'ALENA, avec 21 %. Les pays asiatiques et océaniques de l'OCDE commercent principalement avec l'Asie et l'Océanie (plus de 3 % des exportations mondiales) et l'Amérique (3 % des exportations mondiales). Si l'on considère les échanges de services de chaque pays de l'OCDE, les deux principaux partenaires en 2001 pour les exportations et les importations de services ont été, dans la majorité des cas, l'Union européenne et les États-Unis. Plusieurs exceptions sont cependant à noter. Les principaux débouchés d'exportation de la Finlande, par exemple, sont l'UE et la Russie, tandis que, pour la Nouvelle-Zélande, les partenaires les plus importants sont les États-Unis et l'Australie, alors que la Corée commerce surtout avec les États-Unis et le Japon. Les principaux partenaires de l'UE pour les échanges de services sont les États-Unis et la Suisse, tandis que, pour les États-Unis, l'UE arrive en tête, suivie du Japon pour les exportations et du Canada pour les importations. ■

- Pour plus d'informations au sujet des travaux de l'OCDE sur des échanges internationaux de services, voir : www.oecd.org/std/trade-services.

			Variation (%) par rapport à :				Niveau :	
			période précédente	année précédente			valeur courante	même période année précédente
Allemagne 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	-0,2	Balance courante	T2 03	7,63	9,01
	Indicateur avancé	juil. 03	1,2	2,7	Taux de chômage	juil. 03	9,40	8,60
	Prix à la consommation	juil. 03	0,2	0,9	Taux d'intérêt		*	*
Australie 	Produit intérieur brut	T1 03	0,7	2,9	Balance courante	T1 03	-5,99	-2,91
	Indicateur avancé	juin 03	-0,1	1,2	Taux de chômage	juil. 03	6,20	6,20
	Prix à la consommation	T2 03	0,0	2,7	Taux d'intérêt	juil. 03	4,72	4,98
Autriche 	Produit intérieur brut	T1 03	0,1	0,4	Balance courante	T1 03	-0,14	0,01
	Indicateur avancé	juil. 03	1,0	4,2	Taux de chômage	juil. 03	4,50	4,30
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,1	1,1	Taux d'intérêt		*	*
Belgique 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	0,8	Balance courante	T1 03	2,30	2,82
	Indicateur avancé	juil. 03	0,9	-3,1	Taux de chômage	juil. 03	8,10	7,40
	Prix à la consommation	août 03	0,3	1,8	Taux d'intérêt		*	*
Canada 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	1,6	Balance courante	T1 03	5,33	4,25
	Indicateur avancé	juil. 03	1,0	1,7	Taux de chômage	juil. 03	7,80	7,60
	Prix à la consommation	juil. 03	0,1	2,2	Taux d'intérêt	juil. 03	2,99	2,85
Corée 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,7	1,8	Balance courante	juin 03	1,10	0,04
	Indicateur avancé		Taux de chômage	juil. 03	3,60	3,00
	Prix à la consommation	août 03	0,5	3,0	Taux d'intérêt	juil. 03	4,20	4,90
Danemark 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,5	-0,5	Balance courante	T2 03	2,20	1,30
	Indicateur avancé	juil. 03	1,3	3,0	Taux de chômage	juil. 03	5,30	4,60
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,6	1,9	Taux d'intérêt	août 03	2,14	3,51
Espagne 	Produit intérieur brut	T1 03	0,5	2,1	Balance courante	mai 03	-1,62	-0,85
	Indicateur avancé	juil. 03	-0,4	6,2	Taux de chômage	juil. 03	11,40	11,30
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,6	2,8	Taux d'intérêt		*	*
États-Unis 	Produit intérieur brut	T2 03	0,8	2,5	Balance courante	T1 03	-136,11	-106,73
	Indicateur avancé	juil. 03	1,2	4,3	Taux de chômage	juil. 03	6,20	5,80
	Prix à la consommation	juil. 03	0,1	2,1	Taux d'intérêt	août 03	1,08	1,73
Finlande 	Produit intérieur brut	T1 03	-1,2	1,3	Balance courante	juin 03	0,89	0,63
	Indicateur avancé	juil. 03	0,7	0,2	Taux de chômage	juil. 03	9,30	9,10
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,5	0,5	Taux d'intérêt		*	*
France 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,3	0,0	Balance courante	juin 03	1,55	5,36
	Indicateur avancé	juil. 03	0,3	0,0	Taux de chômage	juil. 03	9,40	8,80
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,1	1,9	Taux d'intérêt		*	*
Grèce 	Produit intérieur brut	2001	..	4,1	Balance courante	juin 03	-0,84	-0,46
	Indicateur avancé	juin 03	0,9	0,2	Taux de chômage	mars 03	9,40	10,40
	Prix à la consommation	juil. 03	-1,9	3,7	Taux d'intérêt		*	*
Hongrie 	Produit intérieur brut	T1 03	-8,3	2,7	Balance courante	juin 03	-0,46	-0,13
	Indicateur avancé		Taux de chômage	juil. 03	5,80	5,60
	Prix à la consommation	juil. 03	0,3	4,7	Taux d'intérêt	juil. 03	9,44	9,21
Irlande 	Produit intérieur brut	T1 03	-3,7	0,5	Balance courante	T1 03	-1,12	0,04
	Indicateur avancé	juil. 03	3,1	12,3	Taux de chômage	juil. 03	4,70	4,40
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,8	3,1	Taux d'intérêt		*	*
Islande 	Produit intérieur brut	T1 03	-4,8	3,3	Balance courante	T1 03	0,00	-0,01
	Indicateur avancé		Taux de chômage	juin 03	3,50	2,60
	Prix à la consommation	août 03	-0,1	2,0	Taux d'intérêt	juil. 03	5,10	8,23
Italie 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	0,3	Balance courante	mars 03	-1,89	0,27
	Indicateur avancé	juil. 03	-1,4	-2,2	Taux de chômage	avr. 03	8,70	9,00
	Prix à la consommation	août 03	0,2	2,8	Taux d'intérêt		*	*

			Variation (%) par rapport à :				Niveau :	
			période précédente	année précédente			valeur courante	même période année précédente
	Produit intérieur brut	T2 03	0,6	2,1	Balance courante	juin 03	9,45	10,44
	Indicateur avancé	juil. 03	2,0	3,6	Taux de chômage	juil. 03	5,30	5,40
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,2	-0,2	Taux d'intérêt	juil. 03	0,04	0,04
	Produit intérieur brut	2001	..	1,0	Balance courante	T1 03	0,69	0,64
	Indicateur avancé	juil. 03	1,9	-1,9	Taux de chômage	juin 03	3,70	2,80
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,9	1,6	Taux d'intérêt		*	*
	Produit intérieur brut	T2 03	1,4	1,6	Balance courante	T1 03	-2,29	-3,42
	Indicateur avancé	juil. 03	1,8	9,5	Taux de chômage	juin 03	3,40	2,50
	Prix à la consommation	juil. 03	0,1	4,1	Taux d'intérêt	août 03	5,11	7,07
	Produit intérieur brut	T1 03	0,3	0,6	Balance courante	T2 03	6,19	6,41
	Indicateur avancé	juil. 03	0,9	4,4	Taux de chômage	mai 03	4,60	3,80
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,4	1,5	Taux d'intérêt	août 03	3,14	7,26
	Produit intérieur brut	T1 03	0,8	3,6	Balance courante	T1 03	-0,50	-0,27
	Indicateur avancé		Taux de chômage	T1 03	5,00	5,30
	Prix à la consommation	T2 03	0,0	1,5	Taux d'intérêt	août 03	5,11	5,88
	Produit intérieur brut	T2 03	-0,5	-0,9	Balance courante	T1 03	0,64	2,76
	Indicateur avancé	juil. 03	0,4	-0,5	Taux de chômage	juin 03	4,20	2,80
	Prix à la consommation		Taux d'intérêt		*	*
	Produit intérieur brut	T2 02	6,1	1,0	Balance courante	mai 03	-0,39	-0,61
	Indicateur avancé		Taux de chômage	juil. 03	20,00	19,90
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,4	0,7	Taux d'intérêt	juil. 03	5,02	8,53
	Produit intérieur brut	T1 03	0,1	-1,2	Balance courante	T2 03	-1,95	-1,90
	Indicateur avancé	juil. 03	-0,2	-2,8	Taux de chômage	juil. 03	6,90	5,00
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,3	2,9	Taux d'intérêt		*	*
	Produit intérieur brut	T1 03	-4,8	4,1	Balance courante	T1 03	-0,14	-0,36
	Indicateur avancé		Taux de chômage	juil. 03	16,10	18,60
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,1	8,7	Taux d'intérêt	juil. 03	7,15	9,48
	Produit intérieur brut	T1 03	-2,2	2,2	Balance courante	T1 03	-0,93	-1,02
	Indicateur avancé		Taux de chômage	juil. 03	6,90	7,30
	Prix à la consommation	juil. 03	0,1	-0,1	Taux d'intérêt	août 03	2,06	3,06
	Produit intérieur brut	T2 03	0,3	1,8	Balance courante	T1 03	3,91	-4,51
	Indicateur avancé	juil. 03	0,5	-1,5	Taux de chômage	mai 03	4,90	5,10
	Prix à la consommation	juil. 03	0,0	3,1	Taux d'intérêt	août 03	3,45	3,92
	Produit intérieur brut	T2 03	0,3	1,5	Balance courante	déc. 02	0,00	0,85
	Indicateur avancé	juin 03	1,1	6,4	Taux de chômage	juil. 03	5,40	4,90
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,3	1,7	Taux d'intérêt	août 03	2,71	4,19
	Produit intérieur brut	T1 03	-0,3	0,0	Balance courante	T1 03	7,39	6,77
	Indicateur avancé	juil. 03	0,9	4,9	Taux de chômage	T2 03	3,90	3,10
	Prix à la consommation	août 03	0,2	0,5	Taux d'intérêt	juil. 03	0,19	0,71
	Produit intérieur brut	T1 03	-15,0	8,1	Balance courante	T2 03	-1,65	-0,58
	Indicateur avancé	juil. 03	0,8	4,7	Taux de chômage	T2 03	10,00	9,30
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,4	27,4	Taux d'intérêt	août 03	32,43	46,16
	Produit intérieur brut	T1 03	0,0	0,8	Balance courante	juin 03	2,92	5,45
	Indicateur avancé	juil. 03	0,3	1,3	Taux de chômage	juil. 03	8,90	8,40
	Prix à la consommation	juil. 03	-0,1	2,0	Taux d'intérêt	août 03	2,14	3,35

Définitions et notes :

Produit intérieur brut : Séries en volume ; corrigées des variations saisonnières sauf pour l'Irlande, l'Islande, la Hongrie, la République tchèque, la Pologne, la République slovaque et la Turquie. **Indicateur avancé** : Indice composite, basé sur différents indicateurs de l'activité économique (opinions qualitatives sur la production ou l'emploi, permis de construire, séries financières ou monétaires, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance. **Indice des prix à la consommation** : Mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services. **Balance courante** :

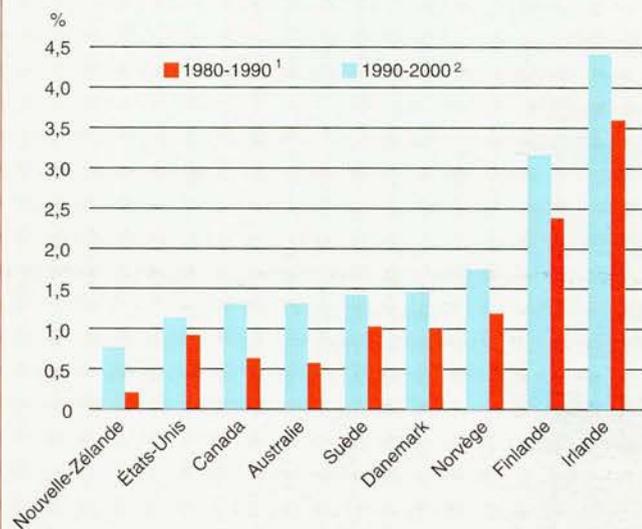
US\$ milliards ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Grèce et l'Irlande. **Taux de chômage** : % de la population active civile - taux de chômage standardisés ; définitions nationales pour l'Islande, la Corée, le Mexique et la Turquie ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Turquie. **Taux d'intérêt** : Taux à trois mois, sauf pour la Turquie (taux interbancaire au jour le jour). Le taux de la Zone euro s'applique aux 12 pays de la Zone euro. * Voir Zone euro. ..=pas disponible. **Source** : Principaux indicateurs économiques, septembre 2003.

Un bon rapport

L'amélioration de la productivité est un objectif commun à toute entreprise ou économie, mais une réelle différence de performance apparaît avec les gains de productivité dus à l'action combinée du travail et du capital. Cette relation a pris de l'importance pendant l'essor de la nouvelle économie, les économistes s'efforçant d'expliquer comment la nouvelle technologie et le capital humain se conjugaient pour porter le potentiel de croissance à des niveaux plus élevés. Au cours des années 1980 et 1990, tous les pays de l'OCDE ont assoupli leur réglementation anticoncurrentielle, mais ceux qui sont allés plus loin que les autres, notamment les États-Unis, l'Australie et la Finlande, ont en outre bénéficié d'une accélération de la productivité multifactorielle (PMF, aussi appelée productivité totale des facteurs) dans les années 1990. La contribution des nouvelles entreprises à la croissance de la productivité a joué un rôle à cet égard, et l'effet a été plus marqué dans les industries à forte intensité de compétences ayant connu des changements technologiques rapides, qu'il s'agisse de secteurs producteurs ou utilisateurs de technologies de l'information. Comme l'explique le dernier numéro des *Perspectives économiques de l'OCDE*, des politiques traditionnelles telles que la réduction des obstacles à l'entrée sur les marchés de produits et l'amélioration du cadre réglementaire peuvent aussi stimuler la concurrence et fortifier la PME. En particulier, le degré de concurrence sur les marchés de produits, le niveau de la recherche-développement et la réglementation et les institutions du marché du travail sont susceptibles d'exercer une influence importante. ■

Un plus grand potentiel

Croissance de la productivité multifactorielle sur certaines périodes



1. 1983-1990 pour le Danemark et l'Irlande, 1985-1990 pour la Nouvelle-Zélande.
2. 1990-1996 pour l'Irlande et la Suède, 1990-1997 pour la Nouvelle-Zélande, 1990-1999 pour l'Australie et le Danemark.
Source: OCDE

Énergie sans frontières

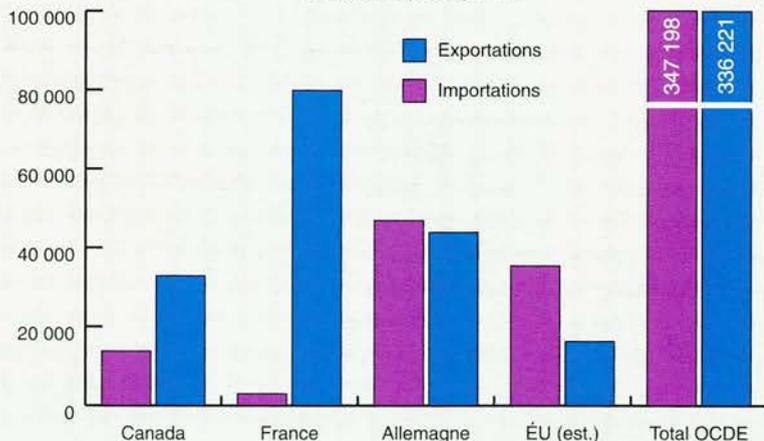
L'éclairage de votre séjour représente le summum du confort que procure la distribution d'énergie à domicile – mais saviez-vous que l'électricité qui alimente les lampes provient peut-être d'un autre pays ? La plupart du temps, nous ne pensons même pas à ces

réseaux complexes qui nous permettent de nous éclairer et de nous chauffer en cas de coup de froid, ou de garder la climatisation pendant une vague de chaleur. Il faut un événement comme la grande panne d'électricité qui a frappé plus de 50 millions de personnes

aux États-Unis et au Canada en août pour nous le rappeler. Les échanges d'électricité sont pourtant considérables : les pays de l'OCDE ont importé au total 347 térawattheures (TWh) et exporté 336 TWh en 2002, d'après la dernière édition de la publication de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) *Electricity Information* (Données sur l'électricité). Les importants échanges d'électricité dans les pays européens de l'OCDE et en Amérique du Nord, progressent encore. Les importations en Amérique du Nord ont augmenté de 2,7 % entre 1990 et 2001, tandis que celles de la zone OCDE Europe se sont accrues de 3 %. Ces taux de croissance sont toutefois moins élevés que les moyennes enregistrées entre 1973 et 1990, qui ont atteint 4,5 % en Amérique du Nord et 6,9 % en Europe. Si les pays de l'OCDE sont des importateurs nets d'électricité, à hauteur de 11 TWh en 2002, les pays non membres de l'OCDE en sont des exportateurs nets, leur solde étant de 4,4 TWh. Mais le volume des échanges d'électricité de ces derniers est globalement inférieur à celui des pays de l'OCDE, dont les exportations ont représenté 158,3 TWh et les importations 153,9 TWh en 2002. ■

Échanges d'électricité

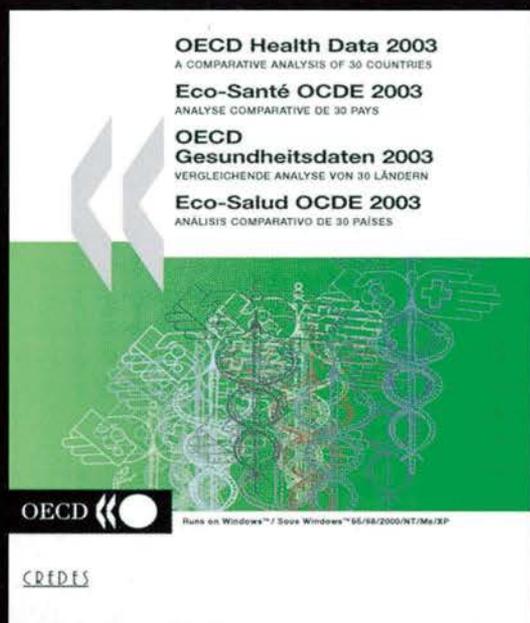
Total OCDE, 2002, GWh



Source: AIE/OCDE Statistiques de l'énergie des pays de l'OCDE

● Pour plus d'informations voir : www.iea.org

La santé dans tous ses états



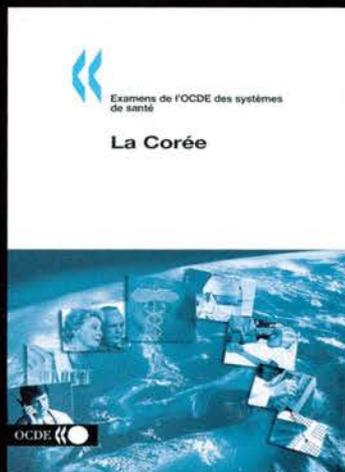
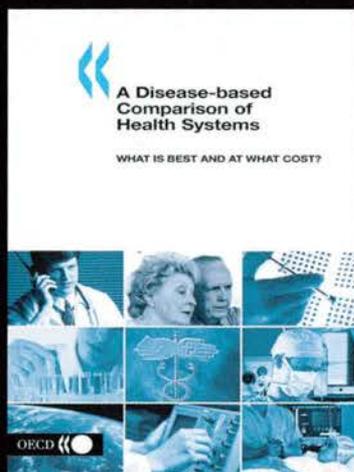
NOUVEAUTÉ

2003

disponible en ligne via
www.sourceOECD.org

Pour commander les publications de l'OCDE sur la santé,
visitez www.oecd.org/bookshop

Publications récentes sur la santé



Pour être le premier informé des nouvelles parutions sur la santé,
inscrivez-vous à notre service *gratuit* OECDdirect : www.oecd.org/OECDdirect

Contact : sales@oecd.org

Invest in Africa's farmers for long term economic growth



If farming is the basis for rural livelihoods, should it not be the starting point for building a prosperous rural economy and the only sound base for building food security for the poor?

Start from where people are and build on what they have.

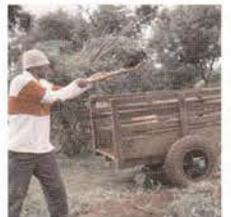
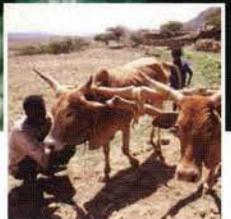
"My children have joined school. I have also started other business from the income I earn from my goats"

Mrs Kiros Demewoz , project beneficiary, Tigray, Ethiopia

FARM Africa
Making a lasting difference to Africa's families

Innovative solutions for Africa's rural problems.

9-10 Southampton Place, Bloomsbury, London WC1A 2EA
Telephone: +44(0) 20 7430 0440 Fax: +44(0) 20 7430 0460
email: farmafrica@farmafrica.org.uk website: www.farmafrica.org.uk
FARM-Africa is registered in the UK as a charity no. 326901 and as a 501(c)3 in the USA



WINNER OF THE 2000
NEWS INTERNATIONAL
NOT-FOR-PROFIT AWARD